

Bien immobilier expertisé : **33 AVENUE DE MOUSSEAU
CHATEAU
91000 EVRY**
Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété

Lot(s) :

Références cadastrales : **Section cadastrale NC,**

Appartenant à : **Société UGECAM EVRY
33 AVENUE MOUSSEAU
91000 EVRY**

Visite effectuée le : **03/10/2016**
Nature / état de l'immeuble :

Votre N° de dossier :

815446

Votre

BIEN



La SYNTHÈSE des CONCLUSIONS

IMPORTANT : Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet



Diagnostic AMIANTE : PRESENCE (DDT page 4)

Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.



Diagnostic CREP (DDT page 59)

Lors de la présente mission il a été mis en évidence la présence de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.



Diagnostic de Performance Energetique (DDT page 115)

En l'absence des éléments indispensables le DPE n'a pas pu être calculé comme l'exige la législation en vigueur.



Diagnostic GAZ (DDT page 120)

L'installation comporte des anomalies de type A2 qui devront être réparées dans les meilleurs délais.
Du fait de l'absence de gaz et d'eau lors de la visite, certains points de contrôle n'ont pas pu être vérifiés.



Diagnostic ELECTRICITE

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).



A QUOI SERT CE DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES ?

Vous êtes le propriétaire du bien immobilier cité objet de ce dossier et vous souhaitez le vendre ou le mettre en location. Pour cela, la législation française en vigueur vous demande de faire réaliser un certain nombre de diagnostics immobiliers sur le bien afin d'informer au mieux le futur acquéreur ou locataire. Conservez ce dossier précieusement : vous devrez le joindre au futur acte de vente ou en faire une copie pour l'annexer au bail de location.

Ces diagnostics sont définis par la loi selon le projet (de vente ou location), la date du permis de construire de votre bien, sa nature (maison individuelle, appartement, local commercial...), sa localisation et son équipement intérieur. Ils ont pour objectifs principaux :

- le **bien-être des occupants** (diagnostics Plomb, Amiante, Surface habitable, Loi Carrez)
- la **sécurité du bien immobilier** (diagnostics Gaz, Electricité, Termites)
- et la **protection de l'environnement** (DPE) !

Pour en savoir plus, téléchargez gratuitement les fiches pratiques des diagnostics sur notre site www.allodiagnostic.fr !



PAR QUI ONT ETE REALISES VOS DIAGNOSTICS ?

Ces diagnostics doivent être réalisés par un diagnostiqueur certifié par un organisme accrédité COFRAC. Dans le cas de ce dossier, il s'agit de :

	Alexis FAITROP ALLODIAGNOSTIC ILE-DE-FRANCE EST 06 18 26 57 22	Certification n° CPDI 3140 Décernée par : ICERT <i>Vérifiez vous-même sur Internet la certification de notre diagnostiqueur !</i>
79, avenue de la Cour de France 91260 JUVISY-SUR-ORGE - Tél : 09 70 69 02 59 - Fax : 01 69 54 25 03 SAS au capital de 6 990 495 € - RCS PARIS 505 037 044 - RC professionnelle AXA n° 3912280604 & 3912431104		

Vérifiez vous-même sur Internet la certification de notre diagnostiqueur ! Coordonnées : www.icert.fr



UN RESEAU ASSUREMENT PERENNE

Allodiagnostic, c'est le 1^{er} réseau intégré de diagnostiqueurs en France depuis 2002. Notre siège administratif se situe Parc Saint Fiacre à Château Gontier (53200). Tous nos diagnostiqueurs sont bien entendu certifiés et notre société est assurée pour la réalisation de vos diagnostics.

Assurance RC professionnelle : AXA n° 3912280604

réinventons / notre métier 



ATTESTATION D'INDEPENDANCE ET DE MOYENS

Je, soussigné Edouard CARVALLO, directeur général de la SAS ALLO DIAGNOSTIC, ayant son siège social à Paris (75009), 16 rue de la Rochefoucauld, atteste sur l'honneur que la société répond en tous points aux exigences définies par les articles L 271-6 et R 271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Ainsi, la société ALLO DIAGNOSTIC n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni vis-à-vis du propriétaire (ou de son mandataire) faisant appel à elle, ni vis-à-vis d'une quelconque entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il est demandé d'établir l'un des documents constituant le Dossier de diagnostics Techniques.

La société ALLO DIAGNOSTIC est titulaire d'un contrat d'assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité liée à ses interventions (RC professionnelle souscrite auprès de la société d'assurance AXA, sous les polices numérotées 3912280604 et 3912431104).

Enfin, la société ALLO DIAGNOSTIC dispose de tous les moyens matériels et en personnel nécessaire à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostics Techniques.

Fait à Paris,
Le 5 janvier 2016

Siège social

37, rue de la Victoire
75009 Paris

Siège administratif

Parc Saint Fiacre
53200 Château-Gontier

www.allodiagnostic.com

ALLODIAGNOSTIC SAS au capital de 6 990 495 € | RCS PARIS 505 037 044 | Tél. 02 85 40 10 25 | info@allodiagnostic.com

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE POUR L'ETABLISSEMENT DU CONSTAT ETABLI A L'OCCASION DE LA VENTE D'UN IMMEUBLE BATI

Norme NF X46-020 (12/2008) & Code de la santé Publique, article R1334-14 à 29 (abrogeant le décret 96-97 du 07 février 96)
Programme de repérage du décret 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage, du ministère des affaires sociales et de la santé.

Identification et situation de l'immeuble bâti visité :

Modèle: V20016-04-29

33 AVENUE DE MOUSSEAU

CHATEAU

91000 EVRY

Références Cadastres
Lot(s)

Section cadastrale NC,
Ce bien ne fait pas partie d'une
copropriété

Propriétaire

Société UGECAM EVRY
33 AVENUE MOUSSEAU
91000 EVRY

Donneur d'ordre (si différent du propriétaire)

Nom **Société UGECAM EVRY**
Adresse **33 AVENUE MOUSSEAU,**
91000 EVRY

Diagnosticueur

Certifié par
N° de certification
Date d'obtention de la certification

Alexis FAITROP
I.Cert
CPDI 3140
05/08/2015

Laboratoire d'analyse (le cas échéant)

Nom **Institut technique des gaz et de l'air (ITGA)**
Adresse **Parc d'affaires - Espace Performances - Bât K**
35768 SAINT-GREGOIRE

Accompagnateur (le cas échéant)

Numéro de l'accréditation Cofrac

Compagnie d'assurance

N° de police
Date de validité
Expertise demandée le
Visite effectuée le

Sur place avec autre personne

AXA
3912280604
01/01/2017
2016-09-30 11:13:52
03/10/2016

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Objectif de la mission : La présente mission consiste à établir le constat de repérage en vue de l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, dénommé mission « vente ». Ce repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux ou produits contenant de l'amiante, mentionnés en annexe du code de la santé publique (annexe « 13.9 »).

Conformément à la norme NF X46-020 (12/2008), le diagnosticueur « inspecte les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante constitutifs [des] composants listés dans le programme de repérage et accessibles sans travaux destructifs. »

Nota :

- Les indications concernant le bien (constitution, situation, référence cadastrales, n° les lots, propriétaire...) nous ont été communiquées oralement par le mandataire, propriétaire, agence ou étude notariale.
- Ce constat sera nul de plein droit, quel que soit le bénéficiaire, si l'acquéreur procède à des interventions ou modifications substantielles de nature à modifier le constat établi.
- Pour la réalisation de cette expertise, la société Allo Diagnostic n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).
- Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement.

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par I.Cert. N° de certification CPDI 3140 délivré le 05/08/2015 et expirant le 04/08/2020

Fait à MONTROUGE, le 03/10/2016

Par : Alexis FAITROP


Allo Diagnostic
Siège social : 79, avenue de la Cour de France 91260 JUVISY-SUR-ORGE
N° de certification CPDI 3140 délivré le 05/08/2015 et expirant le 04/08/2020

Diagnostic Amiante avant Vente

SOMMAIRE

1 - CONCLUSIONS :	2
2 - DESCRIPTION DU BATIMENT VISITE	6
3 - RESULTATS DETAILLEES DU REPERAGE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	11
4 - CROQUIS DE REPERAGE	50
5 - CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	53
6 - ANNEXE - AUTRES DOCUMENTS	55

1 - CONCLUSIONS :

PRESENCE

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Matériaux ou produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur :

N° Matériau ou Produit	Description	Localisation	Etat de conservation
0005	Conduites d'eaux usées en amiante-ciment	Rez de chaussée - WC 1	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0001	Conduit de ventilation en fibro-ciment	Rez de chaussée - Pièce 4	Matériau dégradé (étendue ponctuelle) Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0001	Conduit de ventilation en fibro-ciment	Sous-Sol - Pièce 5	Matériau dégradé (étendue ponctuelle) Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0012	Conduit de ventilation en fibro-ciment	Sous-Sol - Pièce 5	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0013	Panneaux de cloisons	Sous-Sol - Pièce 5	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0014	Panneaux de cloisons	Sous-Sol - Pièce 65	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0015	Panneaux de cloisons	Sous-Sol - Pièce 66	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0017	Conduit de ventilation en fibro-ciment	Sous-Sol - Pièce 66	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.

Diagnostic Amiante avant Vente

0018	Conduit de ventilation en fibro-ciment	Annexes - Toiture	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0019	Chapeaux de cheminée en fibro-ciment	Annexes - Toiture	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0020	Plaques ondulées fibro-ciment	Annexes - Abris de jardin	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0021	Plaques ondulées fibro-ciment	Annexes - Local à vélo	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0022	Plaques (fibres-ciment)	Annexes - Local à vélo	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.

Matériaux ou produits contenant de l'amiante après analyse :

N° Matériau ou Produit	Description	Localisation	Etat de conservation
0002	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 7	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0003	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 7	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0002	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 8	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0003	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 8	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0002	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 9	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0003	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 9	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0002	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 10	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0003	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 10	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.
0006	Dalles de sol	1er étage - Pièce 24	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.

Diagnostic Amiante avant Vente

0006	Dalles de sol	1er étage - Salle d'eau	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage - Pièce 25	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Dégagement 5	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 30	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 31	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 32	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 33	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 34	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 35	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 36	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 37	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Dégagement 6	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 40	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 41	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - WC 6	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 42	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action

Diagnostic Amiante avant Vente

			corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 43	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 47	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.

Matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, déclarés contenant de l'amiante par l'opérateur suite au refus du propriétaire ou du donneur d'ordre de pratiquer un prélèvement :

N° Matériau ou Produit	Description	Localisation	Cause de non prélèvement
Néant	-	-	-

Locaux ou parties de locaux non inspectés voir ci-dessous

2 - DESCRIPTION DU BATIMENT VISITE

2-1 Description des pièces visitées :

Rez de chaussée :	Entrée, Couloir, Dégagement, Pièce 1, Dégagement 2, Pièce 2, WC 1, Pièce 3, Pièce 4, Cuisine 1, Pièce 6, Pièce 7, Pièce 8, Pièce 9, Pièce 10, Pièce 11, Pièce 12, Dégagement 3, Pièce 13, Pièce 14, Pièce 15, Pièce 16, WC 2, Pièce 17, Pièce 18, Pièce 19, Pièce 20, Pièce 21
1er étage :	Palier 1, Pièce 22, Pièce 23, WC 3, Pièce 24, Salle d'eau, Pièce 25, Pièce 26, Dégagement 4, Pièce 27, Pièce 28, Pièce 29
1er étage 2 :	Couloir 2, Dégagement 5, Pièce 30, Pièce 31, Pièce 32, Pièce 33, Pièce 34, Pièce 35, Pièce 36, Palier 2, Pièce 37, Dégagement 6, Pièce 38, WC 4, Dégagement 7, WC 5, Pièce 39, Pièce 40, Dégagement 8, Pièce 41, WC 6, Dégagement 9, Pièce 42, Pièce 43, Pièce 44, Pièce 45, Cage d'escalier, Pièce 46, Salle d'eau 2, Pièce 47
2ème étage :	Cage d'escalier 2, Dégagement 10, Pièce 48, Pièce 49, Pièce 50, Pièce 51, Pièce 52, Pièce 53, Pièce 54, Dégagement 11, Pièce 55, Pièce 56, Pièce 57, Pièce 58, Pièce 59, Pièce 60, Pièce 61, Pièce 62, Cage d'escalier 3, Combles non habitables
Sous-Sol :	Cage d'escalier 4, Pièce 63, Dégagement 12, Pièce 5, Pièce 64, Pièce 65, Pièce 66, Pièce 67, Pièce 68, Pièce 69, Pièce 70, Pièce 71, Pièce 72, Pièce 73, Pièce 75, Pièce 76
2 ème Sous-Sol :	Pièce 77
Annexes :	Façade, Toiture, Abris de jardin, Serre, Local à vélo

Localisation	Description
Rez de chaussée - Entrée	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Couloir	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Dégagement	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 1	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Dégagement 2	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 2	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - WC 1	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 3	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 4	Sol : tomettes Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Cuisine 1	Sol : Carrelage Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 6	Sol : Carrelage Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 7	: Dalle de sol Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 8	: Dalle de sol Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 9	: Dalle de sol Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 10	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 11	Sol : Parquet Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 12	Sol : Parquet Mur : Peinture Plafond : Peinture

Diagnostic Amiante avant Vente

Rez de chaussée - Dégagement 3	Sol : Parquet Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 13	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 14	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 15	Sol : Parquet Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 16	Sol : Parquet Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - WC 2	Sol : revêtement plastique (lino) Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 17	Sol : revêtement plastique (lino) Mur : Peinture Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 18	Sol : revêtement plastique (lino) Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 19	Sol : Moquette Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
Rez de chaussée - Pièce 20	Sol : Moquette Mur : Tapisserie Plafond : polystyrène
Rez de chaussée - Pièce 21	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage - Palier 1	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage - Pièce 22	Sol : Parquet Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage - Pièce 23	Sol : revêtement plastique (lino) Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage - WC 3	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage - Dégagement 4	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage - Pièce 27	Sol : Parquet Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage - Pièce 28	Sol : revêtement plastique (lino) Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture
1er étage - Pièce 29	Sol : Moquette Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage - Pièce 26	Sol : revêtement plastique (lino) Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage - Pièce 25	: Dalle de sol Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage - Salle d'eau	: Dalle de sol Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture
1er étage - Pièce 24	: Dalle de sol Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Couloir 2	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Dégagement 5	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 30	: Dalle de sol Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 31	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 32	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture

1er étage 2 - Pièce 33	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 34	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 35	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 36	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 37	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 40	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage 2 - Palier 2	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Dégagement 6	Sol : Carrelage Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 38	Sol : Carrelage Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - WC 4	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Dégagement 7	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - WC 5	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 39	Sol : Carrelage Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Dégagement 8	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 41	: Dalle de sol Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - WC 6	: Dalle de sol Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Dégagement 9	Sol : revêtement plastique (lino) et carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 42	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 43	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 44	Sol : revêtement plastique (lino) Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 45	Sol : revêtement plastique (lino) Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
1er étage 2 - Cage d'escalier	Sol : Parquet Mur : Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 46	Sol : revêtement plastique (lino) Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Salle d'eau 2	Sol : Carrelage Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture
1er étage 2 - Pièce 47	: Dalle de sol Mur : Tapisserie Plafond : Peinture
2ème étage - Cage d'escalier 2	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Dégagement 10	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 48	Sol : Carrelage Mur : Faïence+Peinture Plafond : Peinture

2ème étage - Pièce 49	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 50	Sol : tomettes Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 51	Sol : tomettes Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 52	Sol : tomettes Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 53	Sol : tomettes Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 54	Sol : tomettes Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 62	Sol : tomettes Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 61	Sol : tomettes Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 60	Sol : tomettes Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 59	Sol : tomettes Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 58	Sol : tomettes Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 57	Sol : tomettes Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Dégagement 11	Sol : tomettes et Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 55	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Pièce 56	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Cage d'escalier 3	Sol : Carrelage Mur : Peinture Plafond : Peinture
2ème étage - Combles non habitables	Sol : tomettes Mur : Brut Plafond : Brut
Sous-Sol - Cage d'escalier 4	Sol : pierres Mur : Peinture Plafond : Peinture
Sous-Sol - Pièce 63	Sol : Béton Mur : Brut et Peinture Plafond : Brut et Peinture
Sous-Sol - Pièce 5	Sol : Béton Mur : Peinture Plafond : Peinture
Sous-Sol - Dégagement 12	Sol : Béton Mur : Brut Plafond : Brut
Sous-Sol - Pièce 64	Sol : Béton Mur : Béton et Peinture Plafond : Béton et Peinture
Sous-Sol - Pièce 65	Sol : Parquet Mur : panneaux fibro-ciment et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture
Sous-Sol - Pièce 66	Sol : Parquet Mur : panneaux fibro-ciment et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture
Sous-Sol - Pièce 67	Sol : Béton Mur : Brut Plafond : Brut
Sous-Sol - Pièce 68	Sol : Béton Mur : Brut Plafond : Brut
Sous-Sol - Pièce 69	Sol : Béton Mur : Brut Plafond : Brut
Sous-Sol - Pièce 70	Sol : Béton Mur : Brut Plafond : Brut

Sous-Sol - Pièce 71	Sol : Béton Mur : Brut Plafond : Brut
Sous-Sol - Pièce 72	Sol : Béton Mur : Brut Plafond : Brut
Sous-Sol - Pièce 73	Sol : Béton Mur : Brut Plafond : Brut
Sous-Sol - Pièce 75	Sol : Béton Mur : Brut Plafond : Brut
Sous-Sol - Pièce 76	Sol : Béton Mur : Brut Plafond : Brut
2 ème Sous-Sol - Pièce 77	Sol : Brut Mur : Brut Plafond : Brut
Annexes - Façade	Mur : pierres
Annexes - Toiture	Sol : bardage métallique et ardoises
Annexes - Serre	Sol : Terre Mur : vitrage Plafond : vitrage
Annexes - Abris de jardin	Sol : Béton Mur : briques Plafond : panneaux fibro-ciment
Annexes - Local à vélo	Sol : Terre Mur : panneaux fibro-ciment Plafond : panneaux fibro-ciment

2-2 Locaux ou parties de locaux non inspectés :

Localisation	Parties du local	Raison
2ème étage - Combles non habitables 2	Toutes	Accès dangereux
2ème étage - Combles non habitables 3	Toutes	Accès dangereux
Sous-Sol - Pièce 74	Toutes	Absence de clef
Annexes - Local EDF	Toutes	Accès non habilité
Annexes - Local Groupes	Toutes	Accès dangereux

Certains locaux n'ont pas pu être visités, des investigations complémentaires doivent être réalisées afin d'y vérifier la présence éventuelle d'amiante. Les obligations réglementaires du(des) propriétaire(s) prévues aux articles R.1334-15 à R.1334-18 du Code de la Santé Publique, ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 12 Décembre 2012 (Listes «A» et «B»). De ce fait le vendeur reste responsable au titre des vices cachés en cas de présence d'Amiante. En cas de présence d'Amiante, et si il y a obligation de retrait, ce dernier sera à la charge du vendeur.

Avertissement :

- Des investigations complémentaire doivent être effectuées afin de pouvoir conclure à la présence ou à l'absence d'amiante dans les locaux, parties de local, composants et parties de composant n'ayant pu être inspectés ;
- Seules les parties ou pièces mentionnées explicitement dans la « description des pièces visitées » ont fait l'objet du contrôle ; dans le cas d'un bien en copropriété, les parties communes ne font pas partie de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.
- Les indications concernant le bien (nombre de bâtiments, constitution, situation, références cadastrales, n° des lots, propriétaire...) nous ont été communiquées oralement par le mandataire, propriétaire, agence ou étude notariale, sous son entière responsabilité.

3 - RESULTATS DETAILLEES DU REPERAGE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES :

FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)

N=1 : Contrôle triennal de l'état de conservation
N=2 : Effectuer des mesures d'empoussièrement de l'air
N=3 : Effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 36 mois
(Voir fiche(s) d'évaluation ci-après)

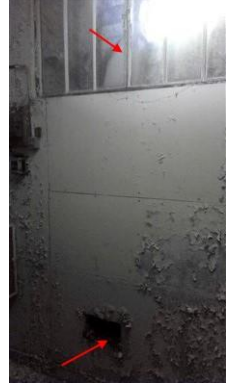
MATERIAUX NON FRIABLES CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES PRECONISEES)

EP : Evaluation Périodique
AC1 : Action Corrective de 1er niveau
AC2 : Action Corrective de 2nd niveau
N/A : Non Applicable.

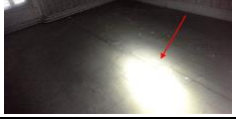
* voir mesures à prendre en fonction de l'état de conservation des matériaux amiantés en fin des résultats détaillés du repérage

3-1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur :

N° Matériau ou Produit	Description	Localisation	Etat de conservation	Photos
0005	Conduites d'eaux usées en amiante-ciment	Rez de chaussée - WC 1	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0001	Conduit de ventilation en fibro-ciment	Rez de chaussée - Pièce 4	Matériau dégradé (étendue ponctuelle) Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0001	Conduit de ventilation en fibro-ciment	Sous-Sol - Pièce 5	Matériau dégradé (étendue ponctuelle) Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0012	Conduit de ventilation en fibro-ciment	Sous-Sol - Pièce 5	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0013	Panneaux de cloisons	Sous-Sol - Pièce 5	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0014	Panneaux de cloisons	Sous-Sol - Pièce 65	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	

0015	Panneaux de cloisons	Sous-Sol - Pièce 66	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0017	Conduit de ventilation en fibro-ciment	Sous-Sol - Pièce 66	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0018	Conduit de ventilation en fibro-ciment	Annexes - Toiture	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0019	Chapeaux de cheminée en fibro-ciment	Annexes - Toiture	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0020	Plaques ondulées fibro-ciment	Annexes - Abris de jardin	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0021	Plaques ondulées fibro-ciment	Annexes - Local à vélo	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0022	Plaques (fibres-ciment)	Annexes - Local à vélo	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	

3-2 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante après analyse :

N° Matériau ou Produit	Description	Localisation	Etat de conservation	Photos
0002	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 7	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0003	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 7	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0002	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 8	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0003	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 8	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0002	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 9	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0003	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 9	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0002	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 10	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0003	Dalles de sol	Rez de chaussée - Pièce 10	Matériau non dégradé Résultat EP** Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.	
0006	Dalles de sol	1er étage - Pièce 24	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage - Salle d'eau	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage - Pièce 25	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Dégagement 5	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 30	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	

Diagnostic Amiante avant Vente

0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 31	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 32	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 33	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 34	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 35	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 36	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 37	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Dégagement 6	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 40	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 41	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - WC 6	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 42	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 43	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	
0006	Dalles de sol	1er étage 2 - Pièce 47	Matériau dégradé (étendue généralisée) Résultat AC2** Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.	

Diagnostic Amiante avant Vente

3-3 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, n'en contenant pas après analyse :

Localisation	Identifiant + Description	Photo
Rez de chaussée - Pièce 17	<u>Identifiant:</u> 0004 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0003-041016 <u>Description:</u> Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante <u>Composant de la construction:</u> Planchers <u>Partie à sonder:</u> Dalles de sol <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B <u>Localisation sur croquis:</u> 0004	
1er étage - Pièce 23	<u>Identifiant:</u> 0004 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0003-041016 <u>Description:</u> Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante <u>Composant de la construction:</u> Planchers <u>Partie à sonder:</u> Dalles de sol <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B <u>Localisation sur croquis:</u> 0004	
1er étage - Pièce 26	<u>Identifiant:</u> 0007 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0005-041016 <u>Description:</u> Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante <u>Composant de la construction:</u> Planchers <u>Partie à sonder:</u> Dalles de sol <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B <u>Localisation sur croquis:</u> 0007	
1er étage - Pièce 28	<u>Identifiant:</u> 0008 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0006-041016 <u>Description:</u> Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante <u>Composant de la construction:</u> Planchers <u>Partie à sonder:</u> Dalles de sol <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B <u>Localisation sur croquis:</u> 0008	
1er étage 2 - Dégagement 9	<u>Identifiant:</u> 0009 <u>Description:</u> Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante <u>Composant de la construction:</u> Planchers <u>Partie à sonder:</u> Dalles de sol <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B <u>Localisation sur croquis:</u> 0009	
1er étage 2 - Pièce 44	<u>Identifiant:</u> 0009 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0007-041016 <u>Description:</u> Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante <u>Composant de la construction:</u> Planchers <u>Partie à sonder:</u> Dalles de sol <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B <u>Localisation sur croquis:</u> 0009	
1er étage 2 - Pièce 45	<u>Identifiant:</u> 0009 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0007-041016 <u>Description:</u> Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante <u>Composant de la construction:</u> Planchers <u>Partie à sonder:</u> Dalles de sol <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B	
1er étage 2 - Pièce 46	<u>Identifiant:</u> 0010 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0008-041016 <u>Description:</u> Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante <u>Composant de la construction:</u> Planchers <u>Partie à sonder:</u> Dalles de sol <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B <u>Localisation sur croquis:</u> 0010	
Sous-Sol - Pièce 63	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A <u>Localisation sur croquis:</u> 0011	
Sous-Sol - Dégagement 12	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	

Sous-Sol - Pièce 5	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	
Sous-Sol - Pièce 64	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	
Sous-Sol - Pièce 65	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	
Sous-Sol - Pièce 66	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	
	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	
	<u>Identifiant:</u> 0016 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/A0-041016 <u>Description:</u> Pare-vapeur en carton ou papier amianté <u>Composant de la construction:</u> Cloisons (légères et préfabriquées), Gainex et Coffres verticaux <u>Partie à sonder:</u> Panneaux de cloisons <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> B <u>Localisation sur croquis:</u> 0016	
Sous-Sol - Pièce 67	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	

Sous-Sol - Pièce 68	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	
Sous-Sol - Pièce 69	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	
Sous-Sol - Pièce 70	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	
Sous-Sol - Pièce 71	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	
Sous-Sol - Pièce 72	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	
Sous-Sol - Pièce 75	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	
Sous-Sol - Pièce 76	<u>Identifiant:</u> 0011 <u>Réf. prélèvement:</u> 815446/AFA0009-041016 <u>Description:</u> Calorifugeages <u>Composant de la construction:</u> Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeages <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP:</u> A	

3-4 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, déclarés contenant de l'amiante par l'opérateur suite au refus du propriétaire ou du donneur d'ordre de pratiquer un prélèvement d'échantillon à des fins d'analyses :

Rappel : La norme NF X46-020 précise dans son point 4.4.1 : « *Aucune conclusion sur l'absence d'amiante dans un produit ou matériau susceptible d'en contenir ne peut être faite sans recourir à une analyse.* ». Par conséquent, suite au refus du propriétaire ou du donneur d'ordre de laisser l'opérateur de repérage pratiquer le ou les prélèvements d'échantillon à des fins d'analyse, et par application du principe de précaution, les matériaux ou produit suivant ont été déclaré comme contenant de l'amiante :

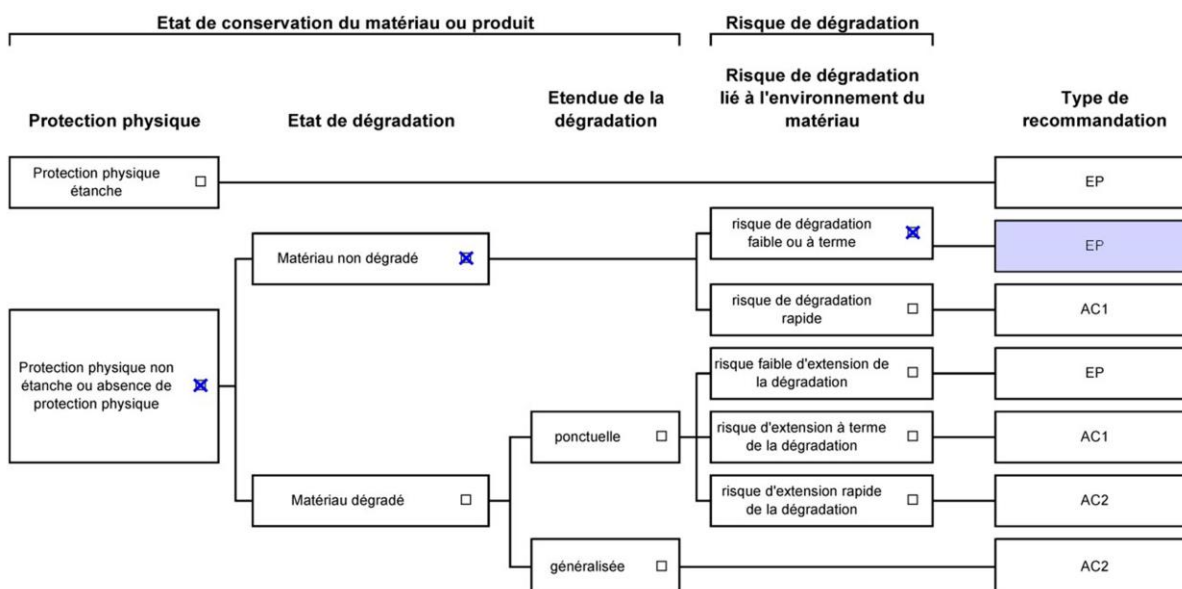
Des investigations complémentaires devront être réalisées sur ces éléments non inspectés afin de compléter le repérage, merci de contacter la société Allo diagnostic afin de reprendre un rendez-vous à votre convenance.

3-5 Fiches d'évaluation de l'état de conservation :

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B



Dossier n° 815446

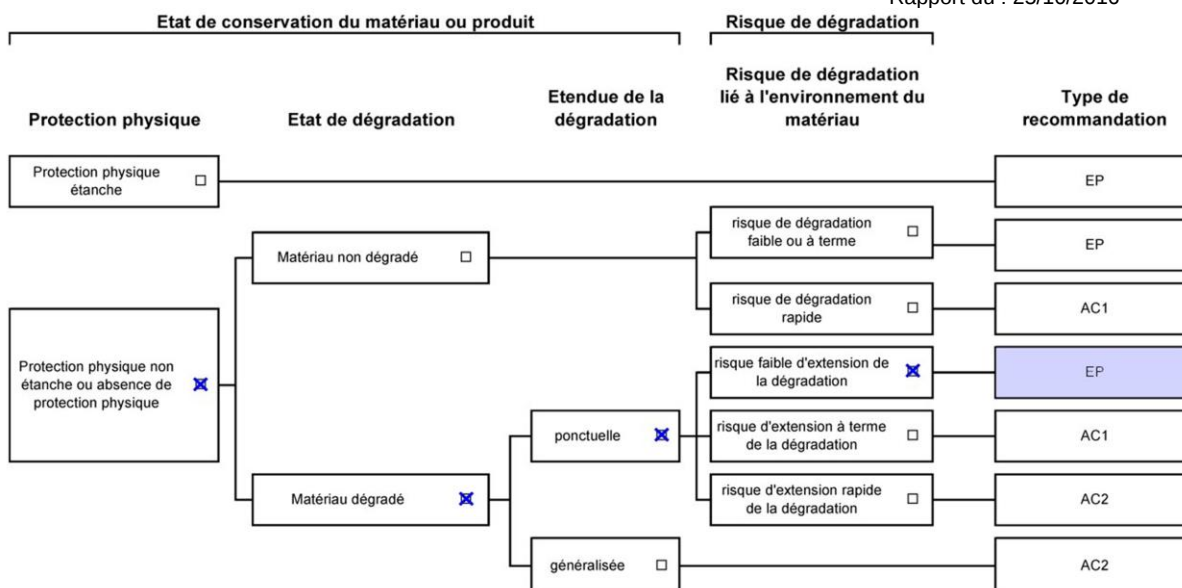
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée - WC 1

Identifiant Matériau : 0005

Matériau : Conduites d'eaux usées en amiante-ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 815446

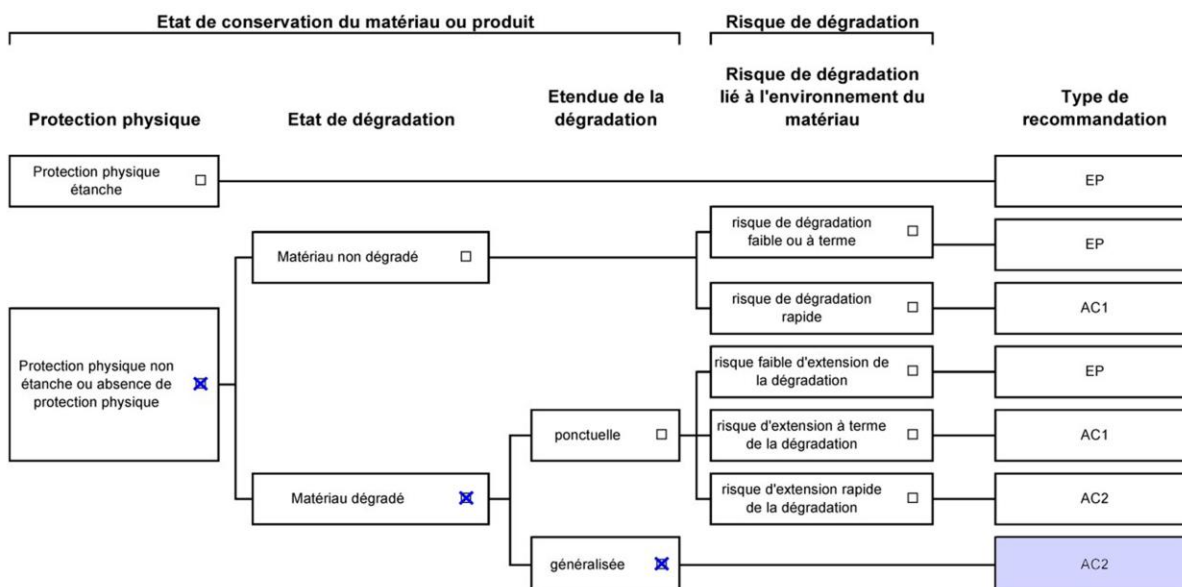
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée - Pièce 4

Identifiant Matériau : 0001

Matériau : Conduit de ventilation en fibro-ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 815446

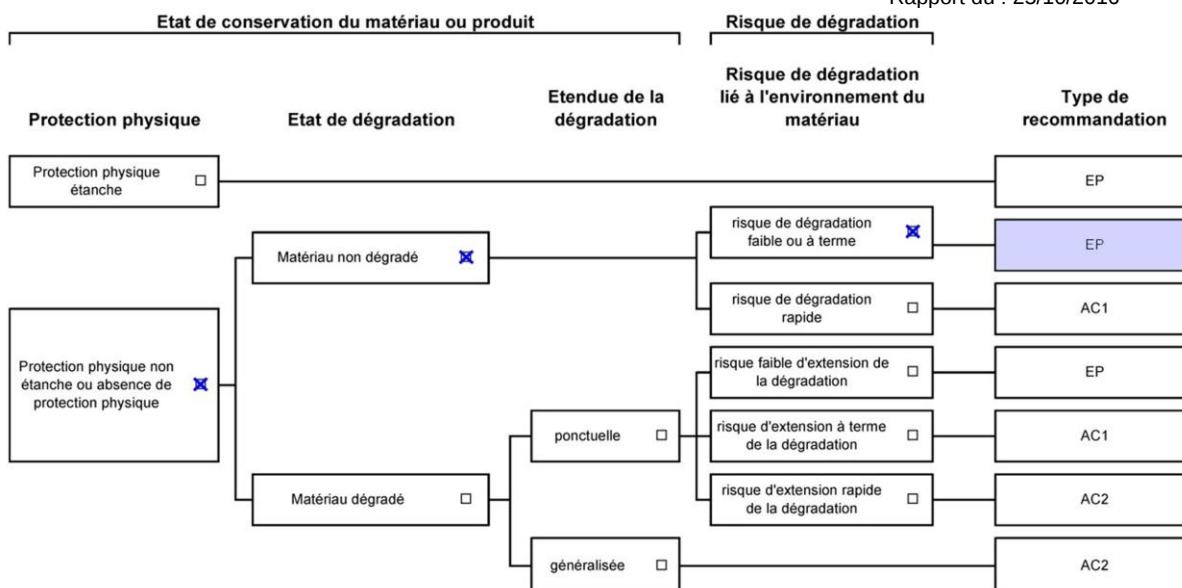
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée - Pièce 7

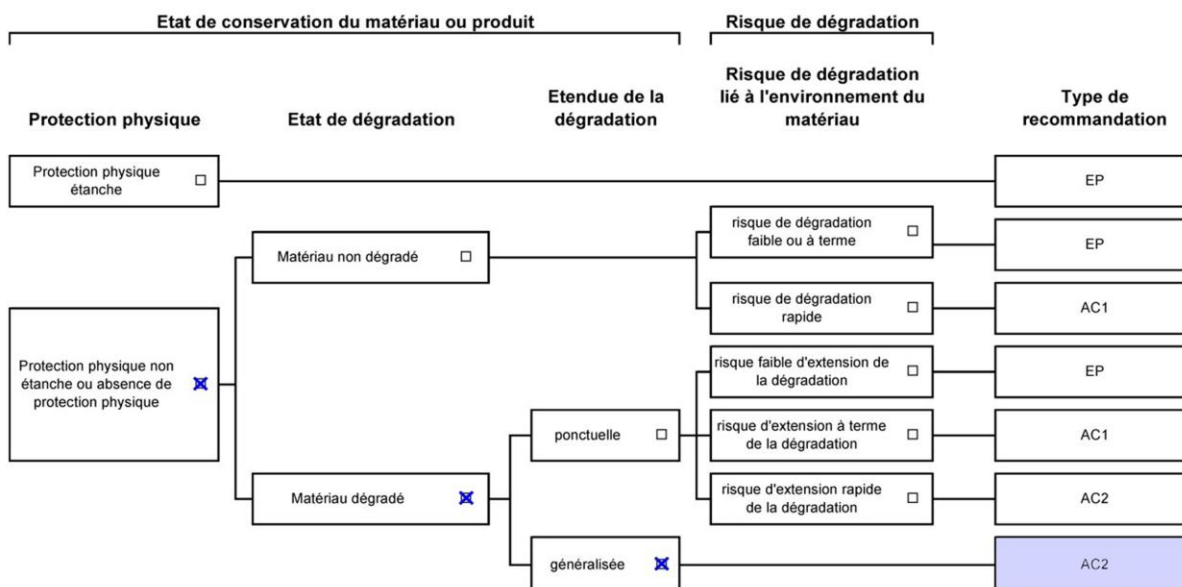
Identifiant Matériau : 0002

Matériau : Dalles de sol

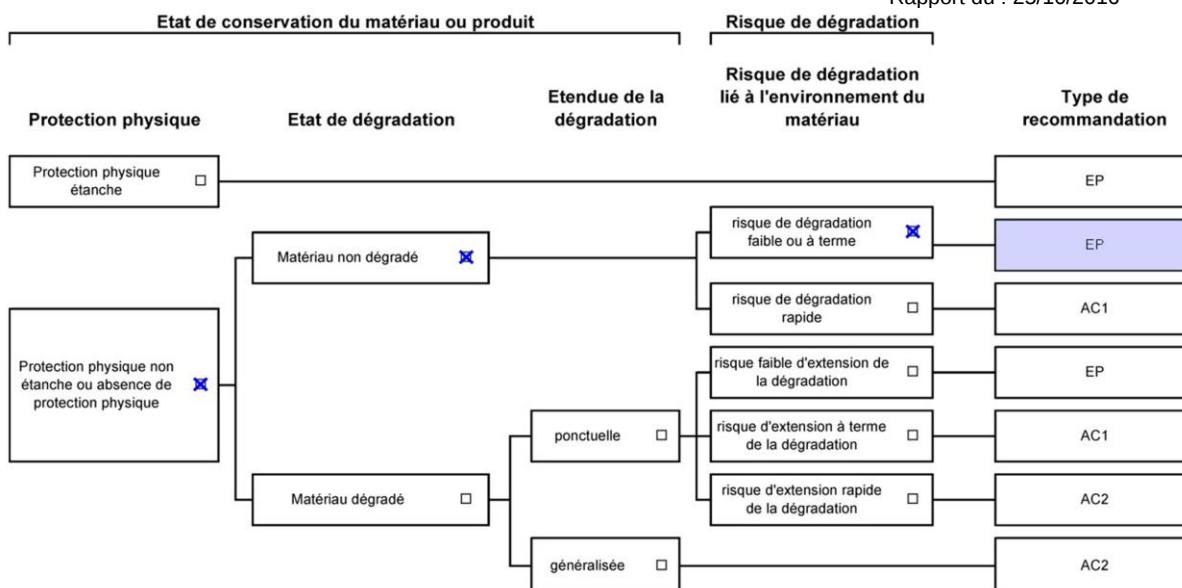
Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



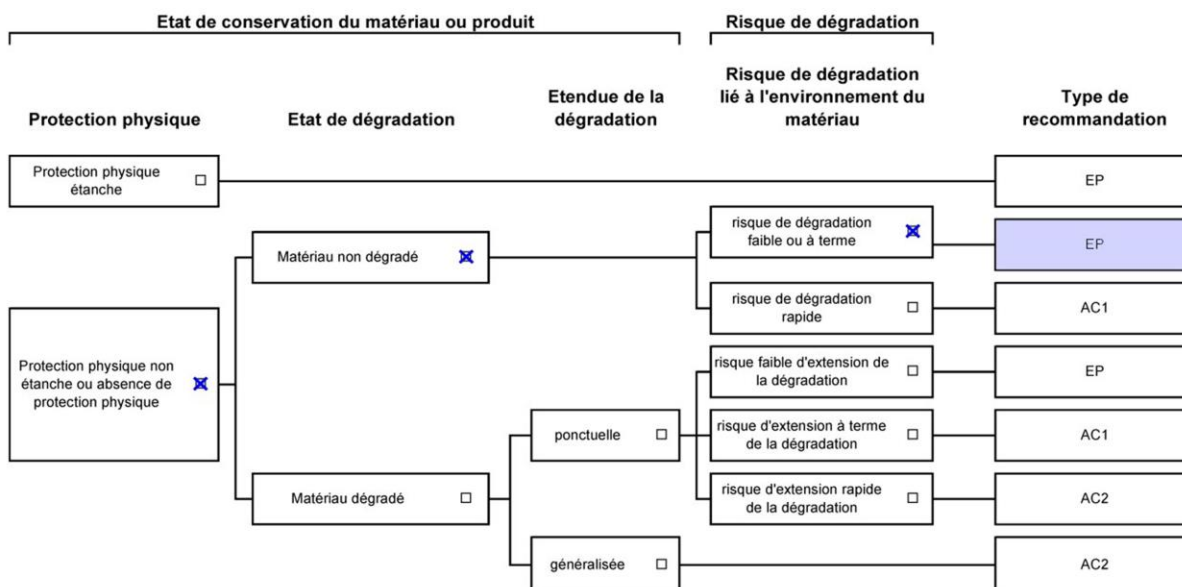
Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée - Pièce 7
Identifiant Matériau : 0003
Matériau : Dalles de sol
Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



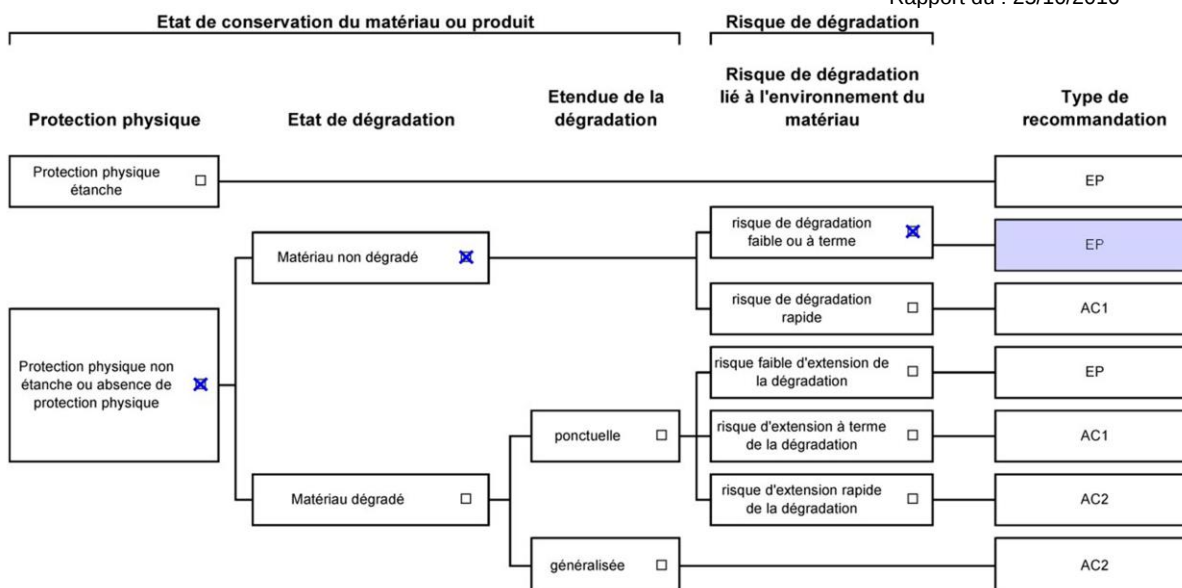
Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée - Pièce 8
Identifiant Matériau : 0002
Matériau : Dalles de sol
Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



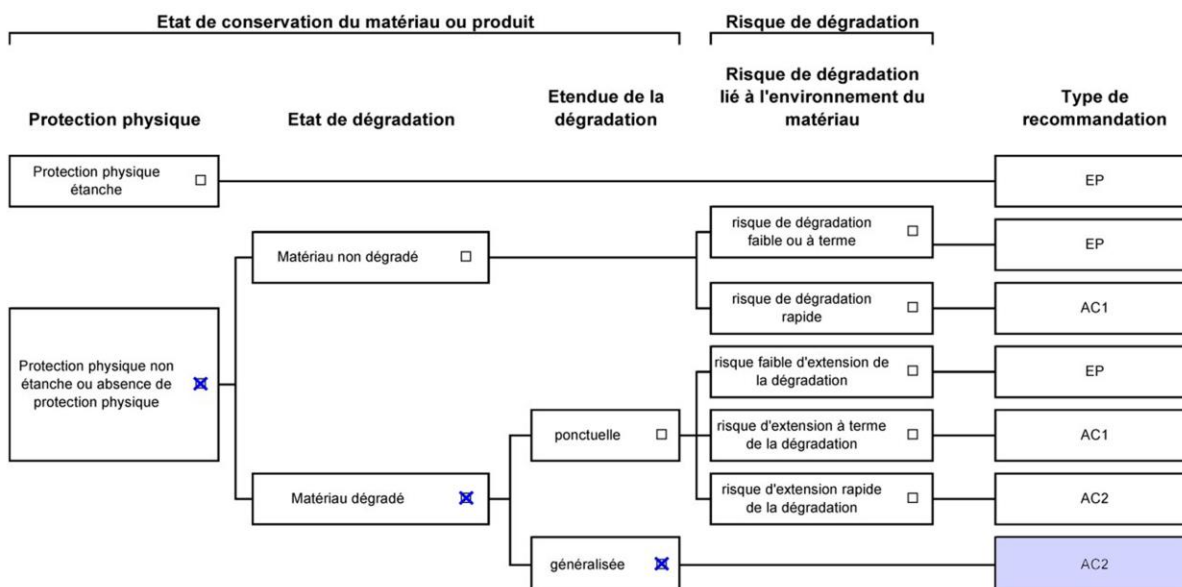
Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée - Pièce 8
Identifiant Matériau : 0003
Matériau : Dalles de sol
Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



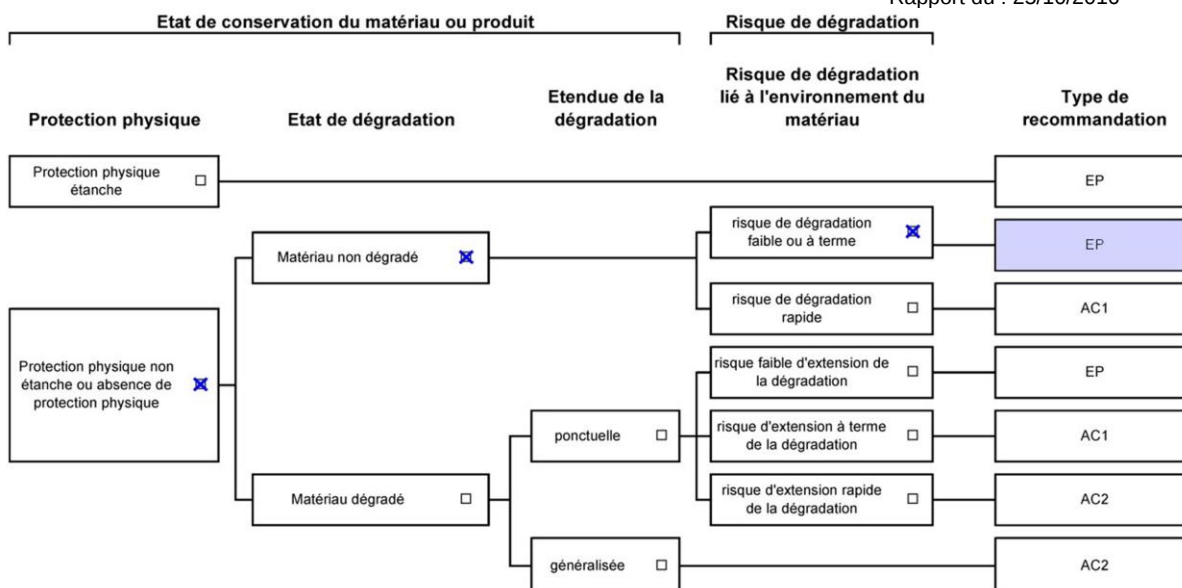
Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée - Pièce 9
Identifiant Matériau : 0002
Matériau : Dalles de sol
Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



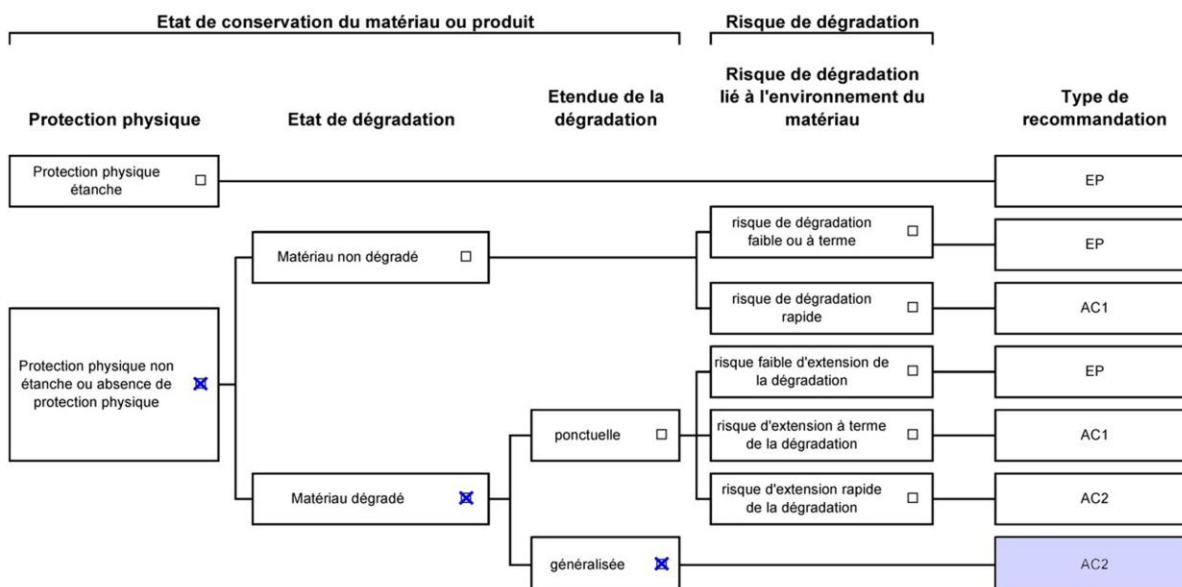
Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée - Pièce 9
Identifiant Matériau : 0003
Matériau : Dalles de sol
Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



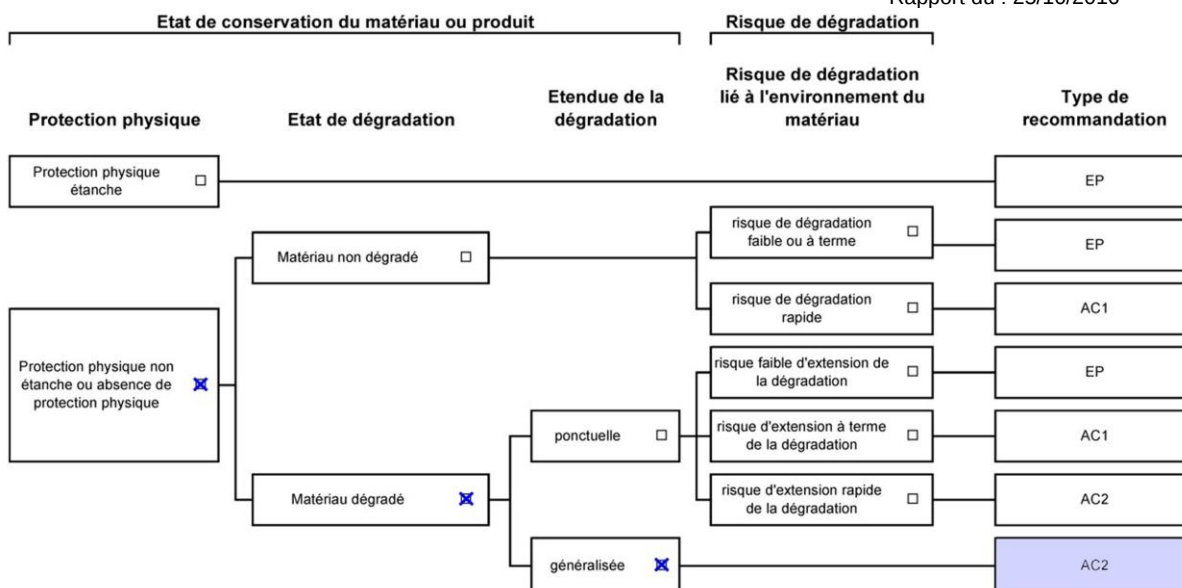
Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée - Pièce 10
Identifiant Matériau : 0002
Matériau : Dalles de sol
Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée - Pièce 10
Identifiant Matériau : 0003
Matériau : Dalles de sol
Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage - Pièce 24
Identifiant Matériau : 0006
Matériau : Dalles de sol
Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

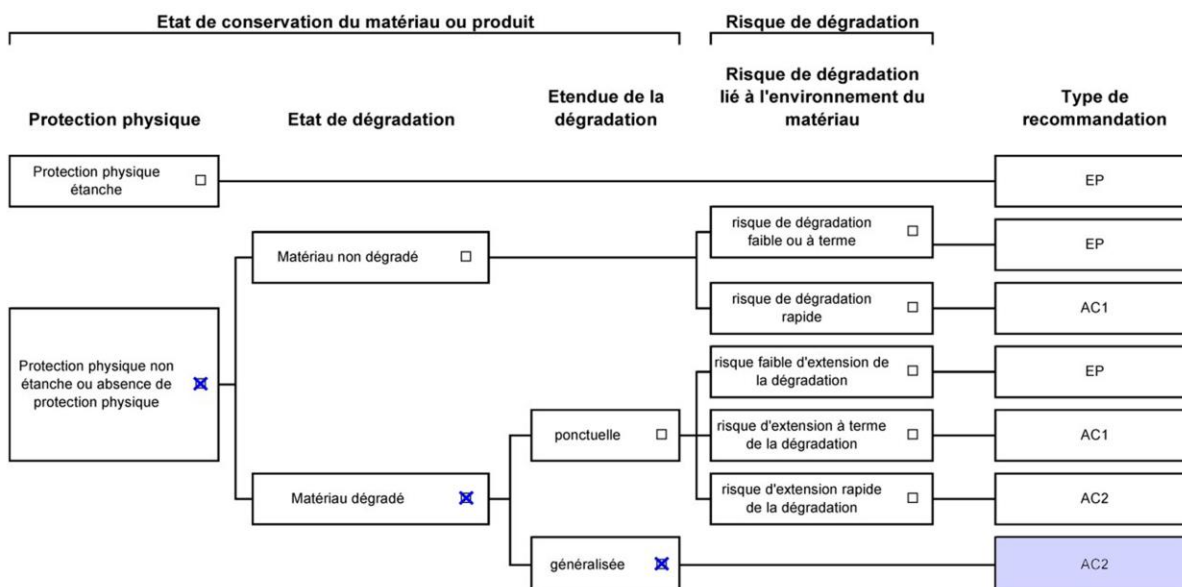
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage - Salle d'eau

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

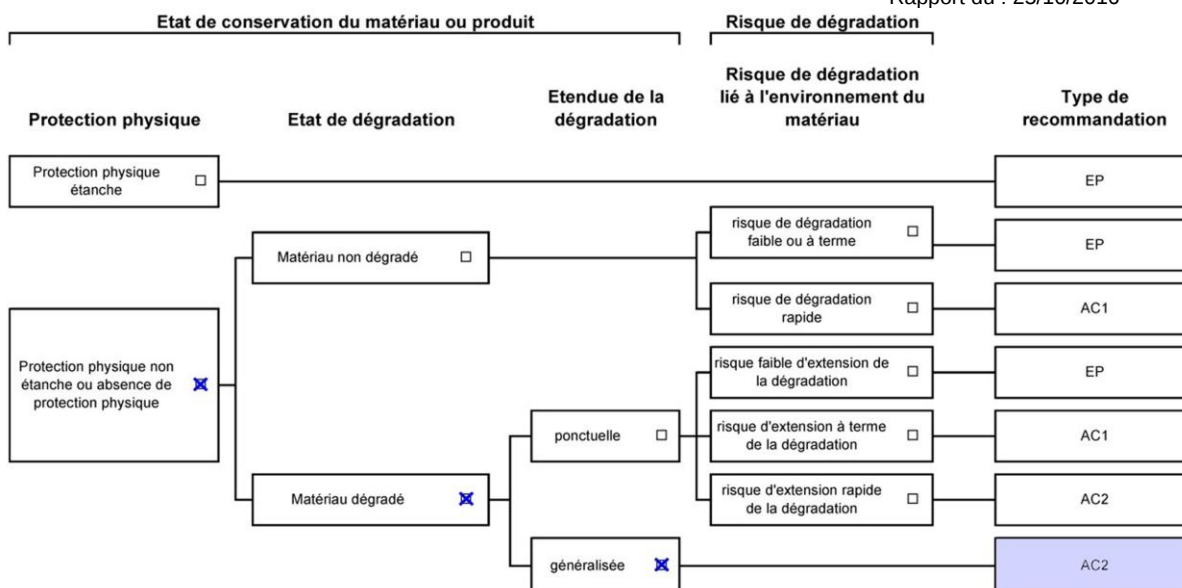
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage - Pièce 25

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

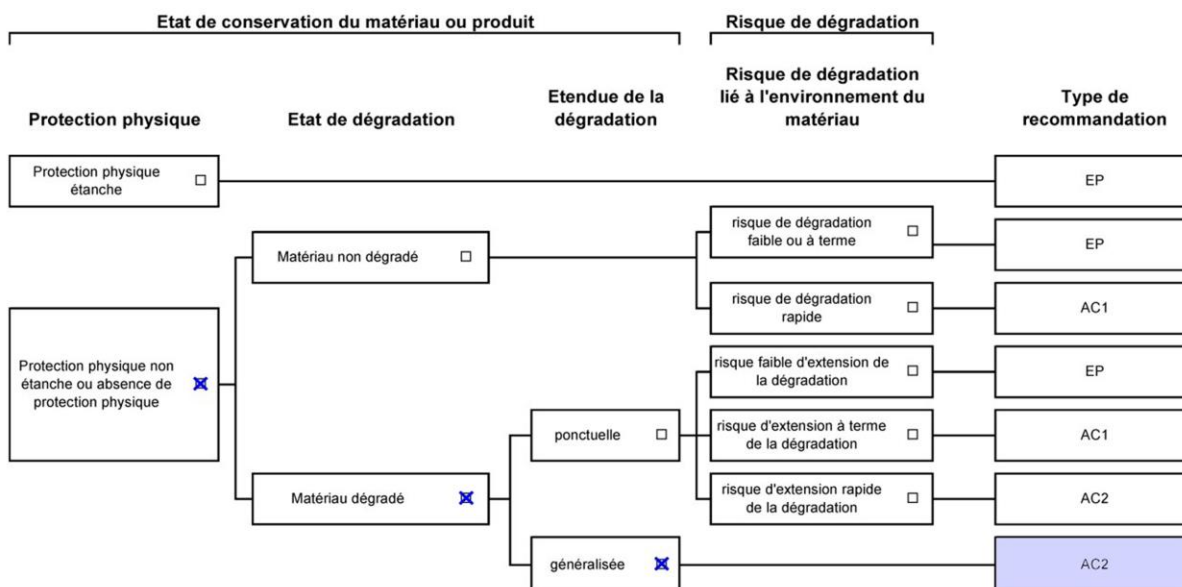
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Dégagement 5

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

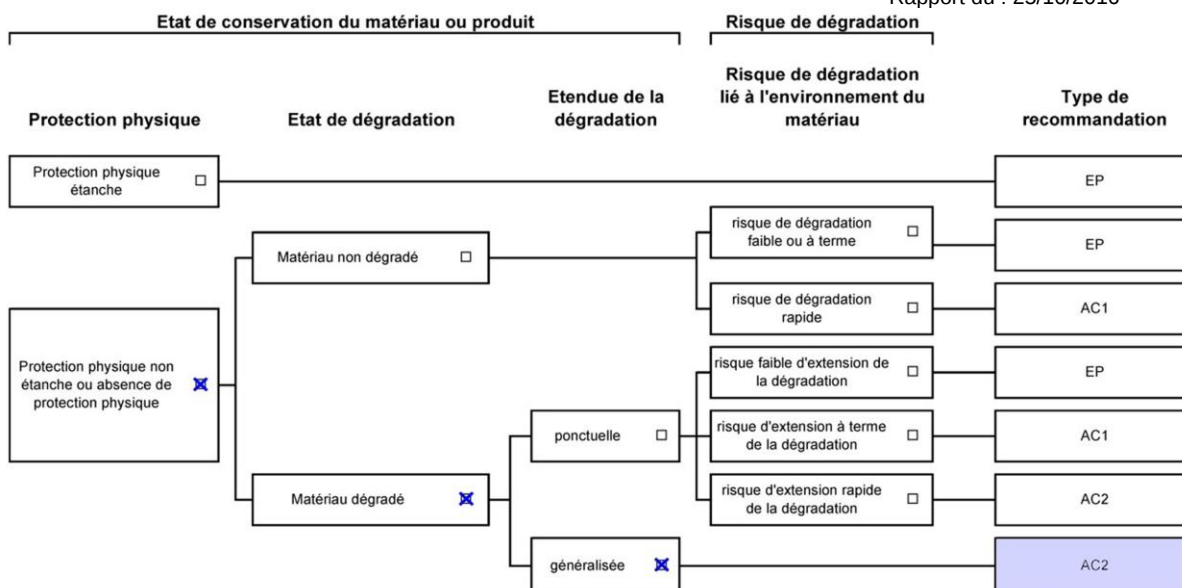
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 30

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

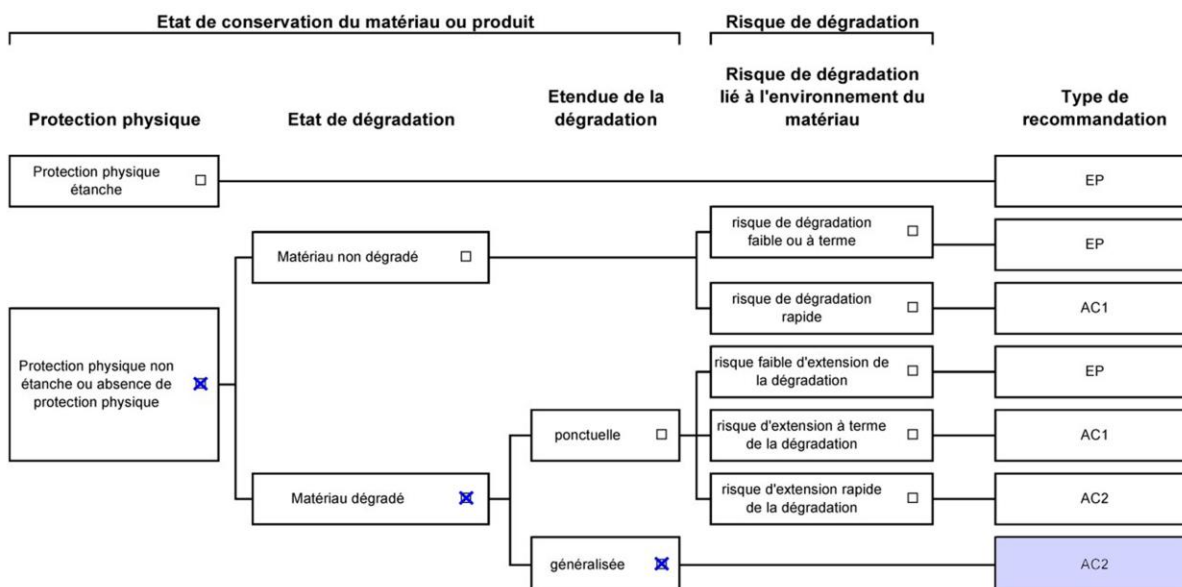
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 31

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

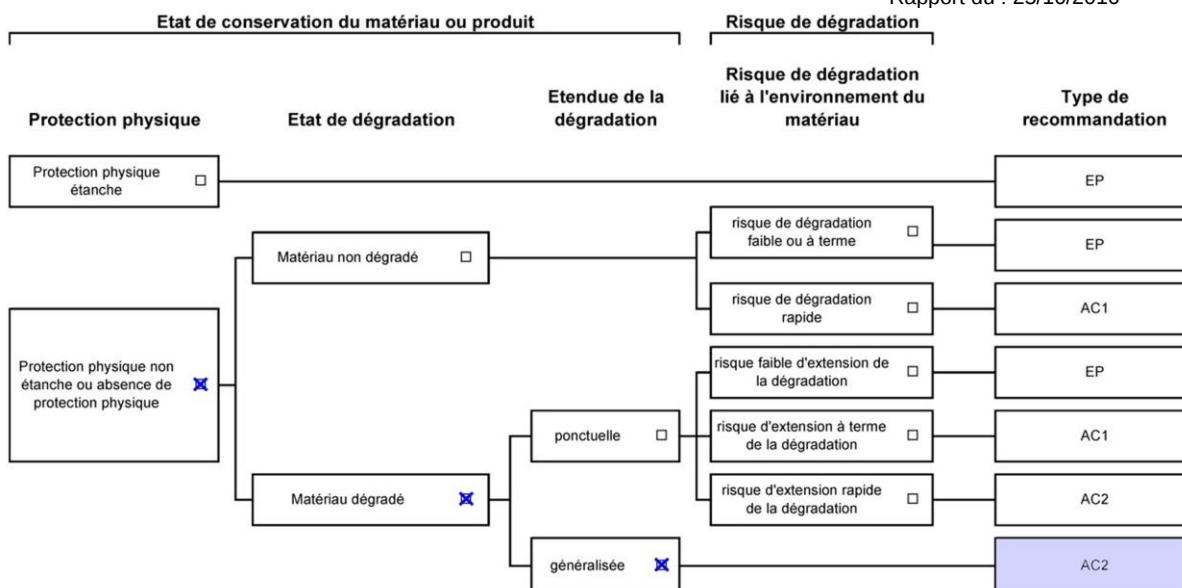
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 32

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

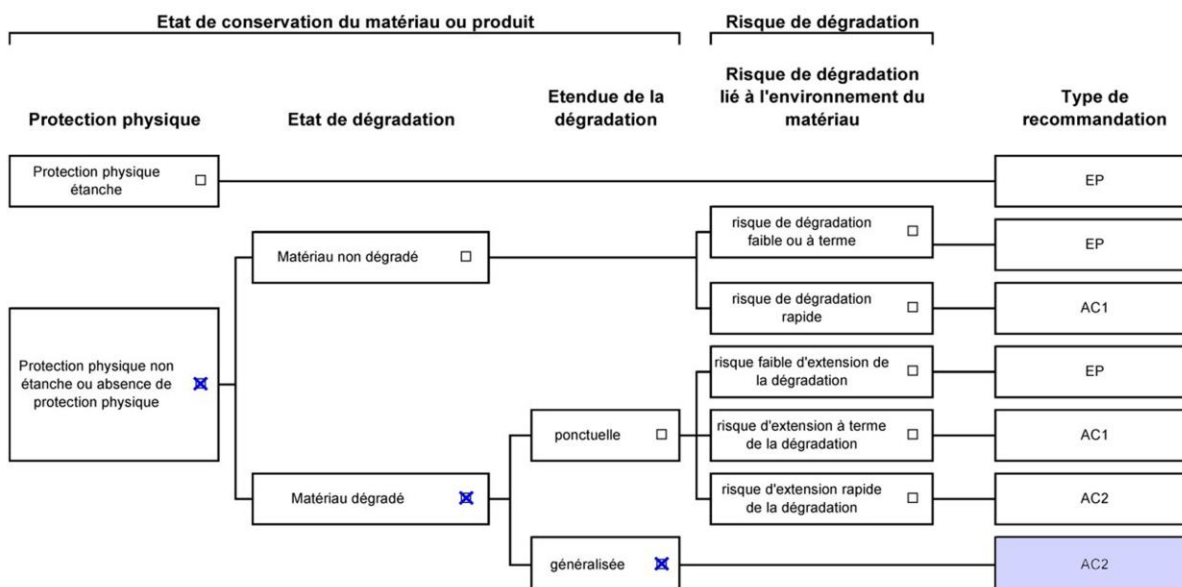
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 33

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

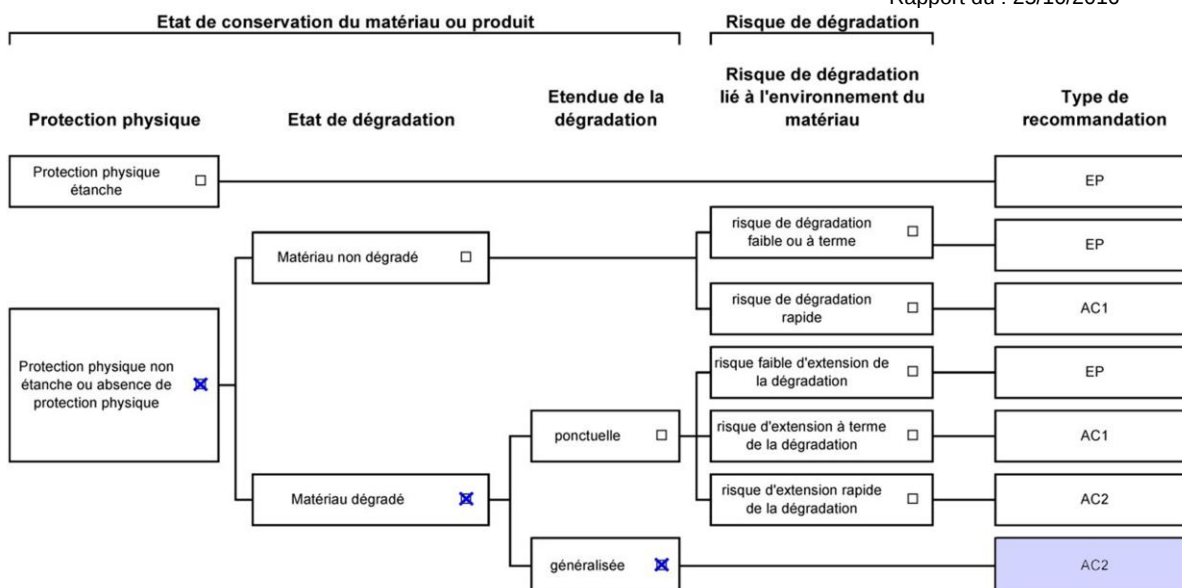
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 34

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

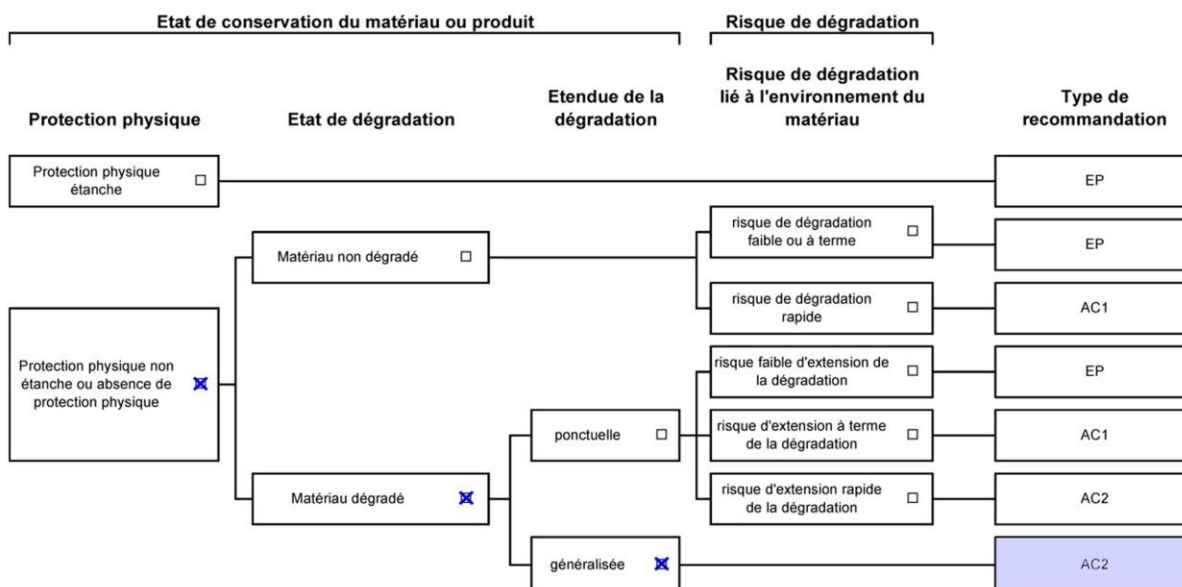
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 35

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

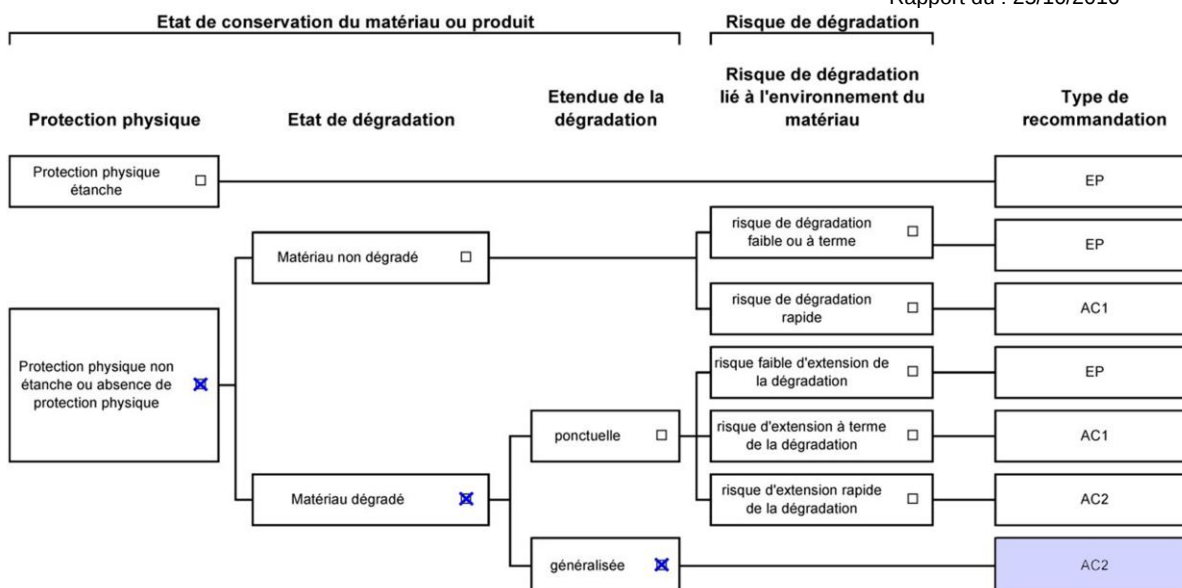
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 36

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

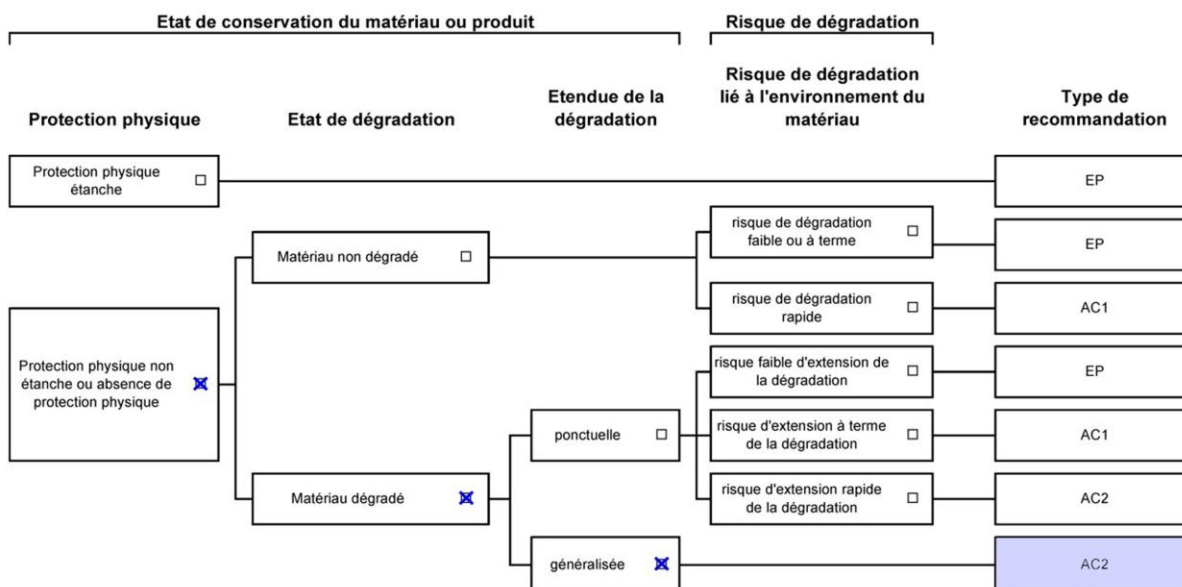
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 37

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

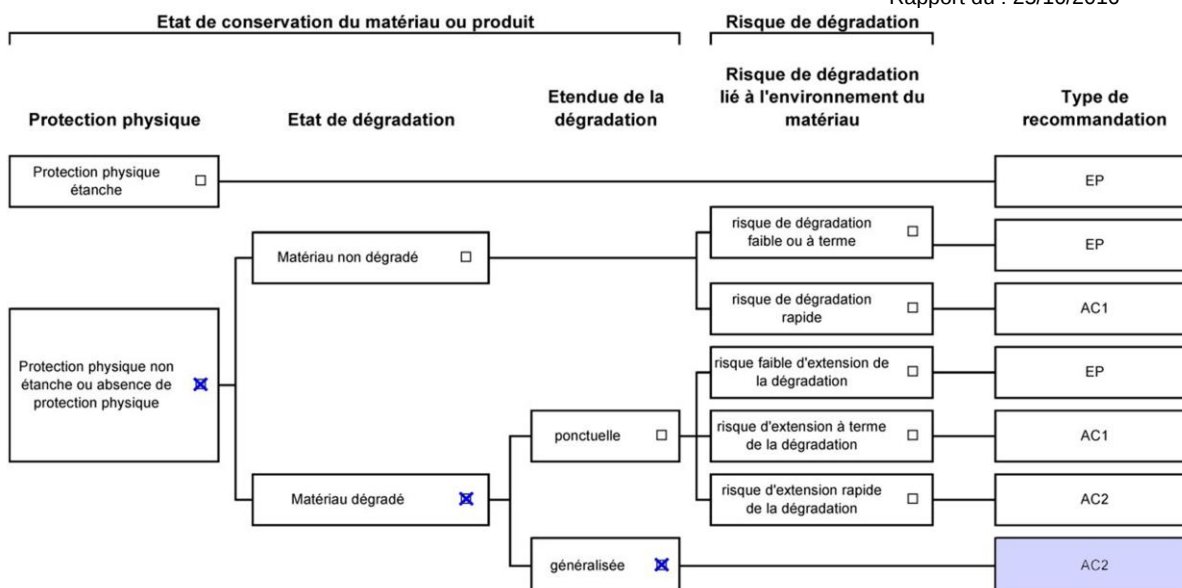
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Dégagement 6

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

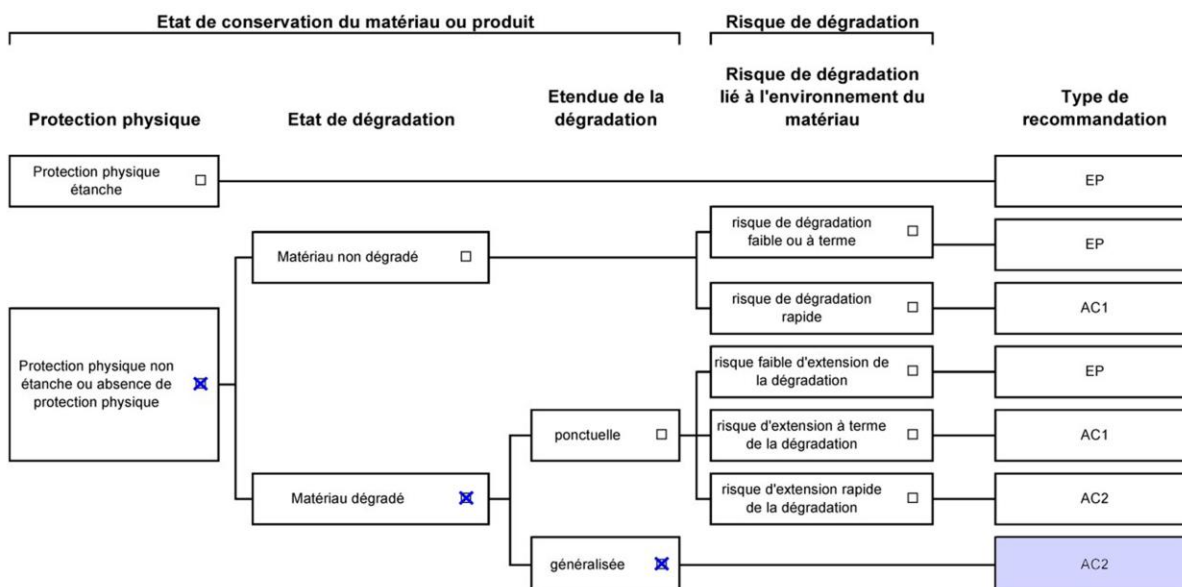
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 40

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

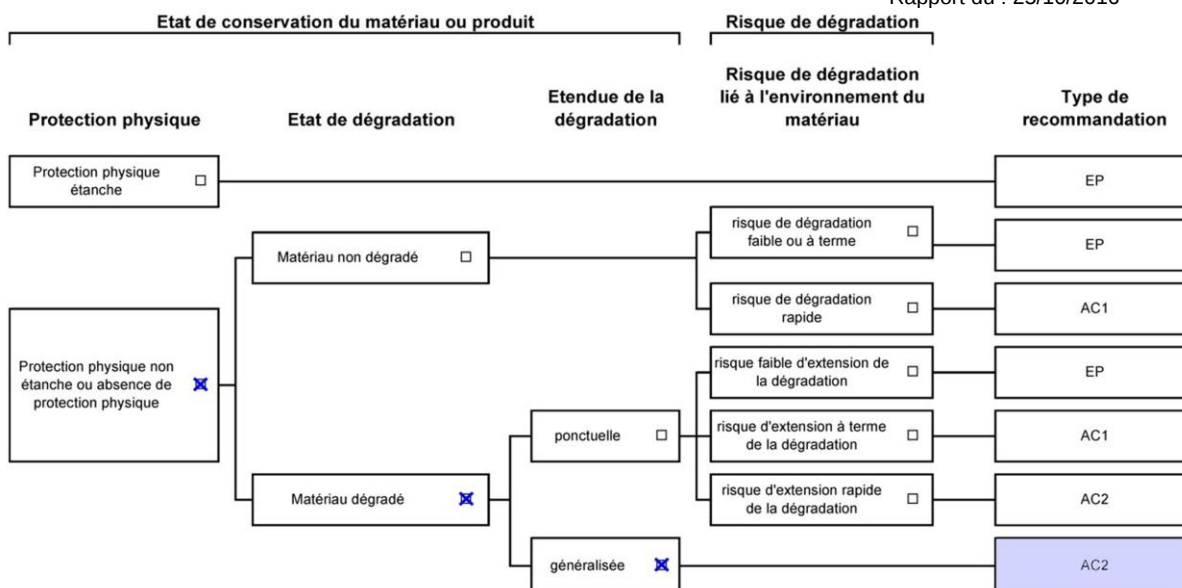
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 41

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

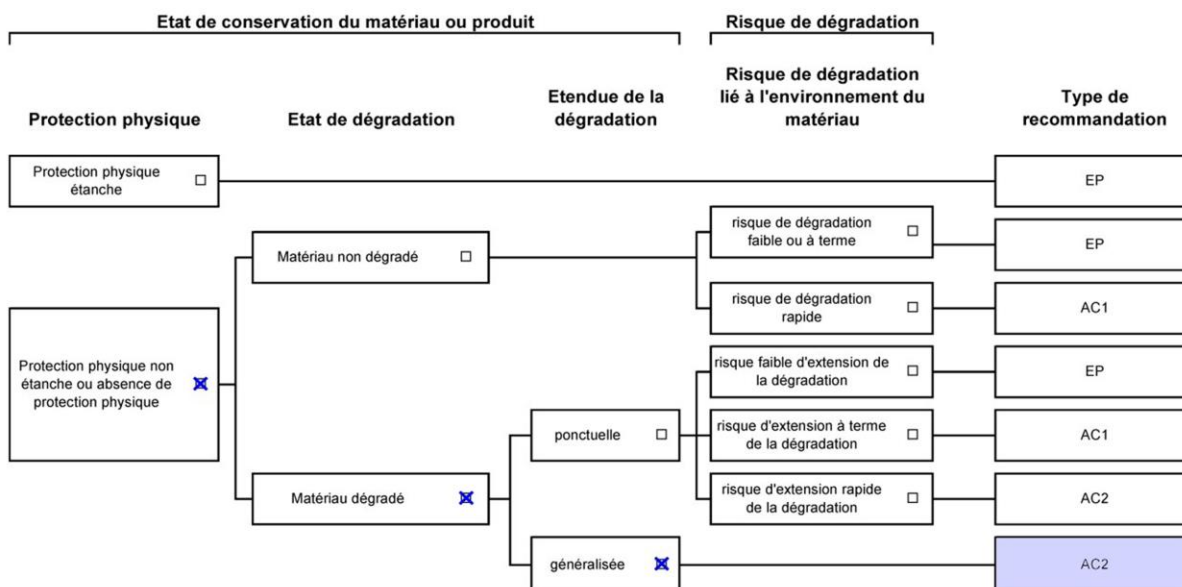
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - WC 6

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

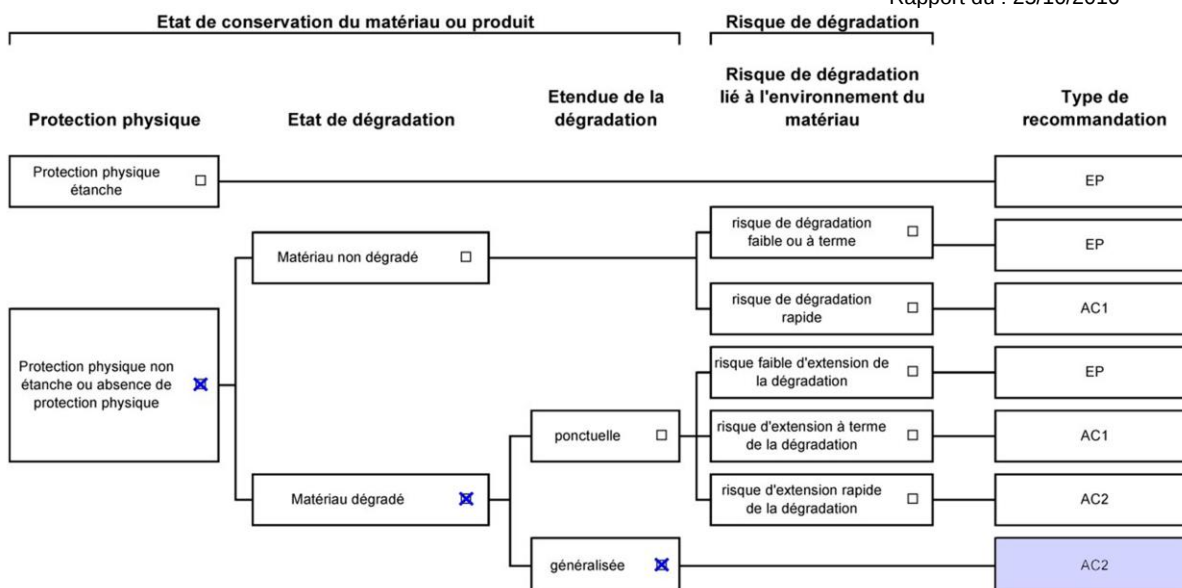
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 42

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

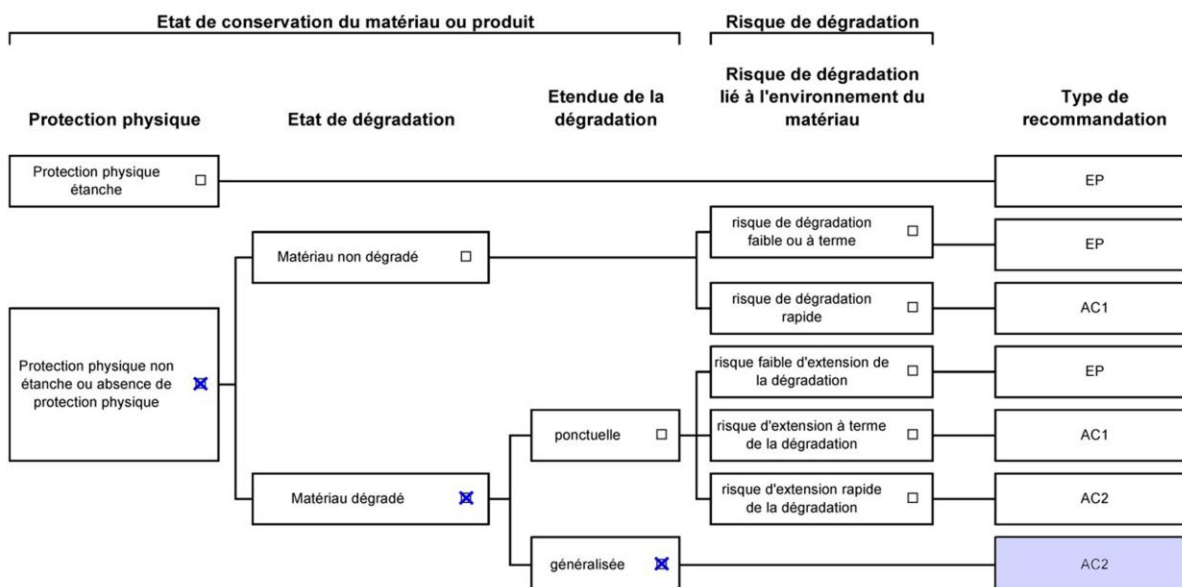
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 43

Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

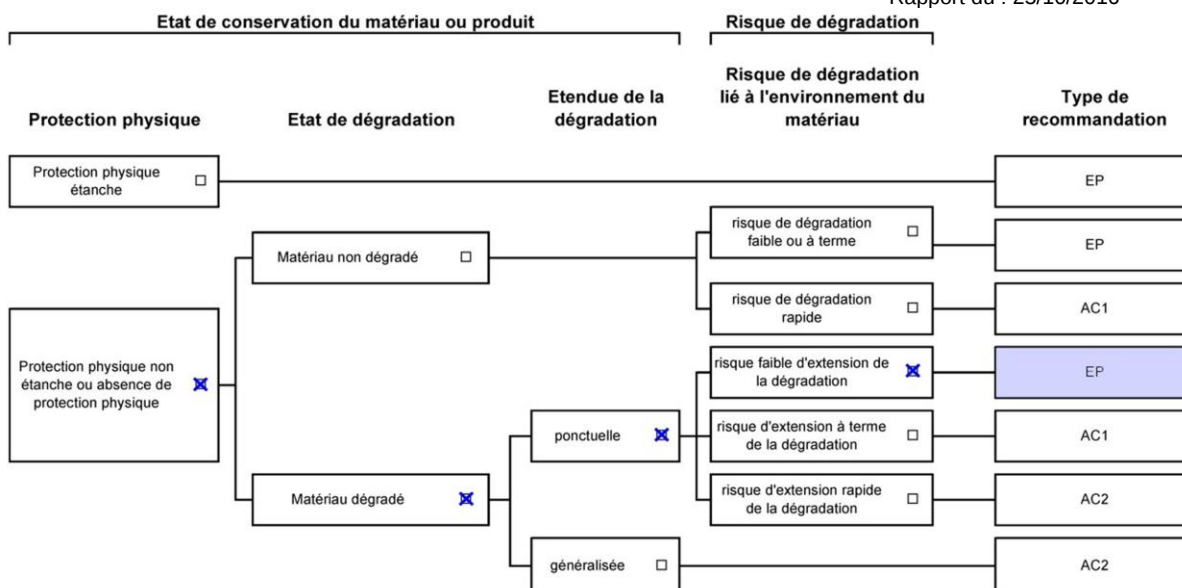
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage 2 - Pièce 47

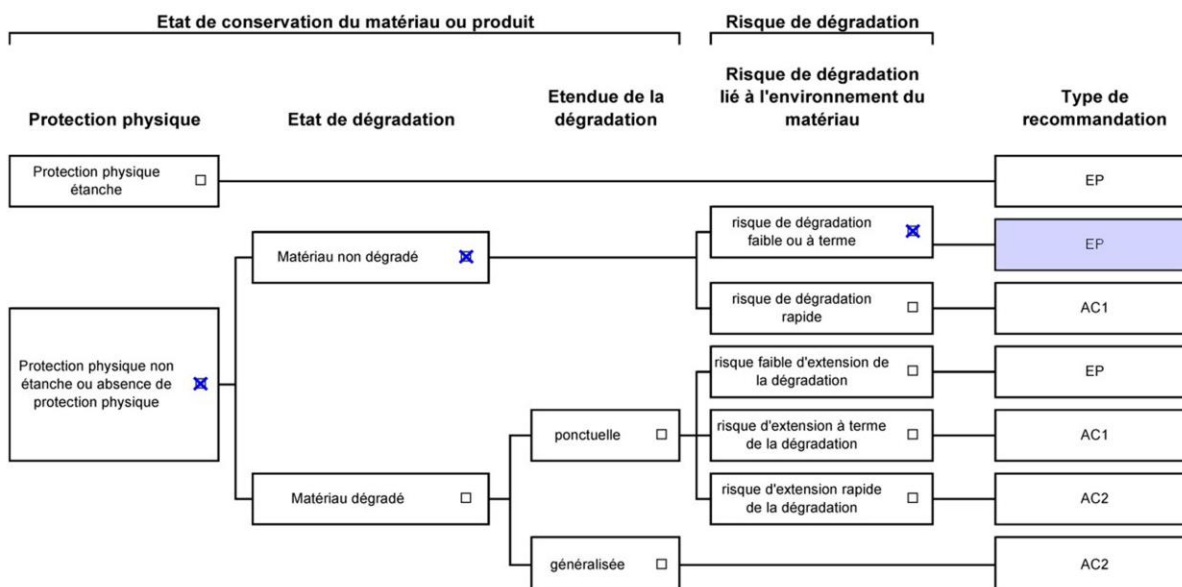
Identifiant Matériau : 0006

Matériau : Dalles de sol

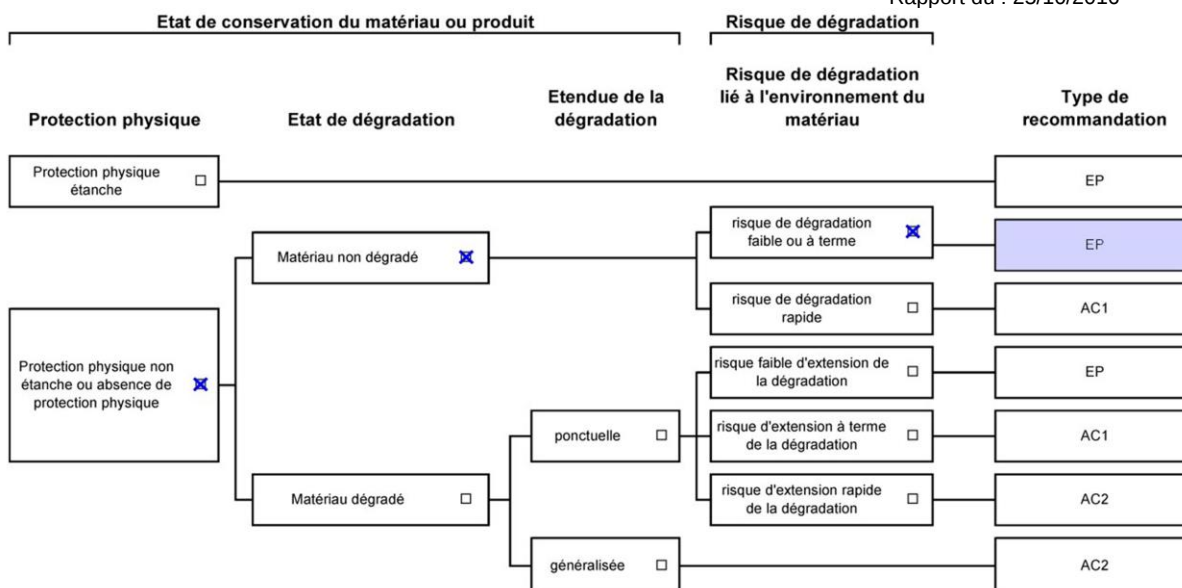
Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



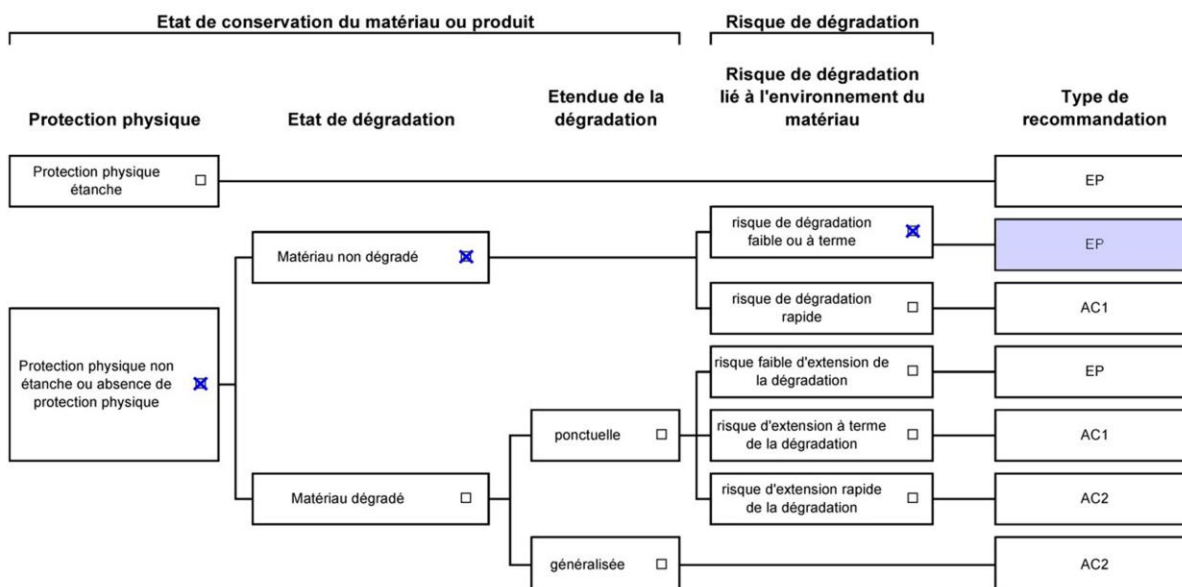
Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Sous-Sol - Pièce 5
Identifiant Matériau : 0001
Matériau : Conduit de ventilation en fibro-ciment
Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



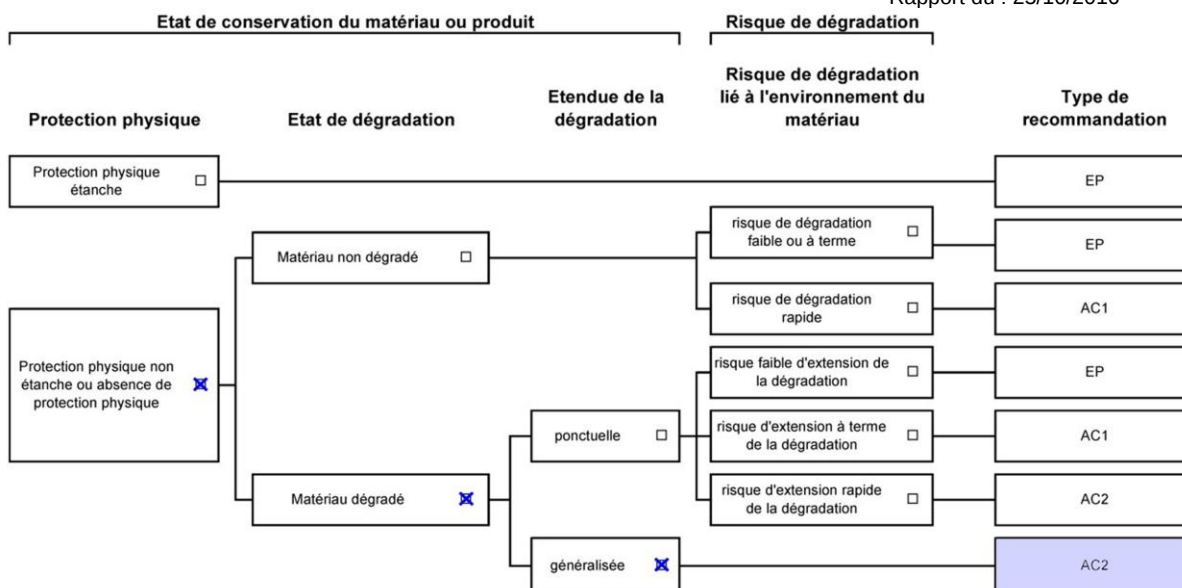
Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Sous-Sol - Pièce 5
Identifiant Matériau : 0012
Matériau : Conduit de ventilation en fibro-ciment
Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Sous-Sol - Pièce 5
Identifiant Matériau : 0013
Matériau : Panneaux de cloisons
Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Sous-Sol - Pièce 65
Identifiant Matériau : 0014
Matériau : Panneaux de cloisons
Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 815446

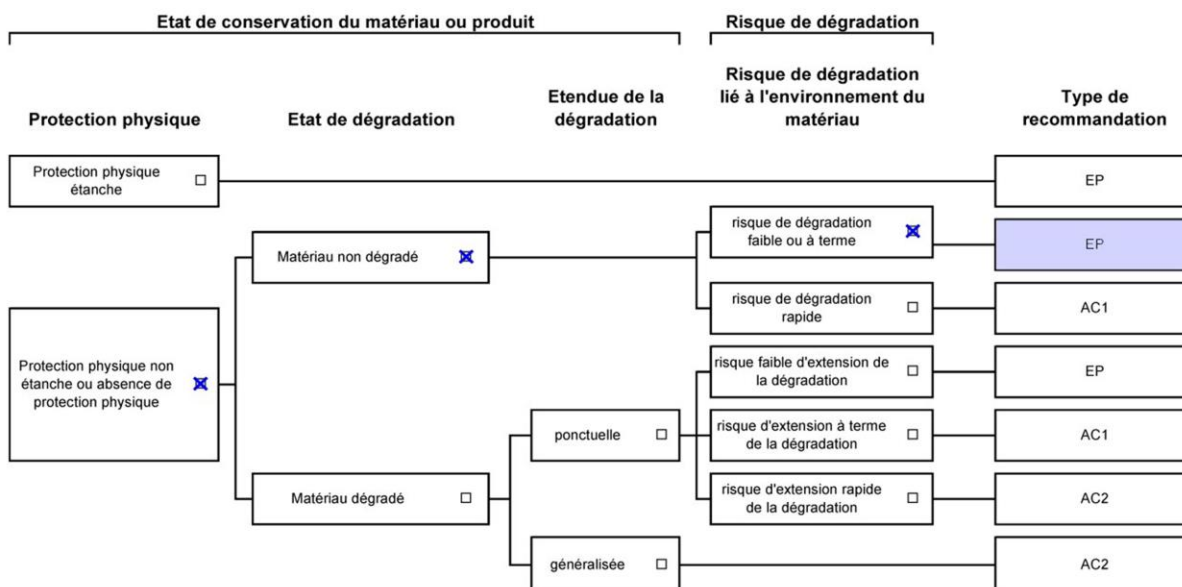
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : Sous-Sol - Pièce 66

Identifiant Matériau : 0015

Matériau : Panneaux de cloisons

Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446

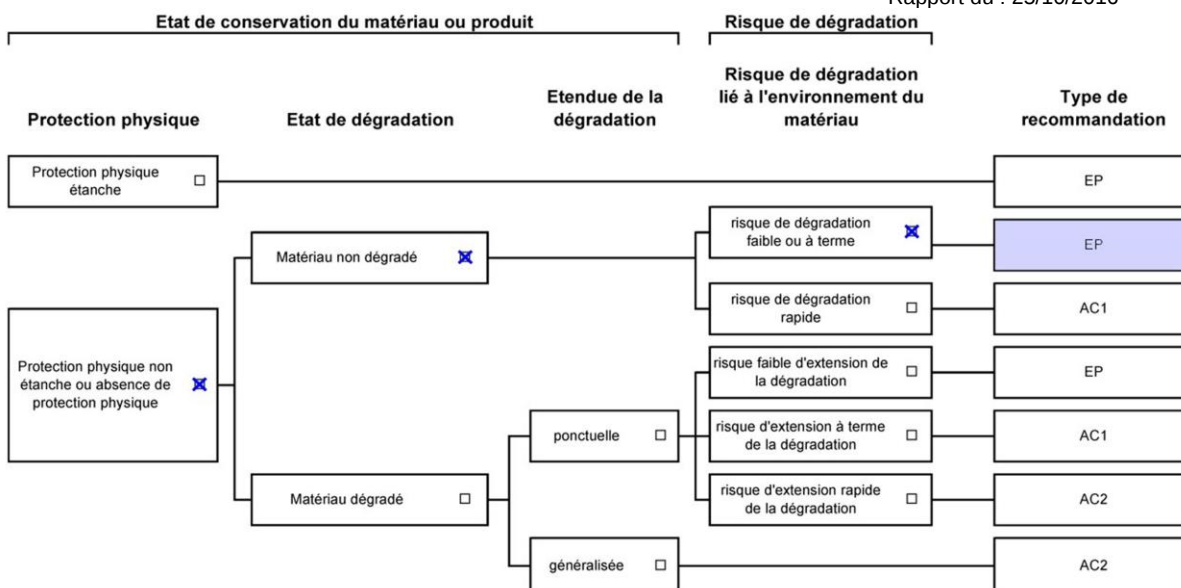
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : Sous-Sol - Pièce 66

Identifiant Matériau : 0017

Matériau : Conduit de ventilation en fibro-ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 815446

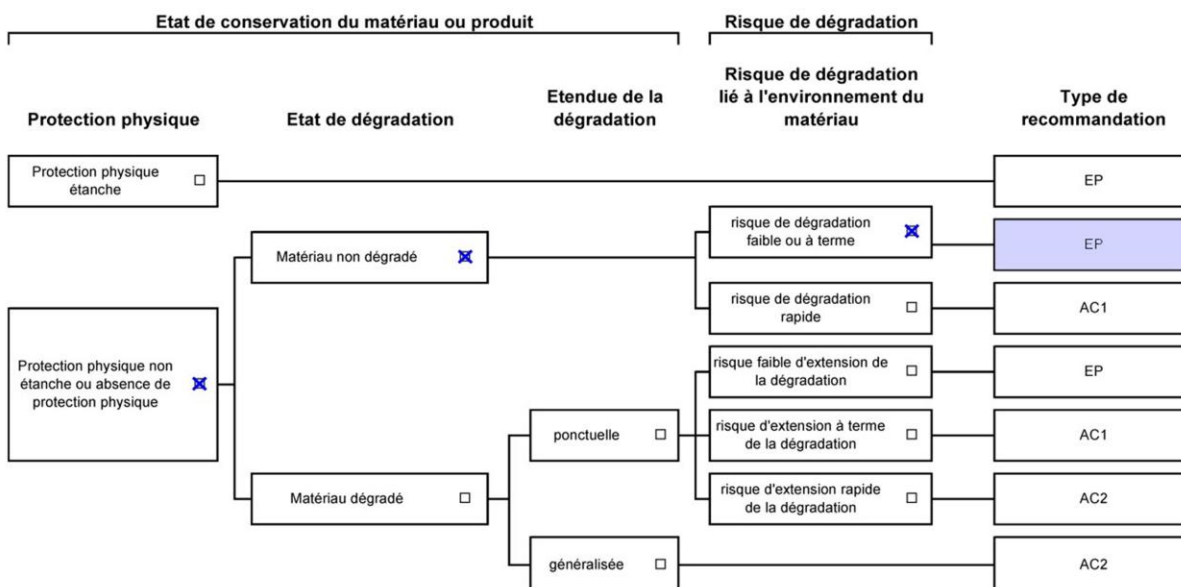
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : Annexes - Toiture

Identifiant Matériau : 0018

Matériau : Conduit de ventilation en fibro-ciment

Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 815446

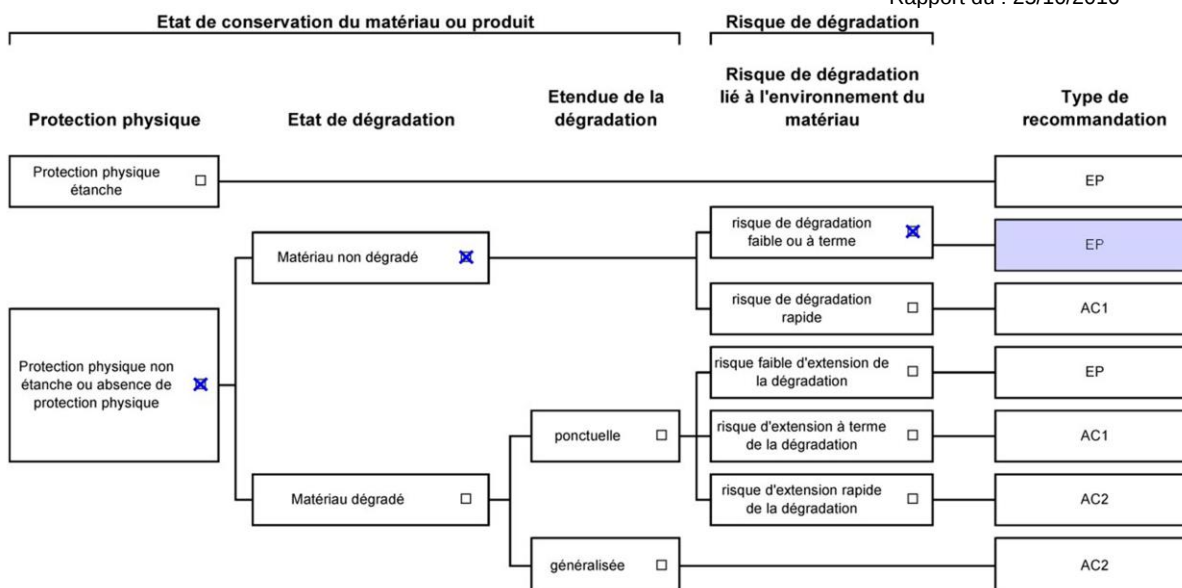
Date de l'évaluation : 03/10/2016

Bâtiment / local ou zone homogène : Annexes - Toiture

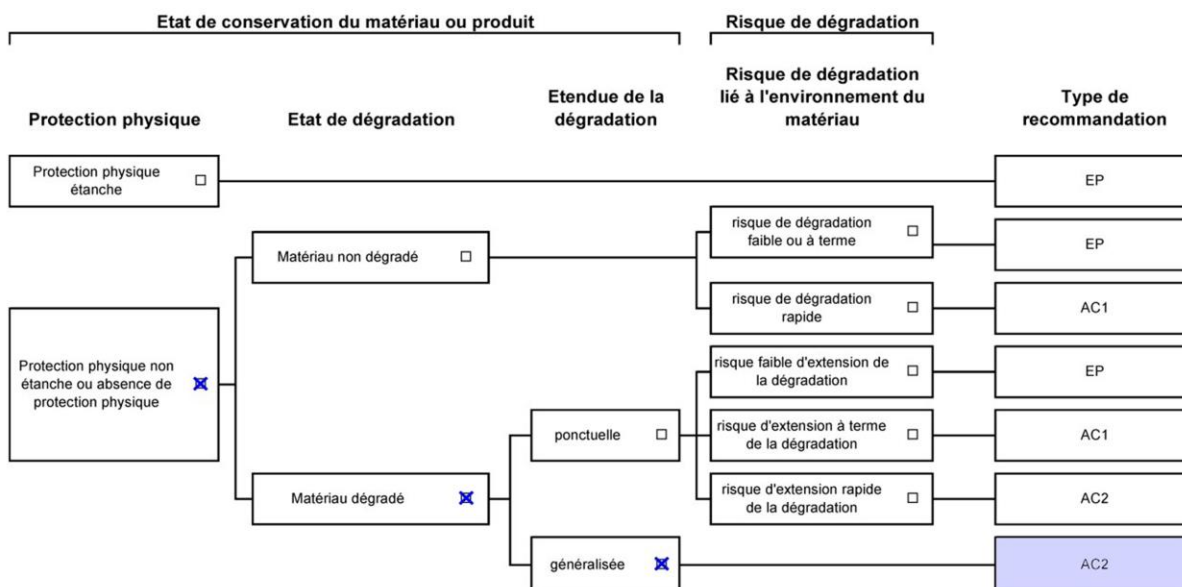
Identifiant Matériau : 0019

Matériau : Chapeaux de cheminée en fibro-ciment

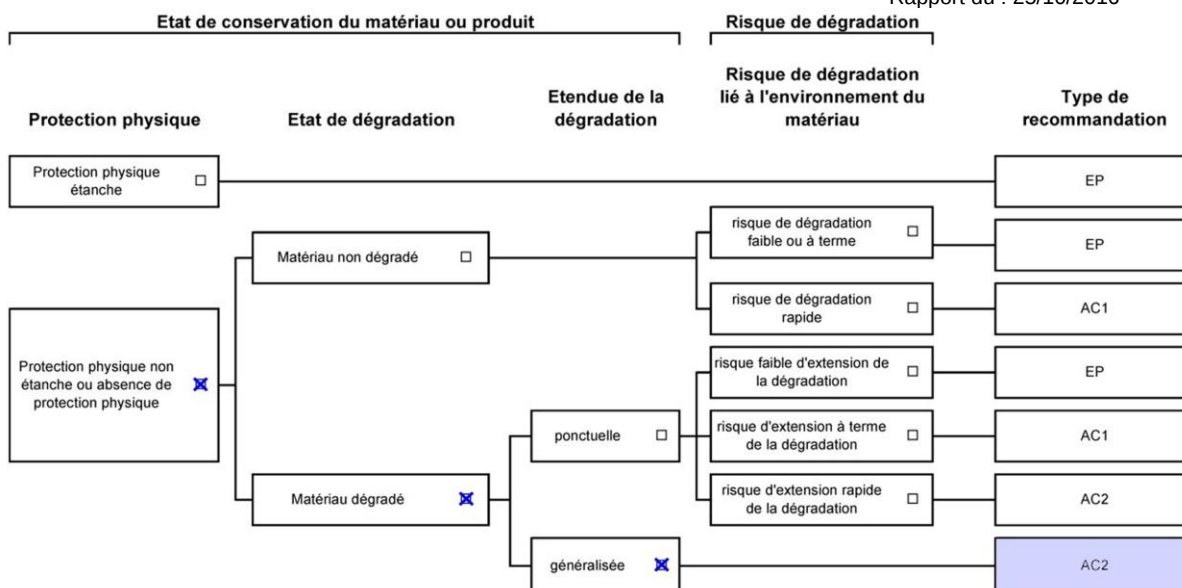
Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Annexes - Abris de jardin
Identifiant Matériau : 0020
Matériau : Plaques ondulées fibro-ciment
Résultat EP : Il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.



Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Annexes - Local à vélo
Identifiant Matériau : 0021
Matériau : Plaques ondulées fibro-ciment
Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.



Dossier n° 815446
Date de l'évaluation : 03/10/2016
Bâtiment / local ou zone homogène : Annexes - Local à vélo
Identifiant Matériau : 0022
Matériau : Plaques (fibres-ciment)
Résultat AC2 : Il est recommandé de réaliser une action corrective de second niveau.

3-6 Rapport(s) d'analyse(s) en laboratoire :

Identification des prélèvements :

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
815446/0002-AFA0001-041016	Rez de chaussée - Pièce 7	Planchers	Dalles de sol	Dalles de sol Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
815446/0003-AFA0002-041016	Rez de chaussée - Pièce 7	Planchers	Dalles de sol	Dalles de sol Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
815446/0004-AFA0003-041016	Rez de chaussée - Pièce 17	Planchers	Dalles de sol	Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
815446/0006-AFA0004-041016	1er étage - Pièce 24	Planchers	Dalles de sol	Dalles de sol Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
815446/0007-AFA0005-041016	1er étage - Pièce 26	Planchers	Dalles de sol	Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
815446/0008-AFA0006-041016	1er étage - Pièce 28	Planchers	Dalles de sol	Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	

Diagnostic Amiante avant Vente

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
815446/0009-AFA0007-041016	1er étage 2 - Pièce 44	Planchers	Dalles de sol	Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
815446/0010-AFA0008-041016	1er étage 2 - Pièce 46	Planchers	Dalles de sol	Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
815446/0011-AFA0009-041016	Sous-Sol - Pièce 63	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Calorifugeages	Calorifugeages Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
815446/0016-A0-041016	Sous-Sol - Pièce 66	Cloisons (légères et préfabriquées), Gaines et Coffres verticaux	Panneaux de cloisons	Pare-vapeur en carton ou papier amianté Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	

Copie des rapports d'essais :



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT141610-10016 EN DATE DU 10/10/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALLO DIAGNOSTIC
M. Alexis FAITROP
PARC ST FIACRE
53200 CHATEAU-GONTIER

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1416-23751
Echantillon ITGA : IT141610-10016
Reçu au laboratoire le : 07/10/2016

Réf. Client :

Commande	815446
Dossier client	Société UGECAM EVRY - Essonne - 33 AVENUE DE MOUSSEAU CHATEAU - 91000 EVRY
Echantillon	815446/0002-AFA0001-041016 - Dalles de sol - Planchers - Rez de chaussée - Pièce 7
Description ITGA	Dalle dure cassante grise / Colle polymère jaune / Ragrée gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Dalle dure cassante grise	META le 10/10/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1
Colle polymère jaune non séparable + ragréage gris non séparable	META le 10/10/2016	Amiante non détecté	---	3

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Diagnostic Amiante avant Vente



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT141610-10017 EN DATE DU 10/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALLO DIAGNOSTIC
M. Alexis FAITROP
PARC ST FIACRE
53200 CHATEAU-GONTIER

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1416-23751
Echantillon ITGA : IT141610-10017
Reçu au laboratoire le : 07/10/2016

Réf. Client :

Commande	815446
Dossier client	Société UGECAM EVRY - Essonne - 33 AVENUE DE MOUSSEAU CHATEAU - 91000 EVRY
Echantillon	815446/0003-AFA0002-041016 - Dalles de sol - Planchers - Rez de chaussée - Pièce 7
Description ITGA	Dalle dure cassante noire / Colle polymère jaune

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Dalle dure cassante noire + colle polymère jaune non séparable	META le 10/10/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT141610-10018 EN DATE DU 10/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALLO DIAGNOSTIC
M. Alexis FAITROP
PARC ST FIACRE
53200 CHATEAU-GONTIER

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1416-23751
Echantillon ITGA : IT141610-10018
Reçu au laboratoire le : 07/10/2016

Réf. Client :

Commande	815446
Dossier client	Société UGECAM EVRY - Essonne - 33 AVENUE DE MOUSSEAU CHATEAU - 91000 EVRY
Echantillon	815446/0004-AFA0003-041016 - Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante - Planchers - Rez de chaussée - Pièce 17
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragrée gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris non séparable	META le 10/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Diagnostic Amiante avant Vente



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT141610-10019 EN DATE DU 10/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALLO DIAGNOSTIC
M. Alexis FAITROP
PARC ST FIACRE
53200 CHATEAU-GONTIER

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1416-23751
Echantillon ITGA : IT141610-10019
Reçu au laboratoire le : 07/10/2016

Réf. Client :

Commande	815446
Dossier client	Société UGECAM EVRY - Essonne - 33 AVENUE DE MOUSSEAU CHATEAU - 91000 EVRY
Echantillon	815446/0006-AFA0004-041016 - Dalles de sol - Planchers - 1er étage - Pièce 24
Description ITGA	Dalle dure cassante beige / Colle polymère jaune en faible quantité avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Dalle dure cassante beige + colle polymère jaune en faible quantité avec poussières non séparable	META le 10/10/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Diagnostic Amiante avant Vente



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT141610-10020 EN DATE DU 10/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALLO DIAGNOSTIC
M. Alexis FAITROP
PARC ST FIACRE
53200 CHATEAU-GONTIER

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1416-23751
Echantillon ITGA : IT141610-10020
Reçu au laboratoire le : 07/10/2016

Réf. Client :

Commande	815446
Dossier client	Société UGECAM EVRY - Essonne - 33 AVENUE DE MOUSSEAU CHATEAU - 91000 EVRY
Echantillon	815446/0007-AFA0005-041016 - Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante - Planchers - 1er étage - Pièce 26
Description ITGA	Revêtement souple beige

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Revêtement souple beige	META le 10/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Diagnostic Amiante avant Vente



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT141610-10021 EN DATE DU 10/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALLO DIAGNOSTIC
M. Alexis FAITROP
PARC ST FIACRE
53200 CHATEAU-GONTIER

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1416-23751
Echantillon ITGA : IT141610-10021
Reçu au laboratoire le : 07/10/2016

Réf. Client :

Commande	815446
Dossier client	Société UGECAM EVRY - Essonne - 33 AVENUE DE MOUSSEAU CHATEAU - 91000 EVRY
Echantillon	815446/0008-AFA0006-041016 - Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante - Planchers - 1er étage - Pièce 28
Description ITGA	Revêtement souple marron avec couche fibreuse

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Revêtement souple marron avec couche fibreuse	META le 10/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT141610-10022 EN DATE DU 10/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALLO DIAGNOSTIC
M. Alexis FAITROP
PARC ST FIACRE
53200 CHATEAU-GONTIER

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1416-23751
Echantillon ITGA : IT141610-10022
Reçu au laboratoire le : 07/10/2016

Réf. Client :

Commande	815446
Dossier client	Société UGECAM EVRY - Essonne - 33 AVENUE DE MOUSSEAU CHATEAU - 91000 EVRY
Echantillon	815446/0009-AFA0007-041016 - Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante - Planchers - 1er étage 2 - Pièce 44
Description ITGA	Revêtement souple gris avec couche fibreuse et poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Revêtement souple gris avec couche fibreuse et poussières	META le 10/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT141610-10023 EN DATE DU 10/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALLO DIAGNOSTIC
M. Alexis FAITROP
PARC ST FIACRE
53200 CHATEAU-GONTIER

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1416-23751
Echantillon ITGA : IT141610-10023
Reçu au laboratoire le : 07/10/2016

Réf. Client :

Commande	815446
Dossier client	Société UGECAM EVRY - Essonne - 33 AVENUE DE MOUSSEAU CHATEAU - 91000 EVRY
Echantillon	815446/0010-AFA0008-041016 - Linoléum ou moquette avec une sous couche cartonneuse contenant de l'amiante - Planchers - 1er étage 2 - Pièce 46
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune en faible quantité avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Revêtement souple beige + colle polymère jaune en faible quantité avec poussières non séparable	META le 10/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Diagnostic Amiante avant Vente



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT141610-10024 EN DATE DU 10/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALLO DIAGNOSTIC
M. Alexis FAITROP
PARC ST FIACRE
53200 CHATEAU-GONTIER

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1416-23751
Echantillon ITGA : IT141610-10024
Reçu au laboratoire le : 07/10/2016

Réf. Client :

Commande	815446
Dossier client	Société UGECAM EVRY - Essonne - 33 AVENUE DE MOUSSEAU CHATEAU - 91000 EVRY
Echantillon	815446/0011-AFA0009-041016 - Calorifugeages - Flocages Calorifugeages Faux plafonds - Sous-Sol - Pièce 63
Description ITGA	Matériau en liège noir / Toile blanche plâtrée

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau en liège noir non séparable + toile blanche plâtrée	META le 10/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Diagnostic Amiante avant Vente



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT141610-10025 EN DATE DU 10/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALLO DIAGNOSTIC
M. Alexis FAITROP
PARC ST FIACRE
53200 CHATEAU-GONTIER

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1416-23751
Echantillon ITGA : IT141610-10025
Reçu au laboratoire le : 07/10/2016

Réf. Client :

Commande	815446
Dossier client	Société UGECAM EVRY - Essonne - 33 AVENUE DE MOUSSEAU CHATEAU - 91000 EVRY
Echantillon	815446/0016-AFA0010-041016 - Pare-vapeur en carton ou papier amianté - Cloisons (légères et préfabriquées) Gaines et Coffres verticaux - Sous-Sol - Pièce 66
Description ITGA	Matériau compact gris avec fibres / Matériau plâtreux blanc

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau compact gris avec fibres non séparable + matériau plâtreux blanc non séparable	META le 10/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

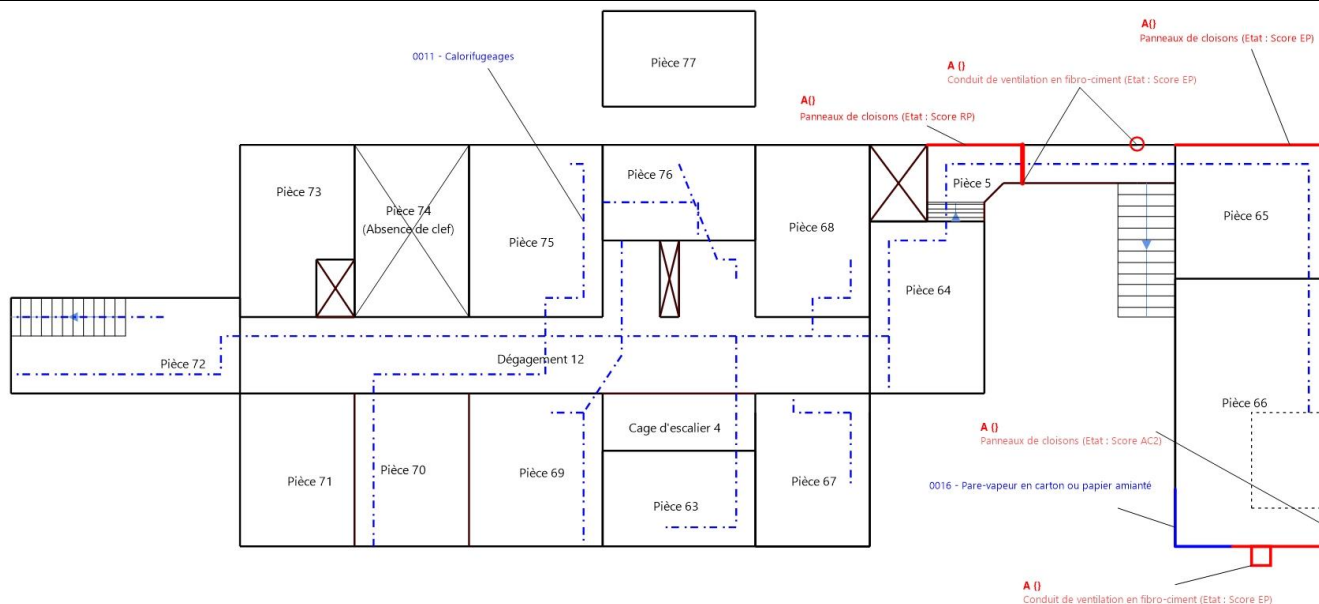
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

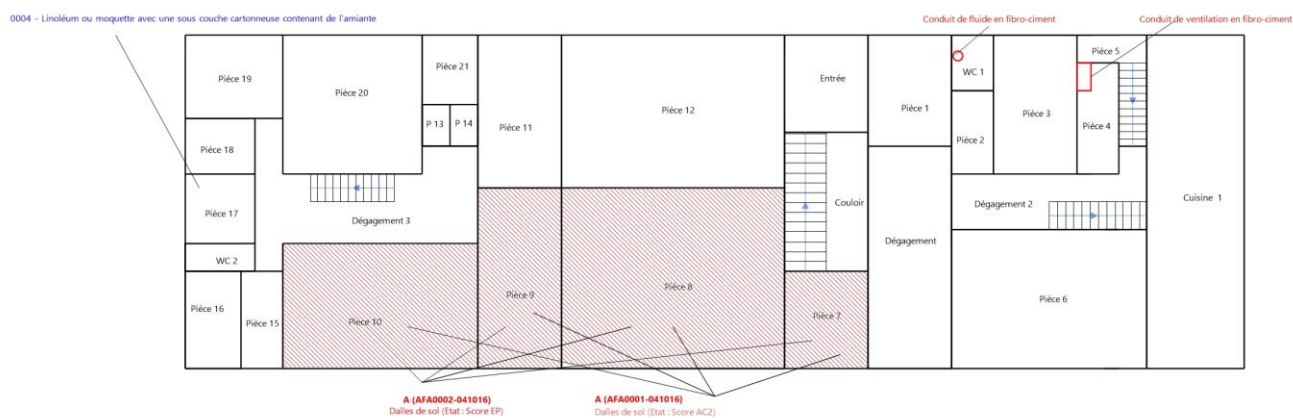
Page 1 / 1

Diagnostic Amiante avant Vente

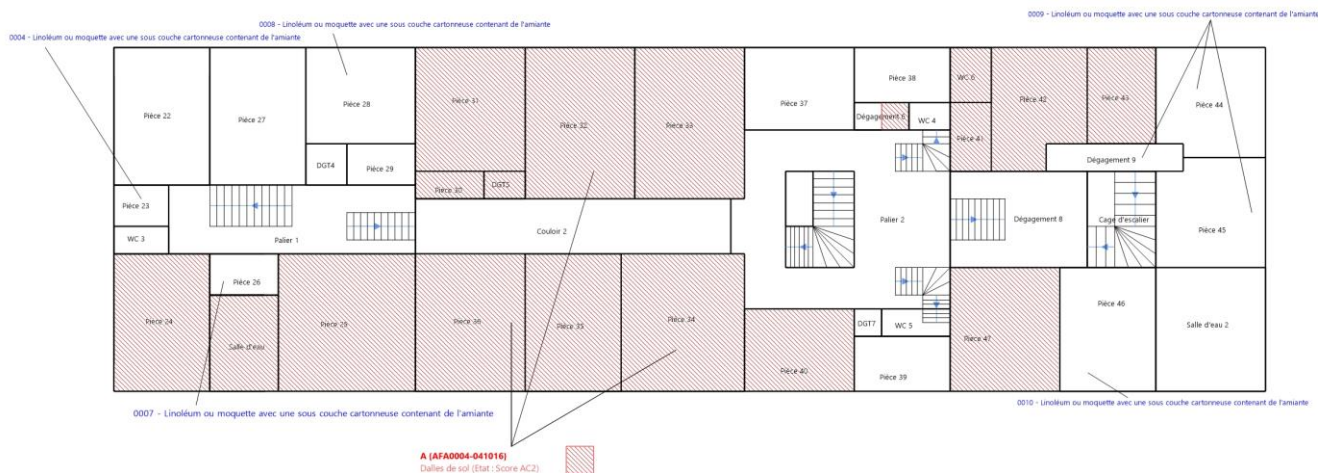
4 - CROQUIS DE REPERAGE



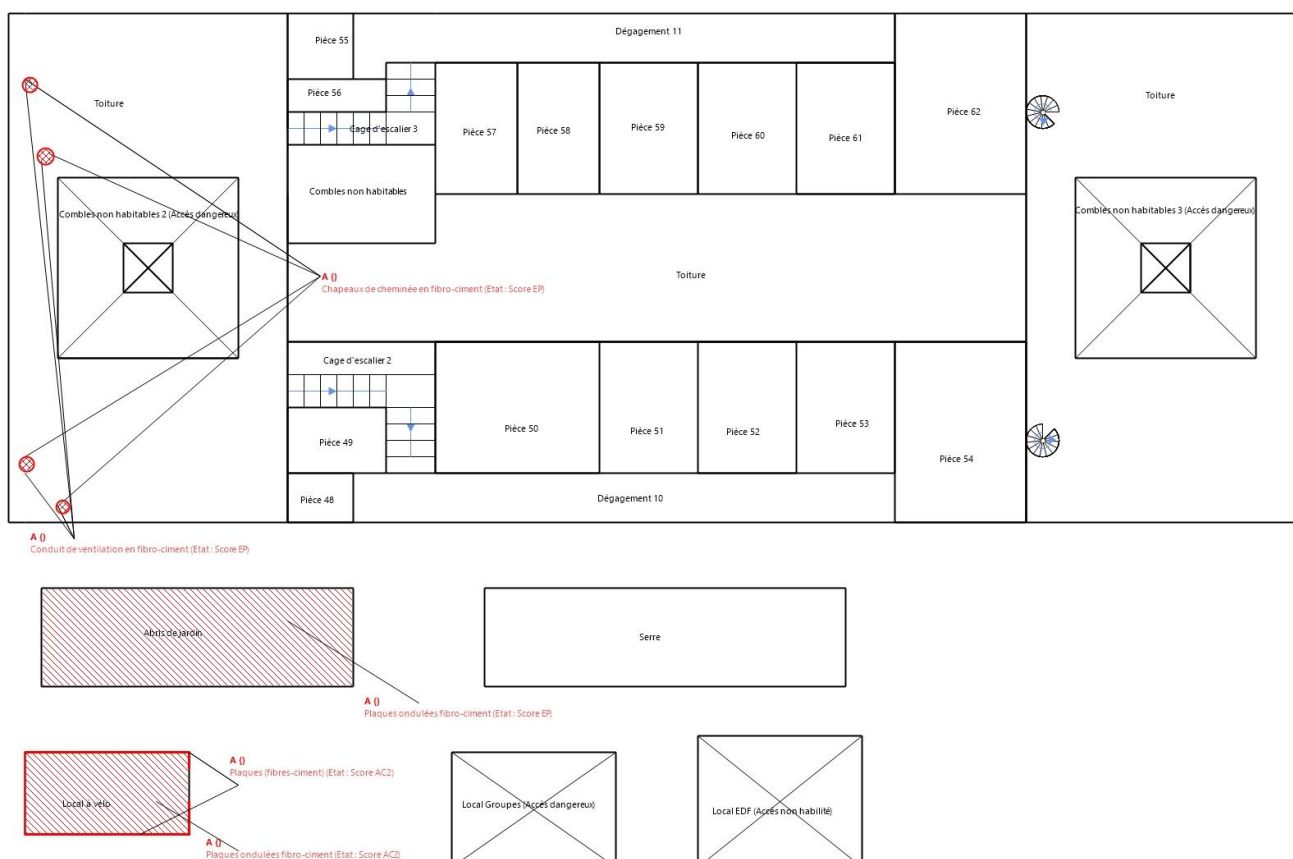
Adresse du bien : 33 AVENUE DE MOUSSEAU
CHATEAU 91000 EVRY SOUS/SOL



Adresse du bien : 33 AVENUE DE MOUSSEAU
CHATEAU 91000 EVRY RDC



**Adresse du bien : 33 AVENUE DE MOUSSEAU
CHATEAU 91000 EVRY 1^{ER} ETAGE**



**Adresse du bien : 33 AVENUE DE MOUSSEAU
CHATEAU 91000 EVRY 2^{EME} ETAGE**

Diagnostic Amiante avant Vente

Légende			
	Surface de matériaux amiantés	N° prélèvement	Matériaux prélevés – négatif
	Linéaire de matériaux amiantés	A N° prélèvement (matériaux-état)	Matériaux prélevés – positif

5 - CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

L'opérateur de repérage procède à un examen visuel des ouvrages en vue de rechercher puis de recenser et identifier les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante (matériau ou produit ayant intégré de l'amiante pendant certaines périodes de leur fabrication) entrant dans le cadre de la présente mission.

Le programme du présent repérage est conforme aux listes A & B de l'annexe 13.9 du Code de la santé publique :

Décret 2011-629 du 03 juin 2011 : Annexe 13-9, Liste A	
Composant à vérifier ou à sonder	
Flocages	
Calorifugeages	
Faux plafonds	

Décret 2011-629 du 03 juin 2011 : Annexe 13-9, Liste B	
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1- Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiseries, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2- Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés
Planchers	Dalles de sol.
3- Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...)	Conduits, enveloppes de calorifuges
Clapets/volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage
Portes coupe-feu	Joints (tresses, bandes)
Vide-ordures	Conduits
4 – Eléments extérieurs	
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

L'inspection visuelle peut être complétée (en fonction de la mission) par des investigations approfondies et des sondages qui permettent de s'assurer de la composition interne d'un ouvrage ou d'un volume.

Les sondages sont réalisés selon les prescriptions décrites à l'annexe A de la Norme NF X 46 020 de décembre 2008.

A l'issue de cette inspection sont recensés les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante.

En fonction de sa connaissance, de son expérience et du type de matériau ou produit (annexe A de la Norme NF X 46 020 de décembre 2008), l'opérateur de repérage peut conclure à la présence d'amiante sans recourir aux prélèvements et analyses.

En cas de doute sur la présence d'amiante (absence d'informations documentaires, produits non identifiés), un ou des prélèvements pour analyses sont réalisés sur les matériaux et ou produits susceptibles de contenir de l'amiante pour conclure à l'absence ou à la présence d'amiante.

Les prélèvements concernent tout ou une partie de l'épaisseur des matériaux conformément aux prescriptions de l'annexe A de la norme NF X 46-020 de décembre 2008.

Les prélèvements sont réalisés conformément aux prescriptions de l'annexe B de la norme NF X 46-020 de décembre 2008 :

- les prélèvements sont réalisés dans des conditions conduisant à une pollution minimale des lieux.
- pour éviter tout risque de contamination croisée :
 - les outils sont à usage unique ou sont soigneusement nettoyés après chaque prélèvement.
 - les prélèvements sont conditionnés individuellement en double emballage étanche.
- pour assurer une parfaite traçabilité des échantillons prélevés, l'identification est portée de manière indélébile sur l'emballage et si possible sur l'échantillon. Une fiche d'accompagnement, reprenant l'identification est transmise au laboratoire.

Cette recherche ne comporte aucune destruction ni démontage complexe, à l'exception du soulèvement des plaques de faux-plafonds ou trappes de visite. Par conséquent notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas d'une découverte ultérieure de matériaux contenant de l'amiante dans les endroits non accessibles ou hermétiquement clos lors de notre visite.

En aucun cas le présent diagnostic ne saurait être utilisé lorsque des travaux sont envisagés ou dans le cadre d'une démolition. En effet, le présent diagnostic ne portant que sur les parties visibles et accessibles de l'immeuble et selon la liste des matériaux figurant à l'annexe 13-9 du Code de la construction et de l'habitation, il ne saurait préjuger de la présence ou de l'absence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante soit dans les parties inaccessibles du bien, soit en dehors de la liste figurant à l'annexe 13-9 précitée.

OBLIGATIONS EUT EGARD AU DECRET N°96-97 MODIFIE (concernant les matériaux friables) :

Faux plafonds

Conformément à l'arrêté du 15 janvier 1998, une grille d'évaluation de l'état de conservation est rédigée pour que chaque faux plafond contenant de l'amiante et ceci par zone homogène. Cette grille d'évaluation tient compte, notamment, de l'accessibilité du matériau (hauteur sous plafond), des dégradations recensées (plaque cassée, fissurée, etc.), de l'état de fixation et des supports des plaques (une mauvaise fixation favorise les effets dus aux vibrations). En fonction des critères énoncés ci-dessus, l'action à entreprendre est définie dans les mêmes conditions que les flocages calorifugeages et ceci par zones réputées homogènes.

Calorifugeages et flocages

Conformément à l'article 3 du décret n°96-97 modifié, une grille d'évaluation est rédigée pour chaque calorifuge et flocage contenant de l'amiante et ceci par zone homogène. Cette grille d'évaluation tient compte, notamment, de l'accessibilité du matériau, de son degré de dégradation, de son exposition à des chocs, et à des vibrations enfin à l'existence de mouvement d'air dans la zone homogène concernée.

En fonction du résultat obtenu du diagnostic, une note de 1 à 3 est attribuée :

- Une note égale à **UN** (1) se traduit par un contrôle périodique de l'état de conservation du matériau dans les conditions prévues à l'article 3.
- Une note égale à **DEUX** (2) oblige, selon les modalités prévues à l'article 5, à une surveillance du niveau d'empoissièrement dans l'atmosphère par un organisme agréé en microscopie électronique à transmission.
 - Si le niveau d'empoissièrement, est inférieur ou égal à la valeur de 5 fibres / litre, le propriétaire procède à un contrôle de l'état de conservation des matériaux dans les conditions de l'article 3 (triennal).
 - Si le niveau d'empoissièrement est supérieur à 5 fibres / litre, le propriétaire procède à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mise en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoissièrement inférieur à 5 fibres / litre.
- Une note égale à **TROIS** (3) oblige, le propriétaire à procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues au dernier alinéa de l'article 5. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau inférieur à 5 fibres / litre.

RECOMMANDATIONS EUT EGARD A L' ARRETE DU 12 DECEMBRE 2012 (CONCERNANT LES MATERIAUX NON FRIABLES) :

- Soit une « **évaluation périodique** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique que cette évaluation périodique consiste à :

 - contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
- Soit une « **action corrective de premier niveau** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.

A cette recommandation est associée, le cas échéant, un rappel de l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement. Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique au propriétaire que cette action corrective de premier niveau consiste à :

 - rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer
 - procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 - veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 - contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.
- Soit à une « **action corrective de second niveau** », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation. Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique au propriétaire que cette action corrective de second niveau consiste à :
 - prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoissièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 - procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 - contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

L'opérateur de repérage peut apporter des compléments et précisions à ces recommandations en fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation.

Informations générales :

L'amiante est un produit minéral connu depuis la nuit des temps pour ses propriétés isolantes et ignifuges. Remarquable pour ses qualités protectrices contre la chaleur, l'amiante est néanmoins dangereux pour la santé lorsque ses fibres, en suspension dans l'air, sont respirées.

Connu dès l'époque pharaonique pour sa résistance au feu, l'amiante porte bien son nom : en grec, *amiantos* signifie incorruptible. Incorruptible, il l'est par ses propriétés exceptionnelles : capacité isolante et ignifuge, résistance à la friction et aux produits chimiques... Des qualités qui ont séduit de nombreux corps de métier.

Il existe deux grandes familles d'amiante utilisées dans l'industrie : la chrysotile et le groupe des amphiboles (essentiellement crocidolite et amosite), toutes deux cancérigènes. Le risque de contracter un cancer dépend des dimensions des fibres et de la dose inhalée. On sait aujourd'hui que le développement d'un cancer du poumon s'observe surtout après des expositions moyennes ou fortes au chrysotile ou aux amphiboles, tandis que celui de la plèvre (membrane qui entoure les lobes pulmonaires) peut apparaître après une exposition à de faibles doses d'amphiboles.

Les fibres d'amiante sont fines, de longueur variable (certains diamètres sont 2 000 fois plus petits que celui d'un cheveu...). Une fois inhalées, elles se déposent au fond des poumons, puis sont susceptibles de migrer dans l'organisme. Ainsi piégées, elles peuvent provoquer une inflammation non cancéreuse. A partir de là peuvent se développer des maladies bénignes ou des cancers.

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épandements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation. Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Consignes générales de sécurité :

Lors d'interventions sur (ou à proximité) des matériaux contenant de l'amiante, il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières pour vous et votre voisinage. L'émission de poussières doit être limitée, par exemple en cas de :

- manipulation et manutention de matériaux non friables contenant de l'amiante (comme le remplacement de joints ou encore la manutention d'éléments en amiante-ciment) ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau friable en bon état (flocage ou calorifugeage), comme par exemple le déplacement de quelques éléments de faux plafonds sans amiante sous une dalle floquée, d'interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;
- travaux directs sur un matériau compact (amiante-ciment, enduits, joints, dalles...), comme le perçage ou encore la découpe d'éléments en amiante-ciment ;
- déplacement local d'éléments d'un faux plafond rigide contenant du carton d'amiante avec des parements.

L'émission de poussières peut être limitée :

- par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique), afin d'abaisser le taux d'émission de poussière ;
- en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements de protection est recommandé. Des demi-masques filtrants (type FFP 3 conformes à la norme européenne EN 149) permettent de réduire l'inhalation de fibres d'amiante. Ces masques doivent être jetés après utilisation. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées à la fin de chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Sauf mention contraire (analyse en laboratoire), les produits et matériaux contenant de l'amiante ont été déclarés tels sur décision de l'opérateur. (Cf. norme NF X46-020 de décembre 2008) et sont **non dégradés**. Les dégradations éventuelles et les préconisations pour remédier aux problèmes seront indiquées au cas par cas.

Ecarts, adjonctions ou suppressions par rapport à la norme NF X46-020 :

- Les informations contenues dans la ou les fiches d'identification et de cotation des prélèvements, normalement prévues en annexes du rapport, sont de fait intégrées dans les différents tableaux des Résultats détaillés du repérage.
 - Les Fiches d'évaluations de l'état de conservation des flocages, calorifugeages et faux plafond, prévues en annexe du rapport, sont placées après les Résultats détaillés du repérage.
- Si impossibilité d'appliquer l'annexe A de la norme NF X 46-020 (quantité et localisation des sondages et/ou prélèvements) :

6 - ANNEXE - AUTRES DOCUMENTS

CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB

Article R1334-10 à 12 du Code de la Santé publique – Arrêté du 19 août 2011

Bien objet de la mission:

CHATEAU

33 AVENUE DE MOUSSEAU

91000 EVRY

Références Cadastre
Lot(s)

Section cadastrale NC,
Ce bien ne fait pas partie d'une
copropriété

Laboratoire d'analyse (le cas échéant)

Nom Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse

Propriétaire

Société UGECAM EVRY
33 AVENUE MOUSSEAU
91000 EVRY

Diagnosticteur

Certifié par
N° de certification
Date d'obtention de la certification

Alexis FAITROP
I.Cert
CPDI 3140
05/08/2015

Commanditaire du constat

Société UGECAM EVRY
33 AVENUE MOUSSEAU, 91000
EVRY

Compagnie d'assurance

N° de police
Date de validité

AXA
3912280604
01/01/2017

Parties privatives occupées

Présence de mineurs
Nombre
Dont mineurs < 6 ans
L'occupant est
Si différent du propriétaire
Nom

NON

NON

0

0

Sans objet, le bien est vacant

Sans objet, le bien est vacant

Appareil à fluorescence X utilisé

Marque
Modèle
N° de série
N° et type de source
Activité
Date de la source
Visite effectuée le

PROTEC
LPA-1
2926
Co57
444 MBq
42227
03/10/2016

Champ de la mission

X Les parties privatives
Les parties occupées
Les parties communes d'un immeuble

X Avant la vente
Avant la mise en location
Avant travaux

N.B. : Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP

LISTE DES PIECES VISITEES :

Rez de chaussée :

Entrée, Couloir, Dégagement, Pièce 1, Dégagement 2, Pièce 2, WC 1, Pièce 3, Pièce 4, Cuisine 1, Pièce 6, Pièce 7, Pièce 8, Pièce 9, Pièce 10, Pièce 11, Pièce 12, Dégagement 3, Pièce 13, Pièce 14, Pièce 15, Pièce 16, WC 2, Pièce 17, Pièce 18, Pièce 19, Pièce 20, Pièce 21

1er étage :

Palier 1, Pièce 22, Pièce 23, WC 3, Pièce 24, Salle d'eau, Pièce 25, Pièce 26, Dégagement 4, Pièce 27, Pièce 28, Pièce 29

1er étage 2 :

Couloir 2, Dégagement 5, Pièce 30, Pièce 31, Pièce 32, Pièce 33, Pièce 34, Pièce 35, Pièce 36, Palier 2, Pièce 37, Dégagement 6, Pièce 38, WC 4, Dégagement 7, WC 5, Pièce 39, Pièce 40, Dégagement 8, Pièce 41, WC 6, Dégagement 9, Pièce 42, Pièce 43, Pièce 44, Pièce 45, Cage d'escalier, Pièce 46, Salle d'eau 2, Pièce 47

2ème étage :

Cage d'escalier 2, Dégagement 10, Pièce 48, Pièce 49, Pièce 50, Pièce 51, Pièce 52, Pièce 53, Pièce 54, Dégagement 11, Pièce 55, Pièce 56, Pièce 57, Pièce 58, Pièce 59, Pièce 60, Pièce 61, Pièce 62, Cage d'escalier 3, Combles non habitables

Sous-Sol :

Cage d'escalier 4, Pièce 63, Dégagement 12, Pièce 5, Pièce 64, Pièce 65, Pièce 66, Pièce 67, Pièce 68, Pièce 69, Pièce 70, Pièce 71, Pièce 72, Pièce 73, Pièce 75, Pièce 76

2ème Sous-Sol :

Pièce 77

Annexes :

Façade, Toiture, Abris de jardin, Serre, Local à vélo

IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION :

2ème étage - Combles non habitables 2 (Accès dangereux), 2ème étage - Combles non habitables 3 (Accès dangereux), Sous-Sol - Pièce 74 (Absence de clef), Annexes - Local EDF (Accès non habilité), Annexes - Local Groupes (Accès dangereux)



CONCLUSION :

Lors de la présente mission il a été mis en évidence la présence de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.

Pour les unités de classes 1 et 2 : Il est rappelé au propriétaire du bien l'intérêt de veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les peintures au plomb afin d'éviter leur dégradation future.

Pour les unités de classes 3 : Il est rappelé au propriétaire l'obligation d'effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb et l'obligation de communiquer le constat aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou partie d'immeuble. Cette communication consiste à transmettre une copie complète du constat, annexes comprises

En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.

Pièce(s) non visitée(s) : 2ème étage - Combles non habitables 2 (Accès dangereux), 2ème étage - Combles non habitables 3 (Accès dangereux), Sous-Sol - Pièce 74 (Absence de clef), Annexes - Local EDF (Accès non habilité), Annexes - Local Groupes (Accès dangereux)

Des investigations complémentaires devront être réalisées sur ces éléments non inspectés afin de compléter le repérage.

OUI

Si le constat identifie au moins l'une de ces cinq situations, son auteur transmet, dans un délai de cinq jours ouvrables, une copie du rapport au directeur général de l'agence régionale de santé d'implantation du bien expertisé en application de l'article L.1334-10 du code de la santé publique.

Nota : Seules les parties ou pièces mentionnées explicitement plus haut ont été visitées.

- Les indications concernant le bien (constitution, situation, référence cadastrales, n° les lots, propriétaire...) nous ont été communiquées oralement par le mandataire, propriétaire, agence ou étude notariale.
- Ce constat sera nul de plein droit, quel que soit le bénéficiaire, si l'acquéreur procède à des interventions ou modifications substantielles de nature à modifier le constat établi.
- Pour la réalisation de cette expertise, la société Allo Diagnostic n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par I.Cert. N° de certification CPDI 3140 délivré le 05/08/2015 et expirant le 04/08/2020.

Par : Alexis FAITROP

Edité à MONTROUGE, le 03/10/2016

Remarque : Le constat fait apparaître la présence de facteurs de dégradation (au sens de l'article 8 du texte 40 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb. Nous avons donc, conformément à l'article L 1334-10 du Code de la Santé Publique, transmis immédiatement une copie du rapport au représentant de l'état dans le département d'implantation du bien expertisé.





SOMMAIRE

Bien objet de la mission:	1
1 - Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP	3
2 - Méthodologie du diagnostic	4
3 - Transmission du rapport à l'ARS	6
<i>Commentaires</i>	6
4 - Conclusions	7
4.1 – Résultats des mesures :	7
4.2 – Relevé détaillé des mesures :	7
5 - Notice d'information	54
6 - Croquis de repérage du bien visité / Photos	55

1 - RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP

Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.

Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).

Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)

Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).

La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.

Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie.

Réalisation d'un constat de risque d'exposition au plomb (CREP) :

Dans les parties privatives du bien décrit ci-après en prévision de sa vente (en application de l'Article L.1334-6 du code de la santé publique) ou de sa mise en location (en application de l'Article L.1334-7 du code de la santé publique)



2 - METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

Lors de la réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) d'un bien immobilier, nous procédons à une recherche des **revêtements contenant du plomb**.

La plupart du temps, il s'agit de peintures au plomb, d'usage autrefois très courant, mais également de tapisseries au plomb ou de feuilles de plomb, utilisées pour assurer l'étanchéité.

La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.

Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, **le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation**. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie.

Dans le cas d'un CREP réalisé en parties privatives, cette recherche porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, etc.).

Si le CREP est réalisé en parties communes, seuls les revêtements des parties communes sont concernés.

Cette recherche est effectuée au moyen d'un **appareil à fluorescence X**, qui « radiographie » les éléments sur lesquels on l'applique et détermine avec précision la présence ou l'absence de plomb. Le **seuil légal** de concentration autorisé est de **1 milligramme de plomb par centimètre carré (1 mg/cm²)**.

Dans chaque pièce, tous les éléments (murs, portes, fenêtres, volets, plinthes, radiateurs, etc.) sont regroupés par l'opérateur en « unités de diagnostic ». Dans le relevé figurant dans ce rapport, les unités de diagnostic contenant du plomb sont clairement désignées, ainsi que leur état de conservation et la concentration en plomb du revêtement.

A titre exceptionnel, l'auteur du constat peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble, selon la norme NF X46-031, dans les cas suivants :

- *lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;*
- *lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;*
- *lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.*

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030, sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

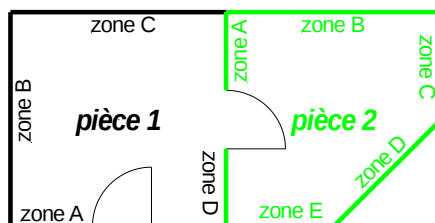
Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

DENOMINATION DES PIÈCES & DES ZONES DE DIAGNOSTIC :

Les pièces, et dans chaque pièce les éléments à contrôler (ou « unités de diagnostic »), sont inspectés dans le sens des aiguilles d'une montre, de la gauche vers la droite. En annexe à ce rapport figure un croquis, dont le but est de désigner de manière irréfutable le nom que nous avons attribué aux pièces visitées.

Chaque local visité et reproduit sur le croquis, est divisé en « zones de diagnostic » : à chaque zone est attribuée arbitrairement une lettre (A, B, C...).

La « zone A » comprend toutes les unités de diagnostic présentes sur le mur par lequel l'expert a pénétré dans la pièce, et ainsi de suite. Vous trouverez une illustration de ce principe de dénomination sur le croquis ci-dessous :



État de conservation et classement des unités de diagnostic :

L'état de conservation des revêtements contenant du plomb est décrit par la nature des dégradations observées.

- **non visible** : si le revêtement contenant du plomb (peinture par exemple) est manifestement situé en dessous d'un revêtement sans plomb (papier peint par exemple), la description de l'état de conservation de cette peinture peut ne pas être possible ;
- **non dégradé** ;
- **état d'usage**, c'est-à-dire présence de dégradations d'usage couramment rencontrées dans un bien régulièrement entretenu (usure par friction, traces de chocs, microfissures...) : ces dégradations ne génèrent pas spontanément des poussières ou des écailles ;
- **dégradé**, c'est-à-dire présence de dégradations caractéristiques d'un défaut d'entretien ou de désordres liés au bâti, qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles (pulvérulence, écaillage, cloquage, fissures, faïençage, traces de grattage, lézardes).

Chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement est classée en fonction de la concentration en plomb et de la nature des dégradations, conformément au tableau suivant :

CONCENTRATION en plomb	TYPE DE DÉGRADATION	CLASSEMENT
Inférieure au seuil réglementaire (1 mg/cm ²)	N/A	0
Supérieure au seuil réglementaire (1 mg/cm ²)	Non dégradé ou non visible	1
	État d'usage	2
	Dégradé	3

3 - TRANSMISSION DU RAPPORT A L'ARS

La législation nous impose d'identifier des « facteurs » listés ci-dessous : si l'un au moins de ces facteurs est identifié lors de notre visite, nous devons transmettre directement une copie de ce rapport à la Délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé du département d'implantation du bien expertisé dans un délai de 5 jours à compter de la date de la visite.

Situation de risque de saturnisme infantile :

OUI	Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50% d'unités de diagnostic de classe 3
NON	L'ensemble des locaux objets du constat présente au moins 20% d'unités de diagnostic de classe 3

Facteurs de dégradations du bâti :

OUI	Les locaux objets du constat présentent au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré
NON	Les locaux objets du constat présentent des traces importantes de coulures, de ruissellements ou d'écoulements d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce
NON	Les locaux objets du constat présentent plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité.

ATTENTION : la recherche et l'identification des facteurs ci-dessus fait partie intégrante de la mission « CREP » et est un simple constat visuel. Cela ne constitue en rien une expertise approfondie et ne préjuge donc pas des désordres éventuellement liés à l'humidité et aux moyens d'y remédier, pas plus que de la solidité des éléments de la structure du bâti.

La responsabilité d'Allo Diagnostic ne saurait être engagée sur ces points ou sur des points similaires.

Transmission du constat à l'agence régionale de santé

OUI	Si le constat identifie au moins l'une de ces cinq situations, son auteur transmet, dans un délai de cinq jours ouvrables, une copie du rapport au directeur général de l'agence régionale de santé d'implantation du bien expertisé en application de l'article L.1334-10 du code de la santé publique.
------------	--

Commentaires

Constatations diverses :

Présence de champignons lignivores (cloison entre pièces 46 et 47 au 1^{er} étage et leurs planchers, plafond de la pièce 6 au rez de chaussée située en dessous des pièces 46 et 47)

Des éléments semblent dégradés en profondeur. Il serait prudent d'en faire vérifier la résistance mécanique par un homme de l'art.

Validité du constat :

Du fait de la présence de revêtement contenant du plomb à des concentrations supérieures aux seuils définis par arrêté des ministres chargés de la santé et de la construction, le présent constat a une durée de validité de 1 an (jusqu'au 02/10/2017).

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

4 - CONCLUSIONS

4.1 – Résultats des mesures :

	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	1805	255	804	232	252	262
%	100	14.1 %	44.5 %	12.9 %	14 %	14.5 %

Présence d'unités de diagnostic de classe 3 :

Il existe un risque immédiat lié à la présence de ces revêtements, c'est pourquoi le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement doit en informer les occupants et les personnes amenées à faire des travaux dans l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné (en leur transmettant une copie complète de ce constat, annexes comprises). Il procède aux travaux appropriés pour supprimer le risque d'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. En cas de location, lesdits travaux incombent au propriétaire bailleur. La non-réalisation desdits travaux par le propriétaire bailleur, avant la mise en location du logement, constitue un manquement aux obligations particulières de sécurité et de prudence susceptible d'engager sa responsabilité pénale. (Code de la Santé Publique art. L 1334-9)

Présence d'unité de diagnostic de classe 1 et 2 :

Il existe un risque si ces unités de diagnostic se dégradent : nous rappelons au propriétaire qu'il est de son intérêt et de celui des occupants du local de veiller à l'entretien des revêtements en les recouvrant, afin d'éviter leur dégradation future.

4.2 – Relevé détaillé des mesures :

ABREVIATIONS : NM : NON MESURE CAR L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC N'EST PAS VISEE PAR LA REGLEMENTATION / N/A : NON APPLICABLE / ND : NON DEGRADE / NV : NON VISIBLE / EU : ETAT D'USAGE / D : DEGRADE

* L'ETAT DE CONSERVATION SERA, LE CAS ECHEANT, COMPLETE PAR LA NATURE DE LA DEGRADATION.

Rez de chaussée - Entrée

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 7 soit 31.8 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2	A	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
3					partie haute	0			
4	A	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
5					partie haute	0			
6	A	Porte intérieure (P1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
7					partie haute	0			
8	A	Huisserie Porte intérieure (P1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
9					partie haute	0			
10	A	Porte extérieure (P1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
11					partie haute	0			
12	A	Huisserie Porte extérieure (P1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
13					partie haute	0			
14	C	Porte (P2)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
15					partie haute	0			
16	C	Huisserie Porte (P2)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
17					partie haute	0			
18	D	Porte (P3)	Bois	Peinture	partie basse	1,5	Dégradé (Ecaillage)	3	
19	D	Huisserie Porte (P3)	Bois	Peinture	partie basse	1,3	Dégradé (Ecaillage)	3	
20	A	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
21	C	Embrasure (E2)	plâtre	Peinture	mesure 1	18	Dégradé (Ecaillage)	3	
22	D	Embrasure (E3)	Bois	Peinture	mesure 1	31	Dégradé (Ecaillage)	3	
-		Plafond	Plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
23		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
24					mesure 2	0			
25	B	Placard	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
26					mesure 2	0			
27	A	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	32	Dégradé (Ecaillage)	3	
28	B	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
29					partie haute (> 1m)	0			
30	C	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
31					partie haute (> 1m)	0			
32	D	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
33					partie haute (> 1m)	0			
34		Moulure bois	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
35					mesure 2	0			
36	A	Radiateur (R1)	Fonte	Peinture	mesure 1	1,3	Dégradé (Ecaillage)	3	



Rez de chaussée - Couloir

Nombre d'unités de diagnostic : 18 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 10 soit 55.6 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
37	A	Porte (P1)	bois	Vernis	partie basse	1,4	Dégradé (Ecaillage)	3	
38	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Vernis	partie basse	1,4	Dégradé (Ecaillage)	3	
39	B	Porte (P2)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
40					partie haute	0			
41	B	Huisserie Porte (P2)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
42					partie haute	0			
43	C	Porte (P3)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
44					partie haute	0			
45	C	Huisserie Porte (P3)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
46					partie haute	0			
47	D	Porte (P4)	bois	Peinture	partie basse	4,6	Dégradé (Ecaillage)	3	
48	D	Huisserie Porte (P4)	bois	Peinture	partie basse	5	Dégradé (Ecaillage)	3	
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
49		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	6	Dégradé (Ecaillage)	3	
50	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	31	Dégradé (Ecaillage)	3	
51	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	18	Dégradé (Ecaillage)	3	
52	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	27	Dégradé (Ecaillage)	3	
53	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	29	Dégradé (Ecaillage)	3	
54	D	Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	huisserie	4,6	Dégradé (Ecaillage)	3	
-	D	Marches	pierres		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Contremarches	pierres		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
55	D	Main courante	Métal	Peinture	mesure 1	15	Non Dégradé	1	

Rez de chaussée - Dégagement

Nombre d'unités de diagnostic : 24 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 8.3 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
56	A	Porte (P1)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
57					partie haute	0			
58	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
59					partie haute	0			
60	A	Porte (P2)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
61					partie haute	0			
62	A	Huisserie Porte (P2)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
63					partie haute	0			
64	A	Porte (P3)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
65					partie haute	0			
66	A	Huisserie Porte (P3)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
67					partie haute	0			
-	B	Porte (P4)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	B	Huisserie Porte (P4)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
68	C	Porte (P5)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
69					partie haute	0			
70	C	Huisserie Porte (P5)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
71					partie haute	0			
72	C	Porte (P6)	bois	Vernis	partie basse	1,6	Non Dégradé	1	
73	C	Huisserie Porte (P6)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
74					partie haute	0			
75	D	Porte (P7)	bois	Vernis	partie basse	11	Non Dégradé	1	
76	D	Huisserie Porte (P7)	bois	Vernis	partie basse	9	Non Dégradé	1	
77	D	Embrasure (E1)	Bois	Vernis	mesure 1	7,5	Dégradé (Ecaillage)	3	
78	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
79					partie haute (> 1m)	0			
-	B	Mur	Bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
80	C	Mur	Plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	23	Dégradé (Ecaillage)	3	
81	A	Mur	Plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
82					partie haute (> 1m)	0			
83					au centre	0			
84	D	Mur	Plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
85					partie haute (> 1m)	0			
86					au centre	0			
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
87	C	Radiateur (R1)	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
88					mesure 2	0			
101	C	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
102					partie haute	0			
103	C	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
104					partie haute	0			



Rez de chaussée - Pièce 1

Nombre d'unités de diagnostic : 18 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 11 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
89	C	Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
90					partie haute	0			
91	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
92					partie haute	0			
93	C	Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
94					partie haute	0			
95	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
96					partie haute	0			
97	C	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
98					partie haute	0			
99	C	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
100					partie haute	0			
105	C	Embrasure (E1)	Bois	vernis	mesure 1	0		0	
106					mesure 2	0			
-	A	Mur	Bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
107	B	Mur	Plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
108					partie haute (> 1m)	0			
109					au centre	0			
110	C	Mur	Plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
111	C	Murs	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	16	Dégradé (Ecaillage)	3	
112	C	Mur	Plâtre	peinture	au centre	0		0	
113	D	Mur	Plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	1,5	Dégradé (Ecaillage)	3	
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
114	C	Radiator (R1)	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
115					mesure 2	0			
116					mesure 1	0			
117					mesure 2	0			

Rez de chaussée - Dégagement 2

Nombre d'unités de diagnostic : 25 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 7 soit 28 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
118	A	Porte (P1)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
119					partie haute	0			
120	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Vernis	partie basse	0		0	
121					partie haute	0			
122	B	Huisserie Porte (P2)	bois	Peinture	partie basse	20	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
123	B	Porte (P3)	bois	Peinture	partie basse	28	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
124	B	Huisserie Porte (P3)	bois	Peinture	partie basse	16	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
-	B	Porte (P4)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	B	Huisserie Porte (P4)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
125	D	Porte (P5)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
126					partie haute	0			
127	D	Huisserie Porte (P5)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
128					partie haute	0			
129	E	Porte (P6)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
130					partie haute	0			
131	E	Huisserie Porte (P6)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
132					partie haute	0			
133		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
134	B	Embrasure (E1)	bois	Peinture	mesure 1	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
135	B	Embrasure (E2)	bois	Peinture	mesure 1	7	Dégradé (Ecaillage)	3	
136	E	Embrasure (E3)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
137					mesure 2	0			
138		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	9,8	Dégradé (Ecaillage)	3	
139	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
140	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
141					partie haute (> 1m)	0			
142					au centre	0			
143	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
144					partie haute (> 1m)	0			
145					au centre	0			
146	E	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
147	F	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	22	Dégradé (Ecaillage)	3	
-	F	Marches	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
148	F	Contremarches	bois		Non mesurée	3,30	Non dégradé	1	
149		Balustres	Métal	Peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1	
150	F	Placard	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
151					mesure 2	0			



Rez de chaussée - Pièce 2

Nombre d'unités de diagnostic : 9 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 6 soit 67 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
152	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
153	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	7,5	Dégradé (Ecaillage)	3	
154	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
155	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	5,4	Dégradé (Ecaillage)	3	
156	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	9,6	Dégradé (Ecaillage)	3	
157		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
158					mesure 2	0			
-	C	Porte (P2)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	C	Huisserie Porte (P2)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
159		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	12	Dégradé (Ecaillage)	3	

Rez de chaussée - WC 1

Nombre d'unités de diagnostic : 13 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 4 soit 30.8 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
160	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	8,2	Dégradé (Ecaillage)	3	
161	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
162					partie basse (< 1m)	0			
163	C	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
164					au centre	0			
165					partie basse (< 1m)	0			
166	D	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
167					au centre	0			
168		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
169		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
170					mesure 2	0			
171		Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
172					mesure 2	0			
173	B	Placard	bois	Peinture	mesure 1	2,1	Dégradé (Ecaillage)	3	
174					mesure 1	0			
175	C	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 2	0		0	
176	C	Fenêtre intérieure (F1)	Métal	Peinture	partie mobile	2,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
177	C	Fenêtre extérieure (F1)	Métal	Peinture	partie mobile	3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

Rez de chaussée - Pièce 3

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 7 soit 41 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
178	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
179	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	5,5	Dégradé (Ecaillage)	3	
180	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
181	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	3	Dégradé (Ecaillage)	3	
182	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	5,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
183	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	8	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
184	C	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
185					partie basse	0			
186	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
187					partie basse	0			
188	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
189	C	Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	23	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
190	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
191	C	Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	1,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
192	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	2	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
-		Plinthes	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
193					mesure 1	0			
194	A	Radiateur	Fonte	peinture	mesure 2	0		0	
195		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	8,2	Dégradé (Ecaillage)	3	
196	C	Allège (A1)	plâtre	Peinture	mesure 1	1,5	Dégradé (Ecaillage)	3	

Diagnostic Plomb



Rez de chaussée - Pièce 4

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 10 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
197	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
198					partie haute (> 1m)	0			
199					au centre	0			
200					partie basse (< 1m)	0			
201					partie haute (> 1m)	0			
202					au centre	0			
203	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
204					partie haute (> 1m)	0			
205					au centre	0			
206	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
207					partie haute (> 1m)	0			
208					au centre	0			
209	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
210					partie haute (> 1m)	0			
211					au centre	0			
212		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
213					mesure 2	0			
-	C	Fenêtre intérieure (F1)	vitrage		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Fenêtre extérieure (F1)	vitrage		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
214		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	1,8	Dégradé (Ecaillage)	3	

Rez de chaussée - Cuisine 1

Nombre d'unités de diagnostic : 31 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 3.2 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-		Plinthes	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
215	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
216					partie haute (> 1m)	0			
217					au centre	0			
218	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
219					partie haute (> 1m)	0			
220					au centre	0			
221	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
222					partie haute (> 1m)	0			
223					au centre	0			
224	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
225					partie haute (> 1m)	0			
226					au centre	0			
227		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	2,3	Dégradé (Ecaillage)	3	
-	B	Allège (A1)	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-	C	Allège (A2)	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
228	B	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
229					partie haute	0			
230	B	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
231					partie haute	0			
232	B	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
233					partie haute	0			
234	B	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
235					partie haute	0			
236	B	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
237					partie haute	0			
238	B	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	1,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
239	C	Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1	
240	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	2,9	Non Dégradé	1	
241	C	Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
242	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	9	Non Dégradé	1	
243	C	Volet intérieur (V2)	Métal	Peinture	partie basse	0		0	
244					partie haute	0			
245	C	Volet extérieur (V2)	Métal	Peinture	partie basse	0		0	
246					partie haute	0			
247	B	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
248					mesure 2	0			
249	C	Embrasure (E2)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
250					mesure 2	0			
251	D	Embrasure (E3)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
252					mesure 2	0			
253	D	Fenêtre intérieure (F3)	bois	peinture	partie basse	0		0	
254					partie haute	0			
255	D	Huisserie Fenêtre intérieure (F3)	bois	peinture	partie basse	0		0	
256					partie haute	0			
257	D	Fenêtre extérieure (F3)	bois	peinture	partie basse	0		0	
258					partie haute	0			

259	D	Huisserie Fenêtre extérieure (F3)	bois	peinture	partie basse	0		0	
260					partie haute	0			
261	D	Volet intérieur (V3)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
262					partie haute	0			
263	D	Volet extérieur (V3)	Bois	Peinture	partie basse	1,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

Rez de chaussée - Pièce 6

Nombre d'unités de diagnostic : 26 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
264	A	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
265					mesure 2	0			
266	B	Embrasure (E2)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
267					mesure 2	0			
268	B	Embrasure (E3)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
269					mesure 2	0			
270	C	Embrasure (E4)	plâtre	Peinture	mesure 1	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
271	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
272					partie haute (> 1m)	0			
273					au centre	0			
274	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
275					partie haute (> 1m)	0			
276					au centre	0			
277	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
278					partie haute (> 1m)	0			
279					au centre	0			
280	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
281					partie haute (> 1m)	0			
282					au centre	0			
283		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
284					mesure 2	0			
-		Plinthes	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
285	B	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
286	B	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	11	Non Dégradé	1	
287	B	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	1,8	Non Dégradé	1	
288	B	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	2	Non Dégradé	1	
289	B	Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	20	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
290	B	Huisserie Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
291	B	Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	1,6	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
292	B	Huisserie Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	1,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
293	B	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
294					partie haute	0			
295	B	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	1,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
296	B	Volet intérieur (V2)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
297					partie haute	0			
298	B	Volet extérieur (V2)	Bois	Peinture	partie basse	1,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
299	B	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
300					mesure 2	0			
301	B	Radiateur (R2)	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
302					mesure 2	0			
303	C	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
304					partie haute	0			
305	C	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
306					partie haute	0			

Rez de chaussée - Pièce 7

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
307	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	23	Non Dégradé	1	
308	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	11	Non Dégradé	1	
309	C	Porte (P2)	bois	Peinture	partie basse	28	Non Dégradé	1	
310	C	Huisserie Porte (P2)	bois	Peinture	partie basse	9,5	Non Dégradé	1	
311	B	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	25	Non Dégradé	1	
312	B	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	20	Non Dégradé	1	
313	B	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
314					partie haute	0			
315	B	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
316					partie haute	0			
317	B	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
318					partie haute	0			
319	B	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	

320					partie haute	0			
321					mesure 1	0			
322	B	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 2	0		0	
323	A	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	33	Non Dégradé	1	
324	B	Embrasure (E2)	Bois	Peinture	mesure 1	28	Non Dégradé	1	
325	C	Embrasure (E3)	plâtre	Peinture	mesure 1	38	Non Dégradé	1	
326		Moulure bois	bois	Peinture	mesure 1	15	Non Dégradé	1	
327	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	35	Non Dégradé	1	
328	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	31	Non Dégradé	1	
329	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	32	Non Dégradé	1	
330					partie basse (< 1m)	0			
331					partie haute (> 1m)	0			
332	D	Mur	plâtre	peinture	au centre	0		0	
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
333		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0			
334					mesure 2	0		0	

Rez de chaussée - Pièce 8

Nombre d'unités de diagnostic : 30 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
335	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	28	Non Dégradé	1	
336	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
337	A	Porte (P2)	bois	Peinture	partie basse	24	Non Dégradé	1	
338	A	Huisserie Porte (P2)	bois	Peinture	partie basse	18	Non Dégradé	1	
339	C	Porte (P3)	bois	Peinture	partie basse	24	Non Dégradé	1	
340	C	Huisserie Porte (P3)	bois	Peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
341	C	Porte (P4)	bois	Peinture	partie basse	25	Non Dégradé	1	
342	C	Huisserie Porte (P4)	bois	Peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1	
343	D	Porte (P5)	bois	Peinture	partie basse	33	Non Dégradé	1	
344	D	Huisserie Porte (P5)	bois	Peinture	partie basse	24	Non Dégradé	1	
345	D	Porte (P6)	bois	Peinture	partie basse	31	Non Dégradé	1	
346	D	Huisserie Porte (P6)	bois	Peinture	partie basse	19	Non Dégradé	1	
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
347		Moulure bois	bois	Peinture	mesure 1	16	Non Dégradé	1	
348	A	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	40	Non Dégradé	1	
349	A	Embrasure (E2)	plâtre	Peinture	mesure 1	35	Non Dégradé	1	
350	B	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	23	Non Dégradé	1	
351	B	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	16	Non Dégradé	1	
352					partie basse	0			
353	B	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
354					partie basse	0			
355	B	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
356	B	Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	26	Non Dégradé	1	
357	B	Huisserie Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
358					partie basse	0			
359	B	Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
360					partie basse	0			
361	B	Huisserie Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
362					partie basse	0			
363	B	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie haute	0		0	
364	B	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	1,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
365					partie basse	0			
366	B	Volet intérieur (V2)	Bois	Peinture	partie haute	0		0	
367	B	Volet extérieur (V2)	Bois	Peinture	partie basse	1,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
368		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
369					mesure 1	0			
370	B	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 2	0		0	

Rez de chaussée - Pièce 9

Nombre d'unités de diagnostic : 20 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
371	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	25	Non Dégradé	1	
372	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
373					partie basse	0			
374	C	Porte (P2)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
375					partie basse	0			
376	C	Huisserie Porte (P2)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
377	D	Porte (P3)	bois	Peinture	partie basse	11	Non Dégradé	1	
378	D	Huisserie Porte (P3)	bois	Peinture	partie basse	10	Non Dégradé	1	
379	B	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	27	Non Dégradé	1	
380	B	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	1,7	Non Dégradé	1	
381					partie basse	0			
382	B	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
383					partie basse	0			
384	B	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	

385	A	Embrasure (E1)	Bois	Peinture	mesure 1	30	Non Dégradé	1	
386	B	Embrasure (E2)	Bois	Peinture	mesure 1	29	Non Dégradé	1	
387	C	Embrasure (E3)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
388					mesure 2	0			
389					mesure 1	0			
390	D	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 2	0		0	
391		Piñthes	bois	Peinture	mesure 1	1,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
392	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
393					partie haute (> 1m)	2,1			
394	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	26	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
395	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	23	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
396	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

Rez de chaussée - Pièce 10

Nombre d'unités de diagnostic : 26 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 4 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
397	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
398					partie haute (> 1m)	0			
399					au centre	0			
400	B	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	19	Non Visible	1	
401	C	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	15	Non Visible	1	
402	D	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
403					partie haute (> 1m)	0			
404					au centre	0			
405	B	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
406	B	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	1,9	Non Dégradé	1	
407	B	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
408					partie haute	0			
409	B	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
410					partie haute	0			
411	B	Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	25	Non Dégradé	1	
412	B	Huisserie Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	2	Non Dégradé	1	
413	B	Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
414					partie haute	0			
415	B	Huisserie Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
416					partie haute	0			
417	B	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
418					partie haute	0			
419	B	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	1,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
420	B	Volet intérieur (V2)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
421					partie haute	0			
422	B	Volet extérieur (V2)	Bois	Peinture	partie basse	1,9	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
423	B	Embrasure (E1)	plâtre	Tapisserie	mesure 1	11	Non Dégradé	1	
424	B	Embrasure (E2)	plâtre	Tapisserie	mesure 1	8,5	Non Visible	1	
425	B	Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
426					mesure 2	0			
427					mesure 1	0			
428	B	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 2	0		0	
429					mesure 1	0			
430	B	Radiateur (R2)	Fonte	peinture	mesure 2	0		0	
431					mesure 1	0			
432		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 2	0		0	
433					mesure 1	0			
433	C	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	1,9	Non Dégradé	1	
434	C	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	1,3	Non Dégradé	1	
435	B	Allège (A1)	Plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
436					mesure 2	0			
437	B	Allège (A2)	Plâtre	Peinture	mesure 1	15	Dégradé (Ecaillage)	3	

Rez de chaussée - Pièce 11

Nombre d'unités de diagnostic : 32 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 4 soit 12.5 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
438	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	41	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
439	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	23	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
440	B	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	44	Non Dégradé	1	
441	B	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
442	B	Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	34	Non Dégradé	1	
443	B	Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
444	C	Porte (P4)	bois	peinture	partie basse	41	Non Dégradé	1	
445	C	Huisserie Porte (P4)	bois	peinture	partie basse	23	Non Dégradé	1	
446	D	Fenêtre intérieure	bois	peinture	partie basse	0		0	

447		(F1)			partie haute	0			
448	D	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
449					partie haute	0			
450	D	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
451					partie haute	0			
452	D	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
453					partie haute	0			
454	D	Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	26	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
455	D	Huisserie Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
456	D	Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
457					partie haute	0			
458	D	Huisserie Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
459					partie haute	0			
460	D	Embrasure (E1)	Bois	Peinture	mesure 1	39	Dégradé (Ecaillage)	3	
461	D	Embrasure (E2)	Bois	Peinture	mesure 1	38	Dégradé (Ecaillage)	3	
462	C	Allège (A1)	Bois	Peinture	mesure 1	28	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
463	C	Allège (A2)	Bois	Peinture	mesure 1	27	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
464	A	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
465					mesure 2	0			
466	C	Radiateur (R2)	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
467					mesure 2	0			
468		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	21	Non Dégradé	1	
469	A	Mur	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	29	Dégradé (Ecaillage)	3	
470	B	Mur	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	45	Non Dégradé	1	
471	C	Mur	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	38	Non Dégradé	1	
472	D	Mur	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	44	Dégradé (Ecaillage)	3	
473	A	Embrasure (E3)	plâtre	Peinture	mesure 1	40	Non Dégradé	1	
474	A	Embrasure (E4)	plâtre	Peinture	mesure 1	27	Non Dégradé	1	
475	C	Embrasure (E5)	plâtre	Peinture	mesure 1	37	Non Dégradé	1	
476	C	Embrasure (E6)	plâtre	Peinture	mesure 1	23	Non Dégradé	1	

Rez de chaussée - Pièce 12

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 14 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
477	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	38	Non Dégradé	1	
478	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	23	Non Dégradé	1	
479	B	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	8,3	Non Dégradé	1	
480	B	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	5	Non Dégradé	1	
481	C	Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
482	C	Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1	
483	A	Mur	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	36	Dégradé (Ecaillage)	3	
484	B	Mur	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	27	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
485	C	Mur	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
486	D	Mur	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	25	Dégradé (Ecaillage)	3	
487	D	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	27	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
488	D	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
489	D	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
490					partie haute	0			
491	D	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
492					partie haute	0			
493	D	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
494					partie haute	0			
495	D	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	1,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
496		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
497	C	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
498					mesure 2	0			
499	A	Embrasure (E1)	Bois	Peinture	mesure 1	40	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
500	B	Embrasure (E2)	Bois	Peinture	mesure 1	28	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
501	D	Embrasure (E3)	Bois	Peinture	mesure 1	34	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

Rez de chaussée - Pièce 13

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
502		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
503					mesure 2	0			
504		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
505					mesure 2	0			
506	A	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	25	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
507		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
508	B				partie haute (> 1m)	0			
509					au centre	0			
510		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
511	C				partie haute (> 1m)	0			
512					au centre	0			
513		Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
514	D				partie haute (> 1m)	0			
515					au centre	0			

Rez de chaussée - Pièce 14

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
516		Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
517	A				partie haute (> 1m)	0			
518					au centre	0			
519		Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
520	B				partie haute (> 1m)	0			
521					au centre	0			
522		Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
523	C				partie haute (> 1m)	0			
524					au centre	0			
525	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	2,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
526		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
527					mesure 2	0			
528		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
529					mesure 2	0			

Rez de chaussée - Dégagement 3

Nombre d'unités de diagnostic : 40 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 7 soit 17.5 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
530	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	8,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
531	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
532	A	Embrasure (E1)	Bois	Peinture	mesure 1	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
533		Embrasure (E2)	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
534	A				mesure 2	0			
535		Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
536	A				partie haute	0			
537		Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
538	A				partie haute	0			
539		Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	0		0	
540	D				partie haute	0			
541		Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	0		0	
542	D				partie haute	0			
543		Porte (P4)	bois	peinture	partie basse	0		0	
544	E				partie haute	0			
545		Huisserie Porte (P4)	bois	peinture	partie basse	0		0	
546	E				partie haute	0			
547	E	Huisserie Porte (P5)	bois	peinture	partie basse	19	Non Dégradé	1	
-	E	Porte (P6)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	E	Huisserie Porte (P6)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	E	Porte (P7)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	E	Huisserie Porte (P7)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	F	Porte (P8)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	F	Huisserie Porte (P8)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
548	I	Porte (P9)	bois	peinture	partie basse	25	Non Dégradé	1	
549	I	Huisserie Porte (P9)	bois	peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
-	J	Porte (P10)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	J	Huisserie Porte (P10)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	J	Porte (P11)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	J	Huisserie Porte (P11)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
550	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	10	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
551	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	22	Dégradé (Ecaillage)	3	

552	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	27	Dégradé (Ecaillage)	3	
553					partie basse (< 1m)	0			
554	D	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
555					au centre	0			
556					partie basse (< 1m)	0			
557	E	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
558					au centre	0			
559					partie basse (< 1m)	0			
560	F	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
561					au centre	0			
562	G	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	26	Dégradé (Ecaillage)	3	
563	H	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
564	I	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
565					partie basse (< 1m)	0			
566	J	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
567					au centre	0			
568		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	28	Dégradé (Ecaillage)	3	
569					mesure 1	0			
570		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 2	0		0	
571					mesure 1	0			
572	H	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 2	0		0	
-	F	Marches	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
573	F	Contremarches	bois	Peinture	mesure 1	1,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
574		Balustres	Métal	Peinture	partie basse	15	Non Dégradé	1	
575					mesure 1	0			
576	H	Placard	bois	Peinture	mesure 2	0		0	

Rez de chaussée - Pièce 15

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 4.8 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
577		Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
578	A				partie haute	0			
579		Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
580					partie haute	0			
581	B	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	11	Non Dégradé	1	
582	B	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	8,3	Non Dégradé	1	
-	D	Porte (P3)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	D	Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
583					partie basse (< 1m)	0			
584	A	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
585					au centre	0			
586					partie basse (< 1m)	0			
587	B	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
588					au centre	0			
589					partie basse (< 1m)	0			
590	C	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
591					au centre	0			
592					partie basse (< 1m)	0			
593	D	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
594					au centre	0			
595	B	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
596					mesure 2	0			
597	C	Embrasure (E2)	plâtre	Peinture	mesure 1	10	Dégradé (Ecaillage)	3	
598					partie basse	0			
599	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
600					partie basse	0			
601	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
602					partie basse	0			
603	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
604					partie basse	0			
605	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
606					partie basse	0			
607	A	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie haute	0		0	
608	A	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	1,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
609					mesure 1	0			
610		Plinthes	bois	peinture	mesure 2	0		0	
611					mesure 1	0			
612	B	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 2	0		0	

Rez de chaussée - Pièce 16

Nombre d'unités de diagnostic : 16 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 6 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
613	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
614					partie haute (> 1m)	0			
615					au centre	0			
616					partie basse (< 1m)	0			
617	B	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
618					au centre	0			
619					partie basse (< 1m)	0			
620	C	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
621					au centre	0			
622					partie basse (< 1m)	0			
623	D	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
624					au centre	0			
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
625	B	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	mesure 1	0		0	
626					mesure 2	0			
627					partie basse	0			
628					partie haute	0			
629	B	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
630					partie haute	0			
631	B	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
632					partie haute	0			
633	B	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
634					partie haute	0			
635	B	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
636					partie haute	0			
637	B	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	1,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
638	B	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
639	A	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
640					mesure 2	0			

Rez de chaussée - WC 2

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
641	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
642					partie haute	0			
643	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
644					partie haute	0			
645	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
646					partie haute (> 1m)	0			
647					au centre	0			
648					partie basse (< 1m)	0			
649	B	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
650					au centre	0			
651					partie basse (< 1m)	0			
652	C	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
653					au centre	0			
654					partie basse (< 1m)	0			
655	D	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
656					au centre	0			
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
657		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
658					mesure 2	0			
659	D	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
660					mesure 2	0			
661	C	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
662					mesure 2	0			
663	C	Fenêtre intérieure (F1)	Métal	Peinture	partie mobile	1,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
664	C	Fenêtre extérieure (F1)	Métal	Peinture	partie mobile	2	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

Rez de chaussée - Pièce 17

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 17.6 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
665	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
666					partie haute (> 1m)	0			
667					au centre	0			
668	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	20	Dégradé (Ecaillage)	3	
669	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
670					partie haute (> 1m)	0			
671					au centre	0			

-	D	Mur	Bois	peinture	Non mesurée	-	NM	Elément récent
672	C	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	2,8	Dégradé (Ecaillage)	3
673	C	Allège (A1)	bois	Peinture	mesure 1	1,9	Dégradé (Ecaillage)	3
674	C	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 1	0		0
675					mesure 2	0		
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-	NM	Elément > 3m
676		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0
677					mesure 2	0		
678	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0
679					partie haute	0		
680	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0
681					partie haute	0		
682	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0
683					partie haute	0		
684	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0
685					partie haute	0		
706	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	3,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2
707	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	4	Etat d'usage (Usure par friction)	2

Rez de chaussée - Pièce 18

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 6 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
686	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
687					partie haute (> 1m)	0			
688					au centre	0			
-	B	Mur	Bois	Tapisserie	Non mesurée	-		NM	Elément récent
689	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	8,9	Non Visible	1	
-	D	Mur	Bois	Tapisserie	Non mesurée	-		NM	Elément récent
690	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
691					partie haute	0			
692	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
693					partie haute	0			
694	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
695					partie haute	0			
696	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
697					partie haute	0			
698	C	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	14	Non Dégradé	1	
699	C	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
700					mesure 2	0			
701	C	Allège (A1)	Plâtre	Peinture	mesure 1	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
702		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
703					mesure 2	0			
704	C	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	4,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
705	C	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	3,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m

Rez de chaussée - Pièce 19

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 10 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Mur	Bois	tapisserie	Non mesurée	-		NM	Elément récent
708	B	Mur	Plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	6,2	Non Visible	1	
709	C	Mur	Plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	1,9	Non Visible	1	
710	D	Mur	Plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
711					partie haute (> 1m)	0			
712					au centre	0			
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
713		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
714					mesure 2	0			
715	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	8,7	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
716	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	8	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
717	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	1,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
718	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
719					partie haute	0			
720	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
721					partie haute	0			
722	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	2	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
723	C	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	19	Dégradé (Ecaillage)	3	



724	C	Allège (A1)	Plâtre	Peinture	mesure 1	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
725					mesure 1	0			
726	C	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 2	0		0	
727					partie basse	0			
728	D	Porte intérieure (P2)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
729					partie basse	0			
730	D	Huisserie Porte intérieure (P2)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
731	D	Porte extérieure (P2)	bois	Peinture	partie basse	18	Non Dégradé	1	
732					partie basse	0			
733	D	Huisserie Porte extérieure (P2)	bois	Peinture	partie haute	0		0	

Rez de chaussée - Pièce 20

Nombre d'unités de diagnostic : 39 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 5 soit 12.8 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
734	A	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
735					partie basse	0			
736	A	Porte intérieure (P1)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
737					partie basse	0			
738	A	Huisserie Porte intérieure (P1)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
739					partie basse	0			
740	A	Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
741					partie basse	0			
742	A	Huisserie Porte extérieure (P1)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
-	C	Porte intérieure (P2)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Huisserie Porte intérieure (P2)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Porte extérieure (P2)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Huisserie Porte extérieure (P2)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
743	C	Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	31	Non Dégradé	1	
744	C	Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
-		Plafond	-	polystyrène	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
745	A	Mur	plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	15	Non Visible	1	
746	B	Mur	plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	15	Non Visible	1	
747	C	Mur	plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	13	Non Visible	1	
748	D	Mur	plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	14	Non Visible	1	
749					mesure 1	0			
750	B	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 2	0		0	
751		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
752	A	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	18	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
753	A	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
754					partie basse	0			
755	A	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
756					partie basse	0			
757	A	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
758	A	Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
759	A	Huisserie Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
760					partie basse	0			
761	A	Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
762					partie basse	0			
763	A	Huisserie Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
764	A	Volet intérieur (V1)	bois	peinture	partie basse	31	Non dégradé (Ecaillage)	1	
765	A	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	23	Dégradé (Ecaillage)	3	
766	A	Volet intérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	21	Non dégradé (Ecaillage)	1	
767	A	Volet extérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
768					partie basse	0			
769	B	Volet intérieur (V3)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
770	B	Volet extérieur (V3)	bois	Peinture	partie basse	1,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
771					partie basse	0			
772	B	Volet intérieur (V4)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
773	B	Volet extérieur (V4)	bois	Peinture	partie basse	1,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
774	B	Embrasure (E2)	plâtre	Peinture	mesure 1	19	Dégradé (Ecaillage)	3	
775	B	Embrasure (E3)	plâtre	Peinture	mesure 1	23	Dégradé (Ecaillage)	3	
776	B	Allège (A1)	plâtre	tapisserie	mesure 1	13	Non Visible	1	
777	B	Allège (A2)	Plâtre	Tapisserie	mesure 1	15	Non Visible	1	
778					mesure 1	0			
779		Moulure bois	bois	peinture	mesure 2	0		0	

Rez de chaussée - Pièce 21

Nombre d'unités de diagnostic : 13 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 23 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
780	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
781					partie haute (> 1m)	0			
782					au centre	0			
783					partie basse (< 1m)	0			
784	B	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
785	B	Murs	plâtre	peinture	au centre	10	Dégradé (Ecaillage)	3	
786	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	16	Dégradé (Ecaillage)	3	
787	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
788					partie haute (> 1m)	0			
789					au centre	0			
790					mesure 1	0			
791	C	Radiateur (R1)	Fonte	peinture	mesure 2	3	Non dégradé	1	
-		Plafond	Plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
792	B	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	5,5	Dégradé (Ecaillage)	3	
793	A	Fenêtre intérieure (F1)	Métal	Peinture	partie mobile	2	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
794	A	Fenêtre extérieure (F1)	Métal	Peinture	partie mobile	2	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
795		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
796					mesure 2	0			

1er étage - Palier 1

Nombre d'unités de diagnostic : 23 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 4 soit 17.4 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
797	A	Porte (P1)	Bois	Peinture	partie basse	18	Non Dégradé	1	
798	A	Huisserie Porte (P1)	Bois	Peinture	partie basse	9,5	Non Dégradé	1	
-	B	Porte (P2)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	B	Huisserie Porte (P2)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	B	Porte (P3)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	B	Huisserie Porte (P3)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
799	D	Porte (P4)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
800					partie haute	0			
801	D	Huisserie Porte (P4)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
802					partie haute	0			
-	D	Porte (P5)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	D	Huisserie Porte (P5)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
803		Moulure bois	Bois	Peinture	mesure 1	9,5	Non Dégradé	1	
804		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
805					mesure 2	0			
806					partie basse (< 1m)	0			
807					partie haute (> 1m)	0			
808					au centre	0			
809	B	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
810	C	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	2,6	Dégradé (Ecaillage)	3	
811	D	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	23	Dégradé (Ecaillage)	3	
812		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	6,8	Dégradé (Ecaillage)	3	
-		Marches	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
813		Contremarches	Bois	Peinture	mesure 1	2,5	Non Dégradé	1	
814		Balustres	Métal	Peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
815	B	Embrasure	Bois	Peinture	mesure 1	18	Non Dégradé	1	
816	D	Embrasure	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
817					mesure 2	0			
818	D	Embrasure (E3)	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
819					mesure 2	0			

1er étage - Pièce 22

Nombre d'unités de diagnostic : 18 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 11 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
820	A	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
821					partie haute (> 1m)	0			
822					au centre	0			
823					partie basse (< 1m)	0			
824	B	Mur	plâtre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
825					au centre	0			
826					partie basse (< 1m)	0			
827					partie haute (> 1m)	0			
828	C	Mur	plâtre	Tapisserie	au centre	0		0	
829					partie basse (< 1m)	0			
830					partie haute (> 1m)	0			
831					au centre	0			

832	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
833					partie haute	0			
834	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
835					partie haute	0			
836	A	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
837					partie haute	0			
838	A	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
839					partie haute	0			
840		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
841					mesure 2	0			
842	C	Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
843	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
844	C	Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
845					partie haute	0			
846	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
847					partie haute	0			
848	C	Volet intérieur	Bois	Peinture	partie basse	27	Dégradé (Ecaillage)	3	
849	C	Volet extérieur	Bois	Peinture	partie basse	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
850	C	Embrasure	plâtre	Peinture	mesure 1	16	Non Dégradé	1	
851	D	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
852					mesure 2	0			
853		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
854					mesure 2	0			

1er étage - Pièce 23

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 13 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
855	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
856					partie haute	0			
857	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
858					partie haute	0			
859	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
860					partie haute (> 1m)	0			
861					au centre	0			
862	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
863					partie haute (> 1m)	0			
864					au centre	0			
865	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
866					partie haute (> 1m)	0			
867					au centre	0			
868	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
869					partie haute (> 1m)	0			
870					au centre	0			
-		Plinthes	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
871		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
872					mesure 2	0			
873	D	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
874					mesure 2	0			
875	D	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	17	Non Dégradé	1	
876	D	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
877	D	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
878					partie haute	0			
879	D	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
880					partie haute	0			
881	D	Volet intérieur	Bois	Peinture	partie basse	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
882	D	Volet extérieur	Bois	Peinture	partie basse	10	Dégradé (Ecaillage)	3	

1er étage - WC 3

Nombre d'unités de diagnostic : 16 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 12.5 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
883	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	34	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
884	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
885	A	Murs	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	12	Non dégradé	1	
886	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	22	Non Dégradé	1	
887	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	21	Non Dégradé	1	
888	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	22	Non Dégradé	1	
889		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
890					mesure 2	0			
891	C	Embrasure	plâtre	Peinture	mesure 1	22	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
892	B	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
893					mesure 2	0			
894		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
895					mesure 2	0			
896	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	22	Non Dégradé	1	

897	C	Huissierie Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	17	Non Dégradé	1	
898					partie basse	0			
899	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
900					partie basse	0			
901	C	Huissierie Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
902	C	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
903	C	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	13	Dégradé (Ecaillage)	3	

1er étage - Pièce 24

Nombre d'unités de diagnostic : 19 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 10.5 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
904					partie basse (< 1m)	0			
905	A	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
906					au centre	0			
907					partie basse (< 1m)	0			
908	B	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
909					au centre	0			
910					partie basse (< 1m)	0			
911	C	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
912					au centre	0			
913					partie basse (< 1m)	0			
914	D	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
915					au centre	0			
916					mesure 1	0			
917	B	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 2	0		0	
918					mesure 1	0			
919		Plafond	plâtre	peinture	mesure 2	0		0	
920					mesure 1	0			
921		Plinthes	bois	Peinture	mesure 2	0		0	
922	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	30	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
923	C	Huissierie Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
924	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	25	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
925	C	Huissierie Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
926	C	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
927	C	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
928	C	Embrasure	plâtre	Peinture	mesure 1	18	Non Dégradé	1	
929		Moulure bois	bois	Peinture	mesure 1	9	Non Dégradé	1	
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huissierie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
930	B	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	10	Non Dégradé	1	
931	B	Huissierie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	11	Non Dégradé	1	

1er étage - Salle d'eau

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 6 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
932	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	25	Non Dégradé	1	
933	A	Huissierie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	15	Non Dégradé	1	
934					partie basse (< 1m)	0			
935	A	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
936					au centre	0			
937					partie basse (< 1m)	0			
938	B	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
939					au centre	0			
940	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	4,7	Dégradé (Ecaillage)	3	
941					partie basse (< 1m)	0			
942	D	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
943					au centre	0			
944	D	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
945	D	Huissierie Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
946	D	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
947	D	Huissierie Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
948	D	Volet intérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
949	D	Volet extérieur (V1)	Bois	Peinture	partie basse	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
950					mesure 1	0			
951		Plafond	plâtre	peinture	mesure 2	0		0	
952	D	Embrasure	plâtre	Peinture	mesure 1	16	Non Dégradé	1	
953					mesure 1	0			
954		Plinthes	bois	Peinture	mesure 2	0		0	
955					partie basse	0			
956	D	Porte (P2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
957					partie basse	0			
958	D	Huissierie Porte (P2)	bois	peinture	partie haute	0		0	

1er étage - Pièce 25

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 6 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
959	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
960					partie haute	0			
961	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
962					partie haute	0			
963	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
964					partie haute (> 1m)	0			
965					au centre	0			
966	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
967					partie haute (> 1m)	0			
968					au centre	0			
969	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
970					partie haute (> 1m)	0			
971					au centre	0			
972	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
973					partie haute (> 1m)	0			
974					au centre	0			
975	C	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
976					mesure 2	0			
977	B	Placard	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
978					mesure 2	0			
979		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
980					mesure 2	0			
981	D	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	22	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
982	D	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
983	D	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
984	D	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
985	D	Embrasure	plâtre	Peinture	mesure 1	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
986		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
987					mesure 2	0			
988	D	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
989	D	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage - Dégagement 4

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 14.3 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
990	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
991	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
992	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
993					partie haute (> 1m)	0			
994					au centre	0			
995	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
996	B	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	23	Non Dégradé	1	
997	B	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
998	C	Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	27	Non Dégradé	1	
999	C	Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
1000	D	Porte (P4)	bois	peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1	
1001	D	Huisserie Porte (P4)	bois	peinture	partie basse	17	Non Dégradé	1	
1002		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	0	Non Dégradé	1	
1003					mesure 2	0			
1004					mesure 1	21			
1005		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
1006					mesure 2	0			

1er étage - Pièce 26

Nombre d'unités de diagnostic : 9 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1007	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1008					partie haute	0			
1009	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1010					partie haute	0			
1011	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1012					partie haute (> 1m)	0			
1013					au centre	0			
1014	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1015					partie haute (> 1m)	0			
1016					au centre	0			
1017	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1018					partie haute (> 1m)	0			

1019	C	Murs	plâtre	peinture	au centre	3,7	Non dégradé	1	
1020	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	Non dégradé	1	
1021					partie haute (> 1m)	0			
1022					au centre	7			
1023		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
1024					mesure 2	0			
1025		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
1026					mesure 2	0			

1er étage - Pièce 27

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 17.6 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1027	A	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1028					partie haute (> 1m)	0			
1029					au centre	0			
1030	B	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1031					partie haute (> 1m)	0			
1032					au centre	0			
1033	C	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1034					partie haute (> 1m)	0			
1035					au centre	0			
1036	D	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1037					partie haute (> 1m)	0			
1038					au centre	0			
1039	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	11	Non Dégradé	1	
1040	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	5,3	Non Dégradé	1	
1041	A	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1042					partie haute	0			
1043		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
1044	D	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	15	Non dégradé	1	
1045	D	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
1046	D	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1047					partie haute	0			
1048	D	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1049					partie haute	0			
1050	D	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1051	D	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1052		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	2,6	Dégradé (Ecaillage)	3	
1053	B	Placard	bois	Peinture	mesure 1	5,1	Dégradé (Ecaillage)	3	
1054	C	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
1055					mesure 2	0			

1er étage - Pièce 28

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 11.8 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1056	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1057					partie haute	0			
1058					partie basse (< 1m)	0			
1059	A	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1060					au centre	0			
1061					partie basse (< 1m)	0			
1062	B	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1063					au centre	0			
1064					partie basse (< 1m)	0			
1065	C	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1066					au centre	0			
1067					partie basse (< 1m)	0			
1068	D	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1069					au centre	0			
1070					mesure 1	0			
1071		Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 2	0		0	
1072					mesure 1	0			
1073					mesure 2	0			
1074	D	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	3,4	Non Dégradé	1	
1075	D	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	4,2	Non Dégradé	1	
1076	B	Embrasure	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
1077					mesure 2	0			
1078	B	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	18	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1079	B	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
-	B	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
1080	B	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1081					partie haute	0			
1082	B	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
1083	B	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
1084		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
1085					mesure 2	0			



1er étage - Pièce 29

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 12.5 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1086		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	6	Non Dégradé	1	
1087	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
1088	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	11	Non Dégradé	1	
1089					partie basse (< 1m)	0			
1090	A	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1091					au centre	0			
1092	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1093					partie basse (< 1m)	0			
1094	C	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1095					au centre	0			
1096	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	7.2	Dégradé (Ecaillage)	3	
1097		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
1098					mesure 2	0			

1er étage 2 - Couloir 2

Nombre d'unités de diagnostic : 31 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 6.5 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte intérieure (P1)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte intérieure (P1)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Porte extérieure (P1)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte extérieure (P1)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
1099					partie basse	0			
1100	B	Porte (P2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1101					partie basse	0			
1102	B	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1103					partie basse	0			
1104	B	Porte (P3)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1105					partie basse	0			
1106	B	Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1107					partie basse	0			
1108	B	Porte (P4)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1109					partie basse	0			
1110	B	Huisserie Porte (P4)	bois	peinture	partie haute	0		0	
-	C	Porte intérieure (P5)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	C	Huisserie Porte intérieure (P5)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	C	Porte extérieure (P5)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	C	Huisserie Porte extérieure (P5)	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
1111					partie basse	0			
1112	D	Porte (P6)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1113					partie basse	0			
1114	D	Huisserie Porte (P6)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1115					partie basse	0			
1116	D	Porte (P7)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1117					partie basse	0			
1118	D	Huisserie Porte (P7)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1119					partie basse	0			
1120	D	Porte (P8)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1121					partie basse	0			
1122	D	Huisserie Porte (P8)	bois	peinture	partie haute	0		0	
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1123					mesure 1	0			
1124	B	Embrasure (E1)	Bois	peinture	mesure 2	0		0	
1125					mesure 1	0			
1126	B	Embrasure (E2)	Bois	peinture	mesure 2	0		0	
1127					mesure 1	0			
1128	B	Embrasure (E3)	Bois	peinture	mesure 2	0		0	
1129					mesure 1	0			
1130	D	Embrasure (E4)	Bois	peinture	mesure 2	0		0	
1131					mesure 1	0			
1132	D	Embrasure (E5)	Bois	peinture	mesure 2	0		0	
1133	D	Embrasure (E6)	Bois	peinture	mesure 1	7,2	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1134					mesure 1	0			
1135		Plinthes	bois	peinture	mesure 2	0		0	
1136	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	26	Dégradé (Ecaillage)	3	
1137					partie basse (< 1m)	0			
1138	C	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1139					au centre	0			
1140	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	16	Dégradé (Ecaillage)	3	

1er étage 2 - Dégagement 5

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1141	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1142					partie haute	0			
1143	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1144					partie haute	0			
1145	B	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	23	Non Dégradé	1	
1146	B	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	20	Non Dégradé	1	
1147	C	Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	23	Non Dégradé	1	
1148	C	Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1149	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1150					partie haute (> 1m)	0			
1151					au centre	0			
1152	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1153					partie haute (> 1m)	0			
1154					au centre	0			
1155	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1156					partie haute (> 1m)	0			
1157					au centre	0			
1158	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1159					partie haute (> 1m)	0			
1160					au centre	0			
1161		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
1162					mesure 2	0			

1er étage 2 - Pièce 30

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 21.4 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1163	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	27	Non Dégradé	1	
1164	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	25	Non Dégradé	1	
1165	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1166					partie haute (> 1m)	0			
1167					au centre	0			
1168	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1169					partie haute (> 1m)	0			
1170					au centre	0			
1171	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	1,3	Dégradé (Ecaillage)	3	
1172	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1173					partie haute (> 1m)	0			
1174					au centre	0			
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1175		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	3,4	Non Dégradé	1	
1176	B	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	6	Dégradé (Ecaillage)	3	
1177	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	19	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1178	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1179	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1180	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1181	C	Embrasement (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	19	Dégradé (Ecaillage)	3	

1er étage 2 - Pièce 31

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 11 soit 52.4 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1182	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
1183	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
1184		Moulure bois	bois	Peinture	mesure 1	28	Non Dégradé	1	
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1185	A	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1186					partie haute (> 1m)	0			
1187					au centre	0			
1188	B	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1189					partie haute (> 1m)	0			
1190					au centre	0			
1191	C	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	1,7	Non Visible	1	
1192	D	Mur	plâtre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1193					au centre	0			
1194		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1195	C	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
1196					mesure 2	0			



1197	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
1198	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
1199	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
1200	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	18	Dégradé (Ecaillage)	3	
1201	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	27	Dégradé (Ecaillage)	3	
1202	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	23	Dégradé (Ecaillage)	3	
1203	C	Volet intérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1204					partie haute	0			
1205					partie basse	0			
1206	C	Volet extérieur (V2)	bois	Peinture	partie haute	0		0	
1207	C	Allège	Plâtre	Peinture	mesure 1	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
1208	C	Embrasure (E1)	bois	peinture	mesure 1	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
1209	C	Garde corps (G1)	Métal	peinture	mesure 1	13	Dégradé (Ecaillage)	3	

1er étage 2 - Pièce 32

Nombre d'unités de diagnostic : 24 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 9 soit 38 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1210	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1211					partie haute	0			
1212	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1213					partie haute	0			
1214	A	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1215					au centre	0			
1216	B	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1217					au centre	0			
1218	C	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1219					au centre	0			
1220	D	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1221					au centre	0			
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1222	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
1223	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
1224	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
1225	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
1226	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
1227	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	20	Dégradé (Ecaillage)	3	
1228	C	Volet intérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1229					partie haute	0			
1230	C	Volet extérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1231					partie haute	0			
1232		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
1233					mesure 2	0			
1234	C	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
1235					mesure 2	0			
1236	C	Allège	plâtre	Peinture	mesure 1	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
1237					mesure 1	1,3			
1238	C	Embrasure (E1)	bois	peinture	mesure 1	24	Dégradé (Ecaillage)	3	
1239	C	Garde corps	Métal	peinture	mesure 1	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
1240	B	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	25	Non Dégradé	1	
1241	B	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
1242	D	Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1243					partie haute	0			
1244	D	Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1245					partie haute	0			

1er étage 2 - Pièce 33

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 5 soit 24 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1246	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1247					partie haute	0			
1248	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1249					partie haute	0			
1250	B	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1251					partie haute	0			
1252	B	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1253					partie haute	0			
1254		Moulure bois	bois	Peinture	mesure 1	15	Non Dégradé	1	



1255	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
1256	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
1257	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
1258	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
1259	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
1260	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1	
1261	C	Volet intérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1262					partie haute	0			
1263	C	Volet extérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1264					partie haute	0			
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1265	C	Garde corps	Métal	peinture	mesure 1	20	Dégradé (Ecaillage)	3	
1266	A	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1267					au centre	0			
1268	B	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1269					au centre	0			
1270	C	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1271					au centre	0			
1272	D	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1273					au centre	0			
1274		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
1275					mesure 2	0			
1276	C	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
1277					mesure 2	0			

1er étage 2 - Pièce 34

Nombre d'unités de diagnostic : 20 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1278	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1279					partie haute	0			
1280	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1281					partie haute	0			
1282		Moulure bois	bois	Peinture	mesure 1	25	Non Dégradé	1	
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1283	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	20	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1284	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1285	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	23	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1286	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1287	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1	
1288	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	25	Non Dégradé	1	
1289	C	Volet intérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1290					partie haute	0			
1291	C	Volet extérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1292					partie haute	0			
1293	C	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
1294					mesure 2	0			
1295	C	Allège	Bois	Peinture	mesure 1	25	Non Dégradé	1	
1296	C	Embrasure (E1)	Plâtre	peinture	mesure 1	19	Non Dégradé	1	
1297	A	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1298					au centre	0			
1299	B	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1300					au centre	0			
1301	C	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1302					au centre	0			
1303	D	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1304					au centre	0			
1305		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
1306					mesure 2	0			

1er étage 2 - Pièce 35

Nombre d'unités de diagnostic : 20 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 5 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1307	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
1308	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1	
1309	D	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	15	Non Dégradé	1	
1310	D	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
1311	A	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1312					au centre	0			
1313	B	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1314					au centre	0			
1315	C	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1316					au centre	0			
1317	D	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1318					au centre	0			
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m

1319		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0	Non dégradé	1	
1320					mesure 2	11			
1321	C	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
1322					mesure 2	0			
1323	C	Garde corps	Métal	peinture	mesure 1	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
1324	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1325	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1326	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1327	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1328	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	21	Non Dégradé	1	
1329	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
1330	C	Volet intérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1331					partie haute	0			
1332	C	Volet extérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1333					partie haute	0			

1er étage 2 - Pièce 36

Nombre d'unités de diagnostic : 19 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1334	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1	
1335	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1	
1336	A	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1337					au centre	0			
1338	B	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1339					au centre	0			
1340	C	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1341					au centre	0			
1342	D	Mur	plâtre	tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1343	D	Murs	plâtre	tapisserie	au centre	0		0	
1344		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
1345					mesure 2	0			
1346		Moulure bois	bois	Peinture	mesure 1	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1347	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1348	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1349	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1350	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1351	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	15	Non Dégradé	1	
1352	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	16	Non Dégradé	1	
1353	C	Volet intérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1354					partie haute	0			
1355	C	Volet extérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1356					partie haute	0			
1357	C	Allège	Bois	Peinture	mesure 1	19	Non Dégradé	1	
1358	C	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	18	Non Dégradé	1	

1er étage 2 - Palier 2

Nombre d'unités de diagnostic : 31 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 8 soit 25.8 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
1359	A	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	33	Dégradé (Ecaillage)	3	
-	B	Porte (P2)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	B	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
1360	B	Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1361					partie haute	0			
1362	B	Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1363					partie haute	0			
1364	B	Porte (P4)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1365					partie haute	0			
1366	B	Huisserie Porte (P4)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1367					partie haute	0			
1368	D	Porte (P5)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1369					partie haute	0			
1370	D	Huisserie Porte (P5)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1371					partie haute	0			
1372	D	Porte (P6)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1373					partie haute	0			
1374	D	Huisserie Porte (P6)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1375					partie haute	0			
1376		Garde corps	Métal	peinture	mesure 1	21	Non Dégradé	1	
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1377	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	18	Dégradé (Ecaillage)	3	

1378	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
1379	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	24	Dégradé (Ecaillage)	3	
1380	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
1381		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
1382		Marches	Bois		mesure 2	0			
-		Contremarches	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
1383		Contremarches	bois		Non mesurée	9	Non dégradé	1	
1384	C	Embrasure (E2)	plâtre	peinture	mesure 1	24	Dégradé (Ecaillage)	3	
1385	C	Embrasure (E3)	plâtre	peinture	mesure 1	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
1386	C	Embrasure (E4)	plâtre	peinture	mesure 1	27	Dégradé (Ecaillage)	3	
1387		Fenêtre intérieure (F1)	Métal	Peinture	partie mobile	0		0	
1388					huisserie	0			
1389		Fenêtre extérieure (F1)	Métal	Peinture	partie mobile	0		0	
1390					huisserie	0			
1391		Fenêtre intérieure (F2)	Métal	Peinture	partie mobile	0		0	
1392					huisserie	0			
1393		Fenêtre extérieure (F2)	Métal	Peinture	partie mobile	0		0	
1394					huisserie	0			
1395		Fenêtre intérieure (F3)	Métal	Peinture	partie mobile	0		0	
1396					huisserie	0			
1397		Fenêtre extérieure (F3)	Métal	Peinture	partie mobile	0		0	
1398					huisserie	0			

1er étage 2 - Pièce 37

Nombre d'unités de diagnostic : 24 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 8 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1399		Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1400					partie haute	0			
1401		Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1402					partie haute	0			
1403	B	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	19	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1404	B	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1405		Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1406					partie haute	0			
1407		Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1408					partie haute	0			
1409		Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1410					partie haute (> 1m)	0			
1411					au centre	0			
1412		Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1413					partie haute (> 1m)	0			
1414					au centre	0			
1415		Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1416					partie haute (> 1m)	0			
1417					au centre	0			
1418		Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1419					partie haute (> 1m)	0			
1420					au centre	0			
1421		Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1422					partie haute (> 1m)	0			
1423					au centre	0			
1424		Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1425					partie haute (> 1m)	0			
1426					au centre	0			
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1427		Radiateur	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
1428					mesure 2	0			
1429	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1430	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1431	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1432	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1433	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	15	Non Dégradé	1	
1434	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	27	Non Dégradé	1	
1435	C	Garde corps	Métal	peinture	mesure 1	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
1436	C	Allège	Plâtre	Peinture	mesure 1	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
1437	C	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	21	Non Dégradé	1	
1438		Plinthes	bois	peinture	mesure 1	0		0	
1439					mesure 2	0			

1er étage 2 - Dégagement 6

Nombre d'unités de diagnostic : 11 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1440	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1441					partie haute	0			
1442	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1443					partie haute	0			
1444	A	Murs	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1445	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	29	Non Dégradé	1	
1446	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1447					partie haute (> 1m)	0			
1448					au centre	0			
1449	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1450					partie haute (> 1m)	0			
1451					au centre	0			
1452	D	Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	0		0	
1453					huisserie	0			
1454	D	Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	0		0	
1455					huisserie	0			
-		Plinthes	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
1456	C	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	15	Non Dégradé	1	
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m

1er étage 2 - Pièce 38

Nombre d'unités de diagnostic : 17 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 5.9 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Plinthes	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1457	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1458					partie haute (> 1m)	0			
1459					au centre	0			
1460	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1461					partie haute (> 1m)	0			
1462					au centre	0			
1463	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1464					partie haute (> 1m)	0			
1465					au centre	0			
1466	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1467					partie haute (> 1m)	0			
1468					au centre	0			
1469	C	Radiateur	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
1470					mesure 2	0			
1471	B	Embrasure (E1)	Bois	peinture	mesure 1	26	Non Dégradé	1	
-	C	Allège	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
1472	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	30	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1473	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1474	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1475	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1476	C	Embrasure (E2)	Plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
1477					mesure 2	0			
1478	C	Garde corps	Métal	peinture	mesure 1	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
1479	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1480					partie haute	0			
1481	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1482					partie haute	0			

1er étage 2 - WC 4

Nombre d'unités de diagnostic : 13 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1483	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1484					partie haute	0			
1485	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1486					partie haute	0			
1487	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1488					partie haute (> 1m)	0			
1489					au centre	0			
1490	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1491					partie haute (> 1m)	0			
1492					au centre	0			
1493	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	

1494					partie haute (> 1m)	0			
1495					au centre	0			
1496					partie basse (< 1m)	0			
1497	D	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1498					au centre	0			
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1499					mesure 1	0			
1500					mesure 2	0			
1501		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
1502					mesure 2	0			
1503	C	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	21	Non Dégradé	1	
1504	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	3,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1505	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	2,1	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1506	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1507	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage 2 - Dégageement 7

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1508		Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1509	A				partie haute	0			
1510		Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1511					partie haute	0			
1512	B	Porte (P2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1513					partie haute	0			
1514	B	Huisserie Porte (P2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1515					partie haute	0			
1516	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	19	Non Dégradé	1	
1517	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1518	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
-		Plinthes	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

1er étage 2 - WC 5

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Plinthes	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
1519		Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1520	A				partie haute	0			
1521		Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1522					partie haute	0			
1523	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	23	Non Dégradé	1	
1524	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	9,9	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1525	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	10	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1526	C	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	10	Non Dégradé	1	
1527	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	19	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1528	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1529	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1530	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1531		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	18	Non Dégradé	1	

1er étage 2 - Pièce 39

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1532	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1533					partie basse (< 1m)	0			
1534	B	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1535					au centre	0			
1536					partie basse (< 1m)	0			
1537	C	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1538					au centre	0			
1539	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	19	Non Dégradé	1	
1540					partie basse (< 1m)	0			
1541	E	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1542					au centre	0			
1543	A	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	12	Non Dégradé	1	
1544	D	Embrasure (E2)	plâtre	peinture	mesure 1	27	Non Dégradé	1	

-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-	NM	Elément > 3m
1545	E	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0	0	
1546					partie haute	0		
1547	E	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0	0	
1548					partie haute	0		
1549	D	Allège	Plâtre	Peinture	mesure 1	39	Non Dégradé	1
1550	D	Radiateur	Fonte	peinture	mesure 1	0	0	
1551					mesure 2	0		
-		Plinthes	-	faïence	Non mesurée	-	NM	Partie non visée par la réglementation
1552	D	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2
1553	D	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2
1554	D	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2
1555	D	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2
1556	D	Garde corps	Métal	peinture	mesure 1	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2
1557	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	23	Non Dégradé	1
1558	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1
1559	C	Volet intérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0	0	
1560					partie haute	0		
1561	C	Volet extérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0	0	
1562					partie haute	0		

1er étage 2 - Pièce 40

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
1563	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1564	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1565	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1566	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	13	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1567	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
1568	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1	
1569	C	Volet intérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1570					partie haute	0			
1571	C	Volet extérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1572					partie haute	0			
1573	A	Mur	plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1574					partie haute (> 1m)	0			
1575					au centre	0			
1576	B	Mur	plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1577					partie haute (> 1m)	0			
1578					au centre	0			
1579	C	Mur	plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1580					partie haute (> 1m)	0			
1581					au centre	0			
1582	D	Mur	plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1583					partie haute (> 1m)	0			
1584					au centre	0			
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1585	D	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	23	Non Dégradé	1	
1586	D	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
1587		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	13	Non Dégradé	1	
1588	B	Embrasure (E1)	Bois	peinture	mesure 1	0		0	
1589					mesure 2	0			
1590	C	Embrasure (E2)	plâtre	peinture	mesure 1	23	Non Dégradé	1	
1591	D	Radiateur	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
1592					mesure 2	0			

1er étage 2 - Dégagement 8

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 20 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1593	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1594					partie haute (> 1m)	0			
1595					au centre	0			
1596	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	18	Dégradé (Ecaillage)	3	
1597	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1598					partie haute (> 1m)	0			
1599					au centre	0			
1600	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
1601		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	8,5	Dégradé (Ecaillage)	3	
1602	B	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	

1603					mesure 2	0			
1604					mesure 1	0			
1605	D	Embrasure (E2)	plâtre	peinture	mesure 2	0		0	
1606	D	Embrasure (E3)	plâtre	peinture	mesure 1	3,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
-	C	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	C	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-		Marches	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
1607		Contremarches	bois	peinture	Non mesurée	3	Non dégradé	1	Absence de revêtement
1608		Moulure bois	bois	Peinture	mesure 1	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1634		Balustres	Métal	Peinture	partie basse	15	Non Dégradé	1	
1635		Main courante	Métal	Peinture	mesure 1	0		0	

1er étage 2 - Pièce 41

Nombre d'unités de diagnostic : 9 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 11.1 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1609					partie basse (< 1m)	0			
1610	A	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1611					au centre	0			
1612	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1613					partie basse (< 1m)	0			
1614	C	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1615					au centre	0			
1616	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	16	Dégradé (Ecaillage)	3	
1617		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
1618					mesure 2	0			
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1619					mesure 1	0			
1620	A	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 2	0		0	
-	C	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	C	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent

1er étage 2 - WC 6

Nombre d'unités de diagnostic : 11 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 27.3 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
1621					partie basse (< 1m)	0			
1622	A	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1623					au centre	0			
1624	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	1,6	Dégradé (Ecaillage)	3	
1625					partie basse (< 1m)	0			
1626	C	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1627					au centre	0			
1628	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1629	C	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	1,5	Dégradé (Ecaillage)	3	
1630	D	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	19	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1631	D	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1632					mesure 1	0			
1633		Plinthes	bois	Peinture	mesure 2	0		0	

1er étage 2 - Dégagement 9

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1636					partie basse (< 1m)	0			
1637	A	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1638					au centre	0			
1639					partie basse (< 1m)	0			
1640	B	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1641					au centre	0			
1642					partie basse (< 1m)	0			
1643	C	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1644					au centre	0			
1645					partie basse (< 1m)	0			
1646	D	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1647					au centre	0			
1648		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
1649					mesure 2	0			
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1650					partie basse	0			
1651	C	Porte (P1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1652	C	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	0		0	

1653					partie haute	0			
1654					partie basse	0			
1655	C	Porte (P2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1656					partie basse	0			
1657	C	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
-	C	Porte (P3)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	C	Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Porte (P4)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P4)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
1658		Moulure bois	bois	Peinture	mesure 1	7,9	Non Dégradé	1	

1er étage 2 - Pièce 42

Nombre d'unités de diagnostic : 18 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 11.1 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1659					partie basse	0			
1660	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1661					partie basse	0			
1662	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1663					mesure 1	0			
1664		Plinthes	bois	Peinture	mesure 2	0		0	
1665					partie basse (< 1m)	0			
1666	A	Mur	plâtre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1667					au centre	0			
1668					partie basse (< 1m)	0			
1669	B	Mur	plâtre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1670					au centre	0			
1671					partie basse (< 1m)	0			
1672	C	Mur	plâtre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1673					au centre	0			
1674	D	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	18	Non Visible	1	
1675	E	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	16	Non Visible	1	
1676					partie basse (< 1m)	0			
1677	F	Mur	plâtre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1678					au centre	0			
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1679					mesure 1	0			
1680	E	Radiateur	Fonte	peinture	mesure 2	0		0	
1681	E	Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1682	E	Huisserie Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	18	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1683					partie basse	0			
1684	E	Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1685					partie basse	0			
1686	E	Huisserie Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1687	E	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
1688	E	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	16	Dégradé (Ecaillage)	3	
1689	E	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage 2 - Pièce 43

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 21 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1690					partie basse	0			
1691	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1692					partie basse	0			
1693	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1694		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
1695		Plinthes	bois	peinture	mesure 2	15	Non dégradé	1	
1696	B	Radiateur	Fonte	peinture	mesure 1	3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1697	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1698	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1699					partie basse	0			
1700	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1701					partie basse	0			
1702	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1703	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
1704	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
1705	C	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	25	Dégradé (Ecaillage)	3	
1706	D	Embrasure (E2)	plâtre	peinture	mesure 1	6,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

1er étage 2 - Pièce 44

Nombre d'unités de diagnostic : 25 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 4 soit 16 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
1707	A	Mur	plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1708					partie haute (> 1m)	0			
1709					au centre	0			
1710					partie basse (< 1m)	8,2			
1711	B	Mur	plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	0	Non Visible	1	
1712	C	Mur	plâtre	tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1713					partie haute (> 1m)	0			
1714					au centre	0			
1715					partie basse (< 1m)	18			
1716	E	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1717					partie haute (> 1m)	0			
1718					au centre	0			
1719					partie basse (< 1m)	0			
1720	F	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
-					au centre	0			
-					Non mesurée	-			
-					Non mesurée	-			
1721	C	Radiateur	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
1722					mesure 2	0			
1723					partie basse	22			
1724					partie basse	12			
1725	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	1,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1726	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	0	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1727					partie haute	0			
1728					partie basse	12			
1729					partie basse	14			
1730	D	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
1731	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
1732	D	Volet intérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
1733	D	Volet extérieur (V2)	bois	Peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
1734	D	Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1735					partie basse	21			
1736					partie haute	0			
1737					partie haute	0			
1738	D	Huisserie Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1739	D	Huisserie Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1738	C	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	13	Non Dégradé	1	
1739	D	Embrasure (E2)	plâtre	peinture	mesure 1	14	Non Dégradé	1	

1er étage 2 - Pièce 45

Nombre d'unités de diagnostic : 20 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
1740	A	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1741					partie haute (> 1m)	0			
1742					au centre	0			
1743					partie basse (< 1m)	0			
1744	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1745					partie haute (> 1m)	0			
1746					au centre	0			
1747					partie basse (< 1m)	0			
1748	C	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1749					au centre	0			
1750					partie basse (< 1m)	12			
1751					partie basse (< 1m)	0			
1752	E	Mur	plâtre	Tapisserie	partie haute (> 1m)	0		0	
1753					au centre	0			
1754					partie basse (< 1m)	0			
1755					partie haute (> 1m)	0			
1756	F	Mur	plâtre	Tapisserie	au centre	0		0	
1757					partie basse (< 1m)	0			
1758					partie haute (> 1m)	0			
1759					au centre	0			
1760	H	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	11	Non Visible	1	
1761	D	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	mesure 1	1,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1762					partie basse	22			
1763					partie basse	17			
1764					partie basse	0			
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1761	D	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	22	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1762	D	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1763	D	Fenêtre extérieure	bois	peinture	partie basse	0		0	

1764		(F1)			partie haute	0			
1765		Huisserie Fenêtre	bois	peinture	partie basse	0		0	
1766	D	extérieure (F1)			partie haute	0			
1767	D	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1768	D	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1769	D	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	19	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1770					mesure 1	0			
1771	E	Radiateur	Fonte	peinture	mesure 2	0		0	

1er étage 2 - Cage d'escalier

Nombre d'unités de diagnostic : 11 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 9.1 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-		Marches	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
1772		Contremarches	bois		Non mesurée	2,5	Non dégradé	1	Absence de revêtement
1773					partie basse (< 1m)	0			
1774	A	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1775					au centre	0			
1776					partie basse (< 1m)	0			
1777	B	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1778					au centre	0			
1779					partie basse (< 1m)	0			
1780	C	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1781					au centre	0			
1782	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1783					partie haute (> 1m)	0			
1784	D	Murs	plâtre	peinture	au centre	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1785		Balustres	Métal	Peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	

1er étage 2 - Pièce 46

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 4 soit 19 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1786	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	15	Non Dégradé	1	
1787	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
1788					partie basse	0			
1789	D	Porte (P2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1790					partie basse	0			
1791	D	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie haute	0		0	
-	B	Porte (P3)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	B	Huisserie Porte (P3)	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
1792		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	2,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1793	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	3,1	Dégradé (Ecaillage)	3	
1794					partie basse (< 1m)	0			
1795	B	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1796					au centre	0			
1797					partie basse (< 1m)	0			
1798	C	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1799					au centre	0			
1800					partie basse (< 1m)	0			
1801	D	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
1802					au centre	0			
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1803	C	Radiateur	Fonte	peinture	mesure 1	0		0	
1804					mesure 2	0			
1805	B	Placard	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
1806					mesure 2	0			
1807	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	25	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1808	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1809	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1810					partie basse	0			
1811	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie haute	0		0	
1812	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
1813	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
1814	C	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	19	Dégradé (Ecaillage)	3	

1er étage 2 - Salle d'eau 2



Nombre d'unités de diagnostic : 18 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 11 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1815	A	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
1816					mesure 2	0			
1817	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1818					partie haute (> 1m)	0			
1819					au centre	0			
1820	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1821					partie haute (> 1m)	0			
1822					au centre	0			
1823	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1824					partie haute (> 1m)	0			
1825					au centre	0			
1826	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1827					partie haute (> 1m)	0			
1828					au centre	0			
-		Plinthes	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
1829	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1830	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1831	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1832	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1833	C	Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1834	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	10	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1835	C	Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1836	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F2)	bois	peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1837	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
1838	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
1839	C	Embrasure (E2)	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
1840					mesure 2	0			
1841	C	Embrasure (E3)	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
1842					mesure 2	0			

1er étage 2 - Pièce 47

Nombre d'unités de diagnostic : 19 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 11 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1843	A	Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	24	Non Dégradé	1	
1844	A	Huisserie Porte (P1)	bois	peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
1845	B	Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1846					partie haute	0			
1847	B	Huisserie Porte (P2)	bois	peinture	partie basse	0		0	
1848					partie haute	0			
1849	A	Radiateur	Fonte	peinture	mesure 1	4,2	Non Dégradé	1	
1850	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	22	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1851	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1852	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1853	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie basse	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1854	C	Volet intérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
1855	C	Volet extérieur (V1)	bois	Peinture	partie basse	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
-		Plafond	plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
1856	A	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1857					partie haute (> 1m)	0			
1858					au centre	0			
1859	B	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1860					partie haute (> 1m)	0			
1861					au centre	0			
1862	C	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1863					partie haute (> 1m)	0			
1864					au centre	0			
1865	D	Mur	plâtre	Tapisserie	partie basse (< 1m)	0		0	
1866					partie haute (> 1m)	0			
1867					au centre	0			
1868		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	0		0	
1869					mesure 2	0			
1870	C	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	19	Non Dégradé	1	
1871	D	Placard	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
1872					mesure 2	0			

2ème étage - Pièce 54

Nombre d'unités de diagnostic : 21 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 14 %

Diagnostic Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1873	A	Porte (P1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
1874					partie haute	0			
1875	A	Huisserie Porte (P1)	Bois	Peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1876	A	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1877					partie haute (> 1m)	0			
1878	B	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1879					partie haute (> 1m)	0			
1880	C	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1881					partie haute (> 1m)	0			
1882	D	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1883					partie haute (> 1m)	0			
1884		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1885	C	Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
1886					partie haute	0			
1887	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
1888					partie haute	0			
1889	C	Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
1890					partie haute	0			
1891	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie basse	0		0	
1892					partie haute	0			
1893	C	Embrasure	plâtre	Peinture	mesure 1	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
1894		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
1895					mesure 2	0			
1896		Poutres	Bois	peinture	mesure 1	0		0	
1897					mesure 2	0			
1898	A	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
1899					mesure 2	0			
1900	D	Fenêtre intérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	0		0	
1901					huisserie	0			
1902	D	Fenêtre extérieure (F2)	Bois	Peinture	partie mobile	0		0	
1903					huisserie	0			
1904	D	Fenêtre intérieure (F3)	Bois	Peinture	partie mobile	0		0	
1905					huisserie	0			
1906	D	Fenêtre extérieure (F3)	Bois	Peinture	partie mobile	0		0	
1907					huisserie	0			
1908	D	Embrasure (E2)	plâtre	Peinture	mesure 1	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
1909	D	Embrasure (E3)	plâtre	Peinture	mesure 1	20	Dégradé (Ecaillage)	3	

2ème étage - Pièce 53

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 20 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1910	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	14	Non Dégradé	1	
1911	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
1912	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1913					partie haute (> 1m)	0			
1914					au centre	0			
1915	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	3,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1916	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	5,1	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1917	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1918					partie haute (> 1m)	0			
1919					au centre	0			
1920		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	3,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1921		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
1922					mesure 2	0			
1923	D	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
1924					mesure 2	0			
1925		Poutres	bois	peinture	mesure 1	0		0	
1926					mesure 2	0			
1927	C	Fenêtre intérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1928	C	Fenêtre extérieure (F1)	Bois	Peinture	partie mobile	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1929	C	Volet intérieur	Bois	Peinture	partie basse	21	Dégradé (Ecaillage)	3	
1930	C	Volet extérieur	Bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
1931	C	Embrasure	plâtre	Peinture	mesure 1	16	Dégradé (Ecaillage)	3	

2ème étage - Pièce 52

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 21 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
----	------	---------------------	----------	---------------------	---------------------	-----------------	-----------------------	---------------	-------------

Diagnostic Plomb

1932	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	18	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1933	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1934	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	4,9	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1935	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	3,7	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1936	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1937					partie haute (> 1m)	0			
1938					au centre	0			
1939	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1940					partie haute (> 1m)	0			
1941					au centre	0			
1942		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	7,1	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1943		Poutres	bois	peinture	mesure 1	0		0	
1944					mesure 2	0			
1945		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
1946					mesure 2	0			
1947	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	16	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1948	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1949	C	Embrasure	plâtre	Peinture	mesure 1	16	Dégradé (Ecaillage)	3	
1950	C	Volet intérieur	bois	Peinture	partie basse	18	Dégradé (Ecaillage)	3	
1951	C	Volet extérieur	bois	Peinture	partie basse	8,9	Dégradé (Ecaillage)	3	

2ème étage - Pièce 51

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 21.4 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1952	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	18	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1953	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1954	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	5,9	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1955	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1956					partie haute (> 1m)	0			
1957					au centre	0			
1958	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1959	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1960		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1961	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1962	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1963	C	Volet intérieur	bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
1964	C	Volet extérieur	bois	Peinture	partie basse	8,4	Dégradé (Ecaillage)	3	
1965	C	Embrasure	plâtre	Peinture	mesure 1	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
1966		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
1967					mesure 2	0			
1968		Poutres	bois	peinture	mesure 1	0		0	
1969					mesure 2	0			

2ème étage - Pièce 50

Nombre d'unités de diagnostic : 16 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 19 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1970	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1971					partie haute	0			
1972	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1973	A	Huisserie Porte (P2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
1974					partie haute	0			
1975	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1976					partie haute (> 1m)	0			
1977					au centre	0			
1978	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1979					partie haute (> 1m)	0			
1980					au centre	0			
1981		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	6,8	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1982	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
1983					partie haute (> 1m)	0			
1984	D	Mur	plâtre	Peinture	au centre	0		0	
1985					partie basse (< 1m)	0			

1986					partie haute (> 1m)	0			
1987					au centre	0			
1988	A	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
1989					mesure 2	0			
1990	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1991	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
1992	C	Volet intérieur	bois	Peinture	partie basse	18	Dégradé (Ecaillage)	3	
1993	C	Volet extérieur	bois	Peinture	partie basse	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
1994	C	Embrasure	plâtre	Peinture	mesure 1	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
1995		Poutres	bois	peinture	mesure 1	0		0	
1996					mesure 2	0			
1997		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
1998					mesure 2	0			

2ème étage - Pièce 49

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
1999	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2000					partie haute	0			
2001	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2002					partie haute	0			
2003					partie basse (< 1m)	0			
2004	A	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
2005					au centre	0			
2006					partie basse (< 1m)	0			
2007	B	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
2008					au centre	0			
2009					partie basse (< 1m)	0			
2010	C	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
2011					au centre	0			
2012					partie basse (< 1m)	0			
2013	D	Mur	plâtre	Peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
2014					au centre	0			
2015	B	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
2016					mesure 2	0			
2017		Poutres	bois	peinture	mesure 1	0		0	
2018					mesure 2	0			
2019		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
2020					mesure 2	0			
-		Plinthes	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation

2ème étage - Pièce 48

Nombre d'unités de diagnostic : 11 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 9 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Plinthes	-	faïence	Non mesurée	-		NM	Partie non visée par la réglementation
2021	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2022					partie haute (> 1m)	0			
2023					au centre	0			
2024	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2025					partie haute (> 1m)	0			
2026					au centre	0			
2027	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2028					partie haute (> 1m)	0			
2029					au centre	0			
2030					partie basse (< 1m)	0			
2031	D	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
2032					au centre	0			
2033	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2034					partie haute	0			
2035	B	Embrasure	plâtre	Peinture	mesure 1	19	Dégradé (Ecaillage)	3	
2036	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2037					huisserie	0			
2038	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2039					huisserie	0			
2040		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
2041					mesure 2	0			
2042		Poutres	bois	peinture	mesure 1	0		0	
2043					mesure 2	0			

2ème étage - Dégagement 10

Nombre d'unités de diagnostic : 54 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 19 soit 35.2 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
----	------	---------------------	----------	---------------------	---------------------	-----------------	-----------------------	---------------	-------------

2044	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
2045	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
2046	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2047					partie haute (> 1m)	0			
2048					au centre	0			
2049	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	2,9	Dégradé (Ecaillage)	3	
2050	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
2051	C	Porte (P2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2052					partie haute	0			
2053	C	Huisserie Porte (P2)	bois	Peinture	partie basse	16	Dégradé (Ecaillage)	3	
2054	C	Huisserie Porte (P3)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2055					partie haute	0			
2056	C	Porte (P4)	bois	Peinture	partie basse	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
2057	C	Huisserie Porte (P4)	bois	Peinture	partie basse	26	Dégradé (Ecaillage)	3	
2058	C	Porte (P5)	bois	Peinture	partie basse	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2059	C	Huisserie Porte (P5)	bois	Peinture	partie basse	19	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2060	C	Porte (P6)	bois	Peinture	partie basse	24	Dégradé (Ecaillage)	3	
2061	C	Huisserie Porte (P6)	bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
2062	D	Porte (P7)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2063					partie haute	0			
2064	D	Huisserie Porte (P7)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2065					partie haute	0			
2066	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2067					partie haute (> 1m)	0			
2068	D	Embrasure	plâtre	Peinture	au centre	0		0	
2069					mesure 1	0			
2070					mesure 2	0			
2071	E	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
2072	E	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
2073					mesure 2	0			
2074	E	Embrasure (E2)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
2075					mesure 2	0			
2076	E	Embrasure (E3)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
2077					mesure 2	0			
2078	E	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2079					huisserie	0			
2080	E	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2081					huisserie	0			
2082	E	Fenêtre intérieure (F2)	bois	Peinture	partie mobile	7,7	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2083	E	Fenêtre extérieure (F2)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2084					huisserie	0			
2085		Poutres	bois	peinture	mesure 1	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
2086	E	Embrasure (E4)	plâtre	Peinture	mesure 1	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
2087	E	Fenêtre intérieure (F3)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2088					huisserie	0			
2089	E	Fenêtre extérieure (F3)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2090					huisserie	0			
2091	E	Embrasure (E5)	plâtre	Peinture	mesure 1	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
2092	E	Fenêtre intérieure (F4)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2093					huisserie	0			
2094	E	Fenêtre extérieure (F4)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2095					huisserie	0			
2096	E	Fenêtre intérieure (F5)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2097					huisserie	0			
2098	E	Fenêtre extérieure (F5)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2099					huisserie	0			
2100	E	Embrasure (E6)	plâtre	Peinture	mesure 1	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
2101	E	Embrasure (E7)	plâtre	Peinture	mesure 1	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
2102	E	Embrasure (E8)	plâtre	Peinture	mesure 1	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
2103	E	Fenêtre intérieure (F6)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2104					huisserie	0			
2105	E	Fenêtre extérieure (F6)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2106					huisserie	0			
2107	E	Fenêtre intérieure (F7)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2108					huisserie	0			
2109	E	Fenêtre extérieure (F7)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2110					huisserie	0			
2111	E	Fenêtre intérieure (F8)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2112					huisserie	0			
2113	E	Fenêtre extérieure (F8)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2114					huisserie	0			



2115	E	Embrasure (E9)	plâtre	Peinture	mesure 1	20	Dégradé (Ecaillage)	3	
2116	E	Embrasure (E10)	plâtre	Peinture	mesure 1	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
2117	E	Fenêtre intérieure (F9)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2118					huisserie	0			
2119	E	Fenêtre extérieure (F9)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2120					huisserie	0			
2121	F	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2122					partie haute (> 1m)	0			
2123					au centre	0			
2124	G	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2125					partie haute (> 1m)	0			
2126					au centre	0			
2127	H	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
2128		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
2129					mesure 2	0			
2130	C	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
2131					mesure 2	0			
2363		Moulure bois	Bois	Peinture	mesure 1	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

2ème étage - Cage d'escalier 2

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 6 soit 40 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2132	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
2133	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
2134	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	1,7	Dégradé (Ecaillage)	3	
2135	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2136					partie haute (> 1m)	0			
2137					au centre	0			
2138	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2139					partie haute (> 1m)	0			
2140					au centre	0			
2141	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2142					partie haute (> 1m)	0			
2143					au centre	0			
2144		Plinthes	Bois	Peinture	mesure 1	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
2145		Balustres	Métal	Peinture	partie basse	11	Non Dégradé	1	
2146		Marches	Bois	Vernis	mesure 1	0		0	
2147					mesure 2	0			
2148		Contremarches	Bois	Vernis	mesure 1	0		0	
2149					mesure 2	0			
2150		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	16	Dégradé (Ecaillage)	3	
2151	B	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2152					huisserie	0			
2153	B	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2154					huisserie	0			
2155	B	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
2156	B	Embrasure (E2)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
2157					mesure 2	0			

2ème étage - Pièce 55

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 12.5 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2158	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2159					partie haute	0			
2160	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2161					partie haute	0			
2162	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2163					partie haute (> 1m)	0			
2164					au centre	0			
2165		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
2166					mesure 2	0			
2167	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2168					partie haute (> 1m)	0			
2169					au centre	0			
2170	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2171					partie haute (> 1m)	0			
2172					au centre	0			
2173	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2174					partie haute (> 1m)	0			
2175					au centre	0			
2176		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	1,4	Dégradé (Ecaillage)	3	

2ème étage - Pièce 56

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 7 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2177	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2178					partie haute	0			
2179	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2180					partie haute	0			
2181	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2182					partie haute (> 1m)	0			
2183					au centre	0			
2184	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2185					partie haute (> 1m)	0			
2186					au centre	0			
2187		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
2188					mesure 2	0			
2189	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2190					partie haute (> 1m)	0			
2191					au centre	0			
2192	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2193					partie haute (> 1m)	0			
2194					au centre	0			
2195	E	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2196					partie haute (> 1m)	0			
2197					au centre	0			
2198	D	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
2199					mesure 2	0			
2200	E	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2201					huisserie	0			
2202	E	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2203					huisserie	0			
2204	E	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	9,4	Dégradé (Ecaillage)	3	
2205		Poutres	bois	peinture	mesure 1	0		0	
2206					mesure 2	0			
2207		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
2208					mesure 2	0			

2ème étage - Pièce 57

Nombre d'unités de diagnostic : 14 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 21 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2209	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2210	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2211	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	1,9	Dégradé (Ecaillage)	3	
2212	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2213	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2214					partie haute (> 1m)	0			
2215					au centre	0			
2216		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
2217					mesure 2	0			
2218	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	1,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2219	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2220					huisserie	0			
2221	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2222					huisserie	0			
2223	C	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
2224					mesure 2	0			
2225		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
2226					mesure 2	0			
2227		Poutres	bois	peinture	mesure 1	0		0	
2228					mesure 2	0			
2229	C	Volet intérieur	bois	Peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
2230	C	Volet extérieur	bois	Peinture	partie basse	11	Dégradé (Ecaillage)	3	

2ème étage - Pièce 58

Nombre d'unités de diagnostic : 13 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 5 soit 38.5 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2231	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2232	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2233	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	2,7	Dégradé (Ecaillage)	3	
2234	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	2,5	Dégradé (Ecaillage)	3	
2235	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2236					partie haute (> 1m)	0			
2237					au centre	0			
2238		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	11	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2239	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2240					partie haute (> 1m)	0			

2241					au centre	0			
2242					mesure 1	0			
2243	D	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 2	0		0	
2244	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie mobile	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
2245	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
2246		Poutres	bois	peinture	mesure 1	0		0	
2247					mesure 2	0			
2248		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
2249					mesure 2	0			
2250	C	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	17	Dégradé (Ecaillage)	3	

2ème étage - Pièce 59

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 20 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2251	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2252	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	13	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2253					partie basse (< 1m)	0			
2254	A	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
2255					au centre	0			
2256		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	6,6	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2257					mesure 1	0			
2258		Plafond	plâtre	peinture	mesure 2	0		0	
2259					mesure 1	0			
2260		Poutres	bois	peinture	mesure 2	0		0	
2261	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	1,4	Dégradé (Ecaillage)	3	
2262	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	1,6	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2263					partie basse (< 1m)	0			
2264	D	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
2265					au centre	0			
2266					mesure 1	0			
2267	C	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 2	0		0	
2268					mesure 1	0			
2269	C	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 2	0		0	
2270					partie mobile	0			
2271	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	huisserie	0		0	
2272					partie mobile	0			
2273	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	huisserie	0		0	
2274	C	Volet intérieur	bois	Peinture	partie basse	4,8	Dégradé (Ecaillage)	3	
2275	C	Volet extérieur	bois	Peinture	partie basse	11	Dégradé (Ecaillage)	3	

2ème étage - Pièce 60

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 20 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2276	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	19	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2277	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	16	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2278	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	1,8	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2279	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	1,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2280					partie basse (< 1m)	0			
2281	C	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
2282					au centre	0			
2283					partie basse (< 1m)	0			
2284	D	Mur	plâtre	peinture	partie haute (> 1m)	0		0	
2285					au centre	0			
2286		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	2,8	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2287					partie mobile	0			
2288	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	huisserie	0		0	
2289					partie mobile	0			
2290	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	huisserie	0		0	
2291	C	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	18	Dégradé (Ecaillage)	3	
2292					mesure 1	0			
2293	C	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 2	0		0	
2294					mesure 1	0			
2295		Poutres	bois	peinture	mesure 2	0		0	
2296					mesure 1	0			
2297		Plafond	plâtre	peinture	mesure 2	0		0	
2302	C	Volet intérieur	bois	Peinture	partie basse	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
2303	C	Volet extérieur	bois	Peinture	partie basse	2,9	Dégradé (Ecaillage)	3	

2ème étage - Pièce 61

Nombre d'unités de diagnostic : 13 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 1 soit 8 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2298	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	15	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2299	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	17	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2300	C	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
2301					mesure 2	0			
2304		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	7,8	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2305	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	2,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2306	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	1,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2307	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2308					partie haute (> 1m)	0			
2309					au centre	0			
2310	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	2,8	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2311	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2312					huisserie	0			
2313	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2314					huisserie	0			
2315	C	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
2316		Poutres	bois	peinture	mesure 1	0		0	
2317					mesure 2	0			
2318		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
2319					mesure 2	0			

2ème étage - Pièce 62

Nombre d'unités de diagnostic : 22 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 2 soit 9 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2320	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2321					partie haute	0			
2322	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2323					partie haute	0			
2324	A	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
2325					mesure 2	0			
2326	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2327					partie haute (> 1m)	0			
2328					au centre	0			
2329	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2330					partie haute (> 1m)	0			
2331					au centre	0			
2332	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2333					partie haute (> 1m)	0			
2334					au centre	0			
2335	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2336					partie haute (> 1m)	0			
2337					au centre	0			
2338		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2339		Poutres	bois	peinture	mesure 1	0		0	
2340					mesure 2	0			
2341		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
2342					mesure 2	0			
2343	B	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2344					huisserie	0			
2345	B	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2346					huisserie	0			
2347	B	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	25	Dégradé (Ecaillage)	3	
2348	B	Embrasure (E2)	plâtre	Peinture	mesure 1	19	Dégradé (Ecaillage)	3	
2349	B	Fenêtre intérieure (F2)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2350					huisserie	0			
2351	B	Fenêtre extérieure (F2)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2352					huisserie	0			
2353	C	Embrasure (E3)	plâtre	Peinture	mesure 1	24	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2354	C	Fenêtre intérieure (F3)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2355					partie haute	0			
2356	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F3)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2357					partie haute	0			
2358	C	Fenêtre extérieure (F3)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2359					partie haute	0			
2360	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F3)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2361					partie haute	0			
2362		Moulure bois	Bois	Peinture	mesure 1	16	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

2ème étage - Dégagement 11

Nombre d'unités de diagnostic : 51 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 15 soit 29 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2364	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2365					partie haute	0			
2366	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2367					partie haute	0			
2368	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2369					partie haute (> 1m)	0			
2370					au centre	0			
2371	B	Mur	Plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	10	Non Dégradé	1	
2372	C	Mur	Plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2373					partie haute (> 1m)	0			
2374					au centre	0			
2375	D	Mur	Plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2376					partie haute (> 1m)	0			
2377					au centre	0			
2378	E	Mur	Plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	9,9	Dégradé (Ecaillage)	3	
2379	C	Porte (P2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2380					partie haute	0			
2381	C	Huisserie Porte (P2)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2382					partie haute	0			
2383	D	Porte (P3)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2384					partie haute	0			
2385	D	Huisserie Porte (P3)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2386					partie haute	0			
2387		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	8,4	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2388	E	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2389					huisserie	0			
2390	E	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2391					huisserie	0			
2392	E	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
2393	E	Embrasure (E2)	plâtre	Peinture	mesure 1	7,9	Dégradé (Ecaillage)	3	
2394	E	Fenêtre intérieure (F2)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2395					huisserie	0			
2396	E	Fenêtre extérieure (F2)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2397					huisserie	0			
2398	E	Fenêtre intérieure (F3)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2399					huisserie	0			
2400	E	Fenêtre extérieure (F3)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2401					huisserie	0			
2402	E	Embrasure (E3)	plâtre	Peinture	mesure 1	1,6	Dégradé (Ecaillage)	3	
2403	E	Embrasure (E4)	plâtre	Peinture	mesure 1	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
2404	E	Fenêtre intérieure (F4)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2405					huisserie	0			
2406	E	Fenêtre extérieure (F4)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2407					huisserie	0			
2408	E	Fenêtre intérieure (F5)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2409					huisserie	0			
2410	E	Fenêtre extérieure (F5)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2411					huisserie	0			
2412	E	Embrasure (E5)	plâtre	Peinture	mesure 1	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
2413	E	Embrasure (E6)	plâtre	Peinture	mesure 1	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
2414	E	Fenêtre intérieure (F6)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2415					huisserie	0			
2416	E	Fenêtre extérieure (F6)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2417					huisserie	0			
2418	E	Fenêtre intérieure (F7)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2419					huisserie	0			
2420	E	Fenêtre extérieure (F7)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2421					huisserie	0			
2422	E	Embrasure (E7)	plâtre	Peinture	mesure 1	9,3	Dégradé (Ecaillage)	3	
2423	F	Embrasure (E8)	plâtre	Peinture	mesure 1	23	Dégradé (Ecaillage)	3	
2424	F	Porte (P4)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2425					partie haute	0			
2426	F	Huisserie Porte (P4)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2427					partie haute	0			
2428	F	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2429					partie haute (> 1m)	0			
2430					au centre	0			
2431	G	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	6,4	Dégradé (Ecaillage)	3	
2432	G	Radiateur	Fonte	Peinture	mesure 1	0		0	
2433					mesure 2	0			
2434	G	Porte (P5)	bois	Peinture	partie basse	13	Dégradé (Ecaillage)	3	
2435	G	Huisserie Porte (P5)	bois	Peinture	partie basse	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
2436	G	Porte (P6)	bois	Peinture	partie basse	21	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2437	G	Huisserie Porte (P6)	bois	Peinture	partie basse	14	Etat d'usage (Usure par friction)	2	

2438	G	Huisserie Porte (P7)	bois	Peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2439	G	Porte (P8)	bois	Peinture	partie basse	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
2440	G	Huisserie Porte (P8)	bois	Peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
2441	G	Porte (P9)	bois	Peinture	partie basse	9,3	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2442	G	Huisserie Porte (P9)	bois	Peinture	partie basse	12	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2443	H	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	11	Non Dégradé	1	
2444		Plafond	plâtre	peinture	mesure 1	0		0	
2445					mesure 2	0			
2446		Poutres	bois	peinture	mesure 1	13	Dégradé (Ecaillage)	3	

2ème étage - Cage d'escalier 3

Nombre d'unités de diagnostic : 15 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 5 soit 33 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2447	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2448					partie haute	0			
2449	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2450					partie haute	0			
2451	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	18	Dégradé (Ecaillage)	3	
2452	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
2453	C	Mur	Bois	peinture	partie basse (< 1m)	9,9	Dégradé (Ecaillage)	3	
2454	D	Mur	Plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	26	Dégradé (Ecaillage)	3	
2455		Marches	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
2456					mesure 2	0			
2457		Contremarches	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
2458					mesure 2	0			
2459		Plinthes	bois	Peinture	mesure 1	0		0	
2460					mesure 2	0			
2461		Balustres	Métal	Peinture	partie basse	12	Non Dégradé	1	
-		Plafond	plâtre	peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m
2462	D	Fenêtre intérieure (F1)	bois	peinture	partie mobile	10	Non Dégradé	1	
2463	D	Fenêtre extérieure (F1)	bois	peinture	partie mobile	5	Non Dégradé	1	
2464	D	Embrasure (E1)	plâtre	Peinture	mesure 1	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
2465	C	Porte (P2)	Bois	Peinture	partie mobile	13	Non Dégradé	1	

Sous-Sol - Cage d'escalier 4

Nombre d'unités de diagnostic : 12 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 25 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2466	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	2,4	Dégradé (Ecaillage)	3	
2467	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	3,8	Dégradé (Ecaillage)	3	
2468	A	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	6,8	Dégradé (Ecaillage)	3	
2469	B	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2470					partie haute (> 1m)	0			
2471					au centre	0			
2472	C	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2473					partie haute (> 1m)	0			
2474					au centre	0			
2475	D	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2476					partie haute (> 1m)	0			
2477					au centre	0			
2478	E	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2479					partie haute (> 1m)	0			
2480					au centre	0			
2481		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
2482					mesure 2	0			
2483	F	Mur	plâtre	peinture	partie basse (< 1m)	8,5	Non Dégradé	1	
-		Marches	pierres		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Contremarches	pierres		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Main courante	Métal	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent

Sous-Sol - Pièce 63

Nombre d'unités de diagnostic : 10 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
----	------	---------------------	----------	---------------------	---------------------	--------------------	-----------------------	------------------	-------------

Diagnostic Plomb

-		Porte (P1)	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

Sous-Sol - Pièce 64

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2484	A	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2485					partie haute (> 1m)	0			
2486					au centre	0			
2487	B	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2488					partie haute (> 1m)	0			
2489					au centre	0			
2490	C	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2491					partie haute (> 1m)	0			
2492					au centre	0			
2493	D	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2494					partie haute (> 1m)	0			
2495					au centre	0			
2496		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
2497					mesure 2	0			

Sous-Sol - Pièce 5

Nombre d'unités de diagnostic : 18 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 5 soit 27.8 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2498		Marches	pierres	Peinture	mesure 1	0		0	
2499					mesure 2	0			
2500		Contremarches	pierres	Peinture	mesure 1	0		0	
2501					mesure 2	0			
2502		Plafond	briques	Peinture	mesure 1	0		0	
2503					mesure 2	0			
2504	A	Mur	béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2505					partie haute (> 1m)	0			
2506					au centre	0			
2507	B	Mur	béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2508					partie haute (> 1m)	0			
2509					au centre	0			
2510	C	Mur	béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2511					partie haute (> 1m)	0			
2512					au centre	0			
2513	D	Mur	béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2514					partie haute (> 1m)	0			
2515					au centre	0			
2516	E	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2517					partie haute (> 1m)	0			
2518					au centre	0			
2519	F	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2520					partie haute (> 1m)	0			
2521					au centre	0			
-	E	Porte (P1)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	E	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
2522	C	Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	12	Dégradé (Ecaillage)	3	
2523	C	Huisserie Fenêtre intérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
2524	C	Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	11	Dégradé (Ecaillage)	3	
2525	C	Huisserie Fenêtre extérieure (F1)	bois	Peinture	partie basse	17	Dégradé (Ecaillage)	3	
2526	C	Volet intérieur	bois	Peinture	partie basse	0		0	
2527					partie haute	0			
2528	C	Volet extérieur	bois	Peinture	partie basse	1,9	Dégradé (Ecaillage)	3	
-		Plafond	Plâtre	Peinture > 3m	Non mesurée	-		NM	Elément > 3m

Sous-Sol - Pièce 65

Nombre d'unités de diagnostic : 11 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 4 soit 36.4 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2529	A	Embrasure (E1)	plâtre	peinture	mesure 1	0	Dégradé (Ecaillage)	3	
2530					mesure 2	10			

2531	A	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	15	Dégradé (Ecaillage)	3	
-	B	Murs	panneaux fibro-ciment	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
2532	C	Mur	panneaux fibro-ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2533					partie haute (> 1m)	0			
2534					au centre	0			
-	D	Mur	Bois	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
2535		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
2536					mesure 2	0			
2537	D	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	5,8	Dégradé (Ecaillage)	3	
2538	D	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	14	Dégradé (Ecaillage)	3	
2539		Marches	pierres	Peinture	mesure 1	0		0	
2540					mesure 2	0			
2541		Contremarches	pierres	Peinture	mesure 1	0		0	
2542					mesure 2	0			
2543		Main courante	Métal	Peinture	mesure 1	0		0	
2544					mesure 2	0			

Sous-Sol - Pièce 66

Nombre d'unités de diagnostic : 7 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 3 soit 43 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2545	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	7	Dégradé (Ecaillage)	3	
2546	A	Huisserie Porte (P1)	bois	Peinture	partie basse	5,1	Dégradé (Ecaillage)	3	
-	A	Murs	bois	peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	B	Mur	panneaux fibro-ciment	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
-	C	Mur	panneaux fibro-ciment	Peinture	Non mesurée	-		NM	Elément récent
2547	D	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	22	Dégradé (Ecaillage)	3	
2548		Plafond	plâtre	Peinture	mesure 1	0		0	
2549					mesure 2	0			

Sous-Sol - Pièce 67

Nombre d'unités de diagnostic : 6 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Porte (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

Sous-Sol - Pièce 68

Nombre d'unités de diagnostic : 6 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Plafond	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Porte (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

Sous-Sol - Pièce 69

Nombre d'unités de diagnostic : 6 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Porte (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

Sous-Sol - Pièce 70

Nombre d'unités de diagnostic : 6 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Porte (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

-	C	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

Sous-Sol - Pièce 71

Nombre d'unités de diagnostic : 6 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Porte (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

Sous-Sol - Pièce 72

Nombre d'unités de diagnostic : 6 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Porte (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

Sous-Sol - Pièce 73

Nombre d'unités de diagnostic : 8 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Porte (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	E	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	F	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

Sous-Sol - Pièce 75

Nombre d'unités de diagnostic : 6 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Porte (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

Sous-Sol - Pièce 76

Nombre d'unités de diagnostic : 6 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-		Porte (P1)	bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-		Plafond	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement

2 ème Sous-Sol - Pièce 77

Nombre d'unités de diagnostic : 5 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
-	A	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	B	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	D	Mur	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement



-		Plafond	Bois		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
---	--	---------	------	--	-------------	---	--	----	-----------------------

Sous-Sol - Dégagement 12

Nombre d'unités de diagnostic : 28 - Nombre d'unités de diagnostic de classe 3 repéré : 0 soit 0 %

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Etat* de conservation	Classement UD	Observation
2550	A	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2551					partie haute (> 1m)	0			
2552					au centre	0			
2553	B	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2554					partie haute (> 1m)	0			
2555					au centre	0			
2556	C	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2557					partie haute (> 1m)	0			
2558					au centre	0			
2559	D	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2560					partie haute (> 1m)	0			
2561					au centre	0			
2562	E	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2563					partie haute (> 1m)	0			
2564					au centre	0			
2565	F	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2566					partie haute (> 1m)	0			
2567					au centre	0			
2568	G	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2569					partie haute (> 1m)	0			
2570					au centre	0			
2571	H	Mur	Béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0		0	
2572					partie haute (> 1m)	0			
2573					au centre	0			
-		Plafond	Brut		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
2574	A	Porte (P1)	bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2575					huisserie	0			
-									
-	A	Embrasure (E1)	plâtre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Embrasure (E2)	pierres		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Embrasure (E3)	plâtre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
2576	A	Porte (P2)	bois	peinture	partie mobile	0		0	
2577					huisserie	0			
2578					partie mobile	0			
2579	A	Porte (P3)	bois	peinture	Huisseries	3,7	Non dégradé	1	
-	A	Embrasure (E4)	plâtre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	A	Embrasure (E5)	plâtre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
2580	A	Porte (P4)	bois	peinture	partie mobile	0		0	
2581					huisserie	0			
2582									
2583	B	Porte (P5)	bois	peinture	partie mobile	0		0	
2584					huisserie	0			
2585									
-	B	Embrasure (E6)	plâtre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Embrasure (E7)	plâtre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
2584	C	Porte (P6)	bois	peinture	partie mobile	2,5	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
2585	C	Porte (P7)	Métal	Peinture	partie mobile	0		0	
2586					huisserie	0			
-									
-	C	Embrasure (E8)	plâtre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
-	C	Embrasure (E9)	plâtre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement
2587	C	Porte (P8)	Bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2588					huisserie	0			
2589									
2590	C	Porte (P9)	Bois	Peinture	partie mobile	0		0	
2591					huisserie	0			
-									
-	C	Embrasure (E10)	plâtre		Non mesurée	-		NM	Absence de revêtement



5 - NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

Le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : lisez-le attentivement !

La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent ;
- lutez contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb, prenez des précautions :

- si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

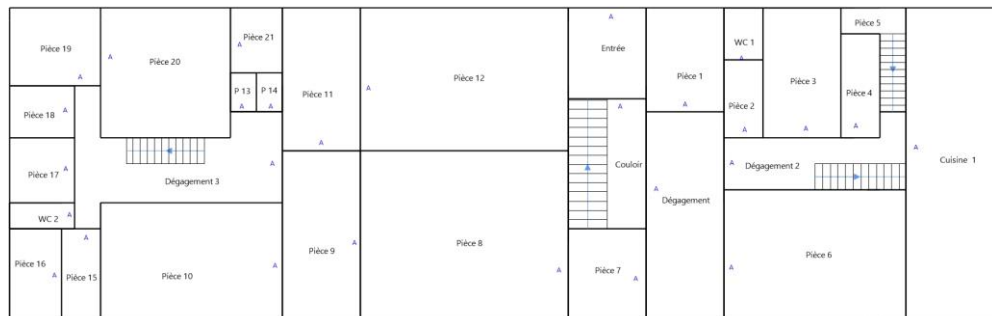
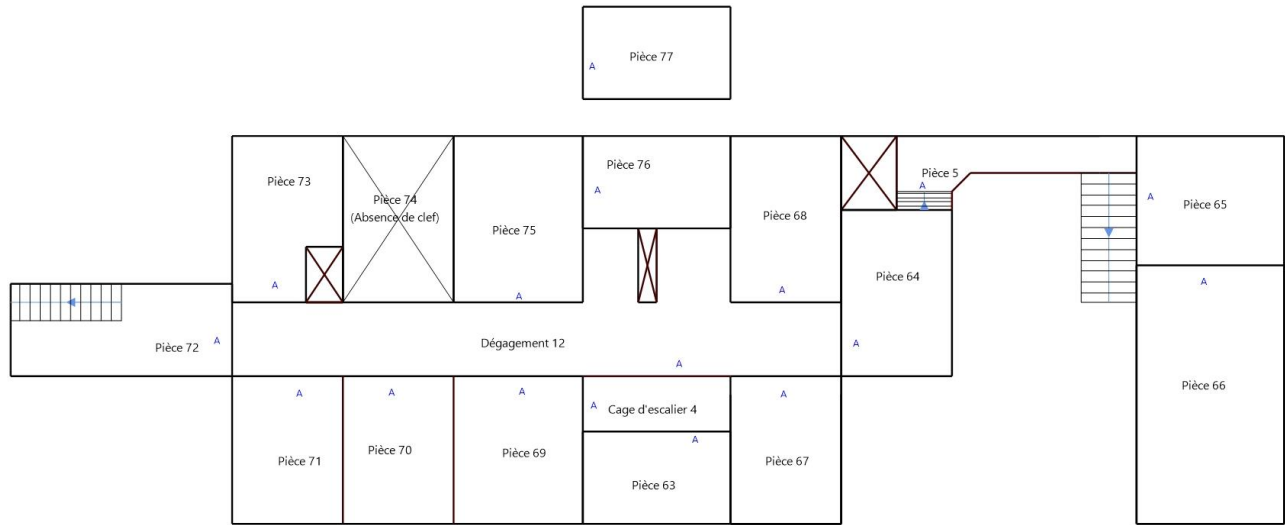
Si vous êtes enceinte :

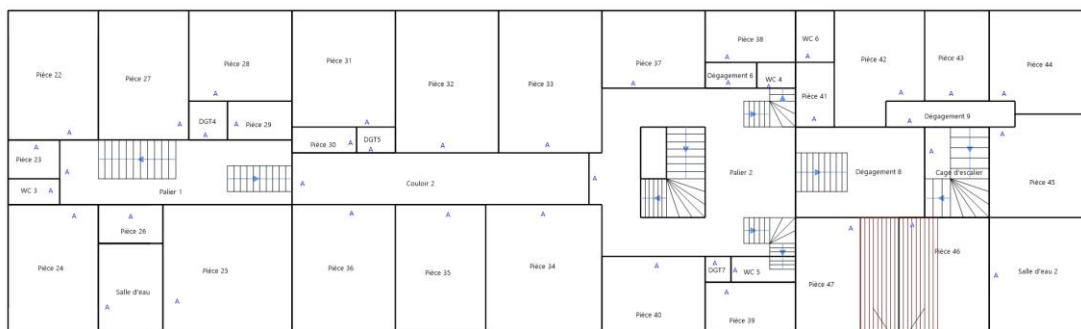
- ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- éloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites Internet des ministères chargés de la santé et du logement.

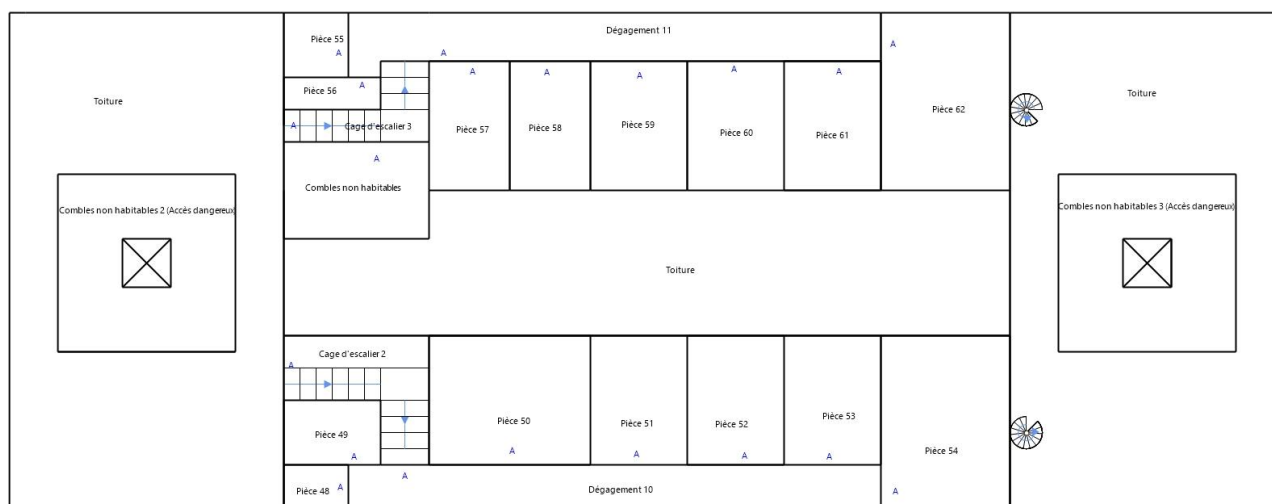
Diagnostic Plomb

6 - CROQUIS DE REPERAGE DU BIEN VISITE / PHOTOS





Pourriture fibreuse sous revêtement



Diagnostic de performance énergétique – logement (6.2)

N° : 815446 Valable jusqu'au : 02/10/2026 Type de bâtiment : Habitation (en maison individuelle) Année de construction : ... Avant 1948 Surface habitable : 1686 m² Adresse : 33 AVENUE DE MOUSSEAU CHATEAU 91000 EVRY	Date (visite) : 03/10/2016 Diagnosticteur : .Alexis FAITROP Certification : I.Cert n°CPDI 3140 obtenue le 25/10/2015  Signature : Siège social : Tassecourt 49220 CHATELAIN sur BACQUINE Tél. 02 41 59 50 05 - Fax 02 41 59 32 12 RCS 5030 037 004
Propriétaire : Nom : Société UGECAM EVRY Adresse : 33 AVENUE MOUSSEAU 91000 EVRY	Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :

Consommations annuelles par énergie

Le diagnostiqueur n'a pas été en mesure d'établir une estimation des consommations car les factures ne sont pas disponibles

. Le présent diagnostic de performance énergétique a été enregistré sur le site de l'ADEME sous le numéro : 1691V2003346T

Consommations énergétiques (en énergie primaire) Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement		Émissions de gaz à effet de serre (GES) Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement	
Consommation réelle : - kWh _{EP} /m².an		Estimation des émissions : - kg éqCO ₂ /m².an	
Logement économe ≤ 50 A 51 à 90 B 91 à 150 C 151 à 230 D 231 à 330 E 331 à 450 F > 450 G Logement énergivore	Logement	Faible émission de GES ≤ 5 A 6 à 10 B 11 à 20 C 21 à 35 D 36 à 55 E 56 à 80 F > 80 G Forte émission de GES	Logement

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.2)

Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : Pierre de taille d'épaisseur 60 cm non isolé donnant sur l'extérieur Toiture : Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage donnant sur un comble fortement ventilé Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur Menuiseries : Fenêtres battantes bois simple vitrage Portes-fenêtres battantes bois simple vitrage Fenêtres battantes bois simple vitrage Fenêtres battantes métal sans rupteur de ponts thermiques simple vitrage Fenêtres oscillantes métal sans rupteur de ponts thermiques simple vitrage Plancher bas : Dalle béton donnant sur un terre-plein Voutains sur solives métalliques non isolé donnant sur un sous-sol	Système de chauffage : Chaudière collective Gaz Naturel installée avant 1980 Emetteurs: Radiateurs fonte Système de refroidissement : Néant	Système de production d'ECS : Combiné au système: Chaudière collective Gaz Naturel installée avant 1980, réseau d'eau isolé Accumulateur installé avant 1990 (système collectif) Système de ventilation : Naturelle par conduit
Énergies renouvelables Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : Néant		Quantité d'énergie d'origine renouvelable : 0 kWh _{EP} /m ² .an

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Usages recensés

Le diagnostic ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, les procédés industriels ou spécifiques (cuisson, informatique, etc.) ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du logement indiquées par les compteurs ou les relevés.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Variations des prix de l'énergie et des conventions de calcul

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergies renouvelables produites par les équipements installés à demeure.

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.2)

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit,
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.
- Si possible, réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante. Si vous disposez d'un thermostat, réglez-le à 19°C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température « Hors gel » fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Eteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.

- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes),
- Evitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques,...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique/audiovisuel :

- Eteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Electroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.2)

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Mesures d'amélioration	Commentaires	Crédit d'impôt
Isolation des murs par l'intérieur	Recommandation : Envisager une isolation des murs par l'intérieur. Détail : Pour bénéficier du crédit d'impôts, il faut atteindre une résistance thermique supérieure à 3,7 m².K/W.	30%
Isolation de la toiture par l'extérieur	Recommandation : Lors de la réfection de la toiture, envisager la mise en place d'une isolation de la toiture par l'extérieur. Détail : Pour bénéficier du crédit d'impôts, il faut choisir un isolant avec un R supérieure à 6 m².K/W.	30%
Isolation du plancher bas en sous face	Recommandation : Envisager la mise en place d'un isolant en sous face du plancher. Détail : Pour un bâtiment ancien, il faut impérativement avant d'entreprendre des travaux d'isolation procéder à un examen minutieux de l'état des bois (remplacement des bois attaqués ou affaiblis ; traitement curatif ou préventif contre les insectes xylophages et les moisissures). Pour bénéficier du crédit d'impôt, choisir un isolant avec R= 3 m².K/W.	30%
Remplacement fenêtres par du double-vitrage VIR	Recommandation : Il faut remplacer les fenêtres existantes par des fenêtres double-vitrage peu émissif pour avoir une meilleure performance thermique. Détail : Lors du changement, prévoir des entrées d'air de manière à garantir un renouvellement d'air minimal. Pour bénéficier du crédit d'impôts, une performance thermique minimum est exigée. L'amélioration de la performance thermique des baies vitrées permet surtout de réduire l'effet "paroi froide" en hiver et donc d'abaisser les températures de consigne.	30%
Installer des protections solaires (volets ou stores)	Recommandation : Installer des protections solaires (stores ou volets) de préférence extérieure sur les fenêtres de toit afin de limiter les surchauffes en été. Détail : Pour occulter les ouvertures, les volets : les volets roulants sont particulièrement bien adaptés aux exigences du confort d'été, mais les volets battants, les persiennes, etc., sont eux aussi efficaces.	30%
Installation de robinets thermostatiques	Recommandation : Envisager avec un professionnel la mise en place de robinets thermostatiques sur les radiateurs. Détail : L'installation de robinets thermostatiques permet de réguler la température pièce par pièce en fonction de la température environnante.	30%
Installation d'un programmeur	Recommandation : Envisager la mise en place d'une horloge de programmation pour le système de chauffage. Détail : On choisira de préférence un programmeur simple d'emploi. Il existe des thermostats à commande radio pour éviter les câbles de liaison et certains ont une commande téléphonique intégrée pour un pilotage à distance.	30%
Remplacement chaudière (gaz à condensation)	Recommandation : Lors du remplacement de la chaudière, envisager son remplacement par une chaudière condensation ou à défaut basse température. Détail : Une visite annuelle par un professionnel est obligatoire. Celui-ci va nettoyer, effectuer les réglages et contrôles nécessaires pour un bon fonctionnement de l'installation. Une chaudière bien réglée consommera moins d'énergie et rejettera moins de CO2.	30%
Ventilation insuffisante. Installation d'une VMR	Recommandation : La ventilation est insuffisante, la seule solution qui ne présente aucun risque dans les constructions anciennes est la VMR (ventilation mécanique répartie). Détail : La VMR s'installe dans les pièces humides : salle de bain, sanitaires (surtout s'ils sont aveugles) et cuisines. Elle permet une ventilation en fonction de l'utilisation des locaux.	



Remplacement chaudière : gaz à condensation

Recommandation : La chaudière est ancienne. Lors du remplacement envisager un équipement performant type chaudière à condensation (ou à défaut basse température).

Détail : Une visite annuelle par un professionnel est obligatoire. Celui-ci va nettoyer, effectuer les réglages et contrôles nécessaires pour un bon fonctionnement de l'installation. Une chaudière bien réglée consommera moins d'énergie et rejettera moins de CO2.

30%

Commentaires

La surface est indiquée par le propriétaire.

Références réglementaires et logiciel utilisés : Article L134-4-2 du CCH et décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, arrêté du 27 janvier 2012 relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêté du 1er décembre 2015, décret 2006-1653, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 et décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH. Logiciel utilisé : LICIEL Diagnostics v4.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !

www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : www.developpement-durable.gouv.fr ou www.ademe.fr

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert - Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)**



ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ

Code de la Construction et de l'Habitation, art. L 134-6 & R 134-6 à R 134-9
Arrêté du 12 février 2014 définissant le modèle de l'état de l'installation intérieure de gaz
Decret n°2016-1104 du 11 août 2016, relatif à l'obligation dans le cadre de la location

Bien objet de la mission:

33 AVENUE DE MOUSSEAU

CHATEAU

Références Cadastreales	91000 EVRY	Expertise demandée le	2016-09-30 11:13:52
Lot(s)	Section cadastrale NC, Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété	Visite effectuée le	03/10/2016
		Durée de validité du diagnostic vente/location	3 ans / 6 ans
<u>Propriétaire</u>	Société UGECAM EVRY	<u>Diagnostic</u>	Alexis FAITROP
	33 AVENUE MOUSSEAU	Certifié par	I.Cert
	91000 EVRY	N° de certification	CPDI 3140
		Date d'obtention de la certification	08/07/2015
<u>Donneur d'ordre</u> (si différent du propriétaire)		<u>Compagnie d'assurance</u>	AXA
Nom	Société UGECAM EVRY	N° de police	3912280604
Qualité	En qualité de Autre	Date de validité	01/01/2017
Adresse	33 AVENUE MOUSSEAU, 91000 EVRY		

Liste des pièces visitées

Rez de chaussée :	Entrée, Couloir, Dégagement, Pièce 1, Dégagement 2, Pièce 2, WC 1, Pièce 3, Pièce 4, Cuisine 1, Pièce 6, Pièce 7, Pièce 8, Pièce 9, Pièce 10, Pièce 11, Pièce 12, Dégagement 3, Pièce 13, Pièce 14, Pièce 15, Pièce 16, WC 2, Pièce 17, Pièce 18, Pièce 19, Pièce 20, Pièce 21
1er étage :	Palier 1, Pièce 22, Pièce 23, WC 3, Pièce 24, Salle d'eau, Pièce 25, Pièce 26, Dégagement 4, Pièce 27, Pièce 28, Pièce 29
1er étage 2 :	Couloir 2, Dégagement 5, Pièce 30, Pièce 31, Pièce 32, Pièce 33, Pièce 34, Pièce 35, Pièce 36, Palier 2, Pièce 37, Dégagement 6, Pièce 38, WC 4, Dégagement 7, WC 5, Pièce 39, Pièce 40, Dégagement 8, Pièce 41, WC 6, Dégagement 9, Pièce 42, Pièce 43, Pièce 44, Pièce 45, Cage d'escalier, Pièce 46, Salle d'eau 2, Pièce 47
2ème étage :	Cage d'escalier 2, Dégagement 10, Pièce 48, Pièce 49, Pièce 50, Pièce 51, Pièce 52, Pièce 53, Pièce 54, Dégagement 11, Pièce 55, Pièce 56, Pièce 57, Pièce 58, Pièce 59, Pièce 60, Pièce 61, Pièce 62, Cage d'escalier 3, Combles non habitables
Sous-Sol :	Cage d'escalier 4, Pièce 63, Dégagement 12, Pièce 5, Pièce 64, Pièce 65, Pièce 66, Pièce 67, Pièce 68, Pièce 69, Pièce 70, Pièce 71, Pièce 72, Pièce 73, Pièce 75, Pièce 76
2 ème Sous-Sol :	Pièce 77
Annexes :	Façade, Toiture, Abris de jardin, Serre, Local à vélo

Identification des parties du bien n'ayant pu être visitées et justification :

2ème étage - Combles non habitables 2 (Accès dangereux),
2ème étage - Combles non habitables 3 (Accès dangereux),
Sous-Sol - Pièce 74 (Absence de clef),
Annexes - Local EDF (Accès non habilité),
Annexes - Local Groupes (Accès dangereux)



CONCLUSIONS :

- ☐ L'installation ne comporte aucune anomalie.
- ☐ L'installation comporte des anomalies de type A1 qui devront être réparées ultérieurement.
- ☒ L'installation comporte des anomalies de type A2 qui devront être réparées dans les meilleurs délais.
- ☐ L'installation comporte des anomalies de type DGI qui devront être réparées avant remise en service.
- ☐ L'installation comporte une anomalie 32c qui devra faire l'objet d'un traitement particulier par le syndic ou le bailleur social sous le contrôle du distributeur de gaz.

L'intervention de l'opérateur de diagnostic ne porte que sur les constituants visibles et accessibles de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans montage ni démontage hormis les exceptions mentionnées dans le présent document et ne préjuge pas des modifications susceptibles d'intervenir ultérieurement sur tout ou partie de l'installation.

La mise en service et l'arrêt des appareils gaz présent dans le bien est de la responsabilité du donneur d'ordre ou de son représentant, qui peuvent désigner une personne de leur choix à cette fin. La responsabilité du donneur d'ordre reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident sur tout ou partie de l'installation, contrôlée ou non.

NOTRE RESPONSABILITÉ D'OPÉRATEUR DE DIAGNOSTIC EST LIMITÉE AUX POINTS EFFECTIVEMENT VÉRIFIÉS. LES CONTRÔLES RÉALISÉS NE PRÉJUGENT PAS DE LA CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION.

Nota : Seules les parties ou pièces mentionnées explicitement plus haut ont été visitées ; dans le cas d'un bien en copropriété, les parties communes ne font pas partie de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

- o Les indications concernant le bien (constitution, situation, référence cadastrales, n° des lots, propriétaire...) nous ont été communiquées oralement par le mandataire, propriétaire, agence ou étude notariale.
- o Ce constat sera nul de plein droit, quel que soit le bénéficiaire, si l'acquéreur procède à des interventions ou modifications substantielles de nature à modifier le constat établi.

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par I.Cert. N° de certification CPDI 3140 délivré le 08/07/2015 et expirant le 07/07/2020.

Par : Alexis FAITROP

Edité à MONTROUGE, le 03/10/2016





Obligations et responsabilités du donneur d'ordre ou son représentant :

Préalablement à la réalisation du diagnostic, le donneur d'ordre ou son représentant :

- Communique au diagnostiqueur les **coordonnées** des occupants, les coordonnées du titulaire du contrat de fourniture de gaz et le numéro de Point de Comptage Estimation, ou du point de livraison ou du compteur de gaz (éléments disponibles sur les factures de gaz) ;
- **Informe ou fait informer** par l'opérateur de diagnostic, les occupants éventuels des locaux de la date et de l'heure du diagnostic ;
- Conseille aux occupants éventuels **d'être présents lors du diagnostic** ;
- Leur demande, ou s'il est lui-même l'occupant, fait en sorte que **les appareils d'utilisation** présents puissent être mis en marche ou arrêtés par une personne désignée par l'occupant.

Pendant toute la durée du diagnostic, le donneur d'ordre ou son représentant :

- Fait en sorte que **tous** les locaux concernés et leurs dépendances seront **accessibles** ;
- S'assure que **l'installation est alimentée en gaz**
- S'assure que les **appareils** d'utilisation présents seront en **service**.

Si l'une des obligations ci-dessus n'est pas satisfaite, le diagnostic ne pourra être réalisé en totalité (tests de fonctionnement ou d'étanchéité impossibles, etc.)

Nous consignerons donc dans le rapport de visite chaque impossibilité et les motifs correspondants.

Le cas échéant, le donneur d'ordre présente l'attestation de contrôle de vacuité du conduit de fumées ainsi que celle du contrat d'entretien de la chaudière.

Domaine d'application

Le champ d'application du diagnostic porte sur l'installation intérieure de gaz telle que définie dans l'article 2 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation ou de leurs dépendances.

Le diagnostic concerne toutes les installations de production individuelle de chaleur ou d'eau chaude sanitaire, quelle que soit la puissance, faisant partie de l'installation intérieure de gaz.

En outre, il concerne les installations d'appareils de cuisson s'ils sont desservis par une installation fixe.

Le diagnostic porte sur les quatre domaines clés de l'installation intérieure de gaz suivants :

- la tuyauterie fixe ;
- le raccordement en gaz des appareils ;
- la ventilation des locaux ;
- la combustion.

Le diagnostic des installations intérieures de gaz ne concerne pas :

- l'alimentation en gaz des chaufferies ou des mini chaufferies destinées à la production collective de chaleur ou d'eau chaude sanitaire (ECS) telles que définies à l'article 2 de l'Arrêté du 2 août 1977 ;
- le contrôle et la vérification du fonctionnement des dispositifs de sécurité collective (DSC) équipant les installations de VMC GAZ ;
- le contrôle de l'état du conduit de fumée. Seule la présence manifeste du conduit et l'état du conduit de raccordement sont contrôlés ;
- Les appareils de cuisson à poste fixe alimentés en gaz directement par tube souple ou tuyau flexible relié à une bouteille butane ;
- Les appareils de chauffage mobiles alimentés par une bouteille butane ;
- Le contrôle du fonctionnement des fours à gaz.

Les anomalies :

Les anomalies constatées sur l'installation sont classées par la norme NF P45-500 (Janvier 2013) en quatre catégories, selon leur gravité. Selon le cas, la conduite à tenir est évidemment différente.

Propriétaire et diagnostiqueur ont tous deux des obligations : le gaz peut tuer, en cas de danger il faut agir avant l'accident.

Elles sont de quatre types :

- **Type DGI (Danger Grave et Immédiat) :** l'installation présente une anomalie suffisamment grave pour que l'on interrompe aussitôt l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts constituant la source du danger ;
- **Type A2 :** l'installation présente une anomalie dont le caractère de gravité ne justifie pas que l'on interrompe aussitôt la fourniture de gaz, mais qui est suffisamment importante pour que la réparation soit réalisée dans les meilleurs délais ;
- **Type A1 :** l'installation présente une anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure sur l'installation
- **Type 32c :** la chaudière est de type VMC GAZ et l'installation présente une anomalie relative au dispositif de sécurité collective (DSC) qui justifie une intervention auprès du syndic ou du bailleur social par le distributeur de gaz afin de s'assurer de la présence du dispositif, de sa conformité et de son bon fonctionnement.



A) DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS :

Adresse : **33 AVENUE DE MOUSSEAU**
CHATEAU
91000 EVRY

Référence cadastrale n° : Section cadastrale NC,

Type de bâtiment :
Nature du gaz distribué : Gaz naturel
Distributeur de gaz : -
Installation alimentée en gaz : NON

B) DESIGNATION DU PROPRIETAIRE :

Désignation du propriétaire de l'installation intérieure de gaz :

Nom : Société UGECAM EVRY
Adresse : 33 AVENUE MOUSSEAU
91000 EVRY

Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : Autre
Nom : Société UGECAM EVRY
Adresse : 33 AVENUE MOUSSEAU
91000 EVRY

Titulaire du contrat de gaz :

C) DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC :

Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom : Alexis FAITROP
Certification de compétence délivrée par : I.Cert le 08/07/2015

Raison Sociale et nom de l'entreprise : SAS ALLODIAGNOSTIC
Adresse (siège administratif) : Parc Saint-Fiacre
53200 Château-Gontier
Numéro SIRET (siège administratif) : 505 037 044 007 06

Désignation de la compagnie d'assurance : AXA
Numéro de police et date de validité : 3912280604 01/01/2017

Norme méthodologique utilisée : Norme NF P 45-500



D) IDENTIFICATION DES APPAREILS :

Liste des installations intérieures gaz (Genre ⁽¹⁾ , marque, modèle)	Type ⁽²⁾	Puissance en kW	Localisation	Observations : (anomalie, taux de CO mesuré(s), motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné)
Chauffe-eau-RHEEMGAZ-245.15	Raccordé	NC	Sous-sol	-

(1) Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eaux, chaudière, radiateur,

(2) Non raccordé — Raccordé — Étanche.

Note : Nous vous rappelons l'obligation d'entretien des appareils et de contrôle de la vacuité des conduits de fumées.

Note 2 : Notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux installations non contrôlées, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des installations concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

Note 3 : Nous attirons votre attention sur le fait que la responsabilité du donneur d'ordre reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident sur tout ou partie de l'installation, contrôlée ou non.

E) ANOMALIES IDENTIFIEES :

Points de contrôle ⁽³⁾ (selon la norme)	Anomalies observées (A1 ⁽⁴⁾ , A2 ⁽⁵⁾ , DGI ⁽⁶⁾ , 32c ⁽⁷⁾)	Libellé des anomalies et recommandations	Photos
C.24 - 29d2 Appareil raccordé - Etat du conduit de raccordement	A2	Le conduit de raccordement présente plus de deux coudes à 90° ou plus de 180° de dévoiement. (Chauffe-eau RHEEMGAZ 245.15) Remarques : (Sous-sol) Présence d'un conduit de raccordement présentant plus de 2 coudes à 90° ; Faire intervenir un installateur gaz qualifié afin de modifier ou remplacer le conduit existant Risque(s) constaté(s) : Risque d'intoxication à cause de l'absence totale ou partielle d'évacuation des produits de combustion	

(3) Point de contrôle selon la norme utilisée.

(4) A1 : L'installation présente une anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure sur l'installation

(5) A2 : L'installation présente une anomalie dont le caractère de gravité ne justifie pas que l'on interrompe aussitôt la fourniture du gaz, mais est suffisamment importante pour que la réparation soit réalisée dans les meilleurs délais.

(6) DGI : (Danger Grave et Immédiat) L'installation présente une anomalie suffisamment grave pour que l'opérateur de diagnostic interrompe aussitôt l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts constituant la source du danger.

(7) 32c : la chaudière est de type VMC GAZ et l'installation présente une anomalie relative au dispositif de sécurité collective (DSC) qui justifie une intervention auprès du syndic ou du bailleur social par le distributeur de gaz afin de s'assurer de la présence du dispositif, de sa conformité et de son bon fonctionnement.

Note : Nous vous rappelons que la responsabilité de l'opérateur de diagnostic est limitée aux points effectivement vérifiés et que les contrôles réalisés ne préjugent pas de la conformité de l'installation



F) IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENT (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE CONTROLES ET MOTIFS :

2ème étage - Combles non habitables 2 (Accès dangereux),

2ème étage - Combles non habitables 3 (Accès dangereux),

Sous-Sol - Pièce 74 (Absence de clef),

Annexes - Local EDF (Accès non habilité),

Annexes - Local Groupes (Accès dangereux)

Nota : Nous attirons votre attention sur le fait que la responsabilité du donneur d'ordre reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident sur tout ou partie de l'installation présente dans des bâtiments, parties du bâtiment n'ayant pu être contrôlés.

G) CONSTATATIONS DIVERSES :

Commentaires :

Faire vérifier le conduit de fumée par une entreprise qualifiée de fumisterie

Le contrôle apparent de l'étanchéité par lecture de débit n'a pas été réalisé mais un essai d'étanchéité partiel a été effectué à l'aide d'un produit moussant sur les raccords visibles.

Certains points de contrôles n'ont pu être contrôlés. De ce fait la responsabilité du donneur d'ordre reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident ayant pour origine une défaillance de toute ou partie de l'installation n'ayant pu être contrôlée.

☒ Attestation de contrôle de moins d'un an de la vacuité des conduits de fumées non présentée

☒ Justificatif d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté

☐ Le conduit de raccordement n'est pas visitable

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Observations complémentaires :

Néant

H) ACTION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC EN CAS DE DGI :

☐ Fermeture totale avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz

ou

☐ Fermeture partielle avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation

☐ Transmission au Distributeur de gaz par courrier des informations suivantes :

- référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
- codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI).

☐ Remise au client de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie.

I) ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC EN CAS D'ANOMALIE 32C :

☐ Transmission au Distributeur de gaz par courrier de la référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;

☐ Remise au syndic ou au bailleur social de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie.



ANNEXE - FICHE RECAPITULATIVE INTERVENTION DE PROFESSIONNELS

Dans le cadre où des travaux seraient effectués pour lever les anomalies repérées précédemment, il est fortement recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur l'installation électrique et de faire appel à des professionnels compétents.

FICHE RECAPITULATIVE DES ANOMALIES IDENTIFIEES POUR LESQUELLES DES TRAVAUX ONT ETE REALISES

Point de contrôle	Anomalies observées	Libellé des anomalies et recommandations	Travaux réalisés - Nom de l'entreprise : - Date de réalisation des travaux - Cachet de l'entreprise :
C.24 - 29d2 Appareil raccordé - Etat du conduit de raccordement	A2	Le conduit de raccordement présente plus de deux coudes à 90° ou plus de 180° de dévoiement.(Chauffe-eau RHEEMGAZ 245.15) <u>Remarques :</u> (Sous-sol) Présence d'un conduit de raccordement présentant plus de 2 coudes à 90° ; Faire intervenir un installateur gaz qualifié afin de modifier ou remplacer le conduit existant <u>Risque(s) constaté(s) :</u> Risque d'intoxication à cause de l'absence totale ou partielle d'évacuation des produits de combustion	



ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Code de la Construction et de l'Habitation, art. L 134-7 & R 134-10 à R 134-13 ;

Arrêté du 10 Aout 2015 (Obligation dans le cadre d'une vente)

Arrêté du 11Août 2016 (Obligation dans le cadre d'une location) et norme FD C16-600 (juin 2015)

V-160825

A. Bien objet de la mission:

33 AVENUE DE MOUSSEAU

CHATEAU

Références Cadastreales
Lot(s)

91000 EVRY

Section cadastrale NC,
Ce bien ne fait pas partie d'une
copropriété

Expertise demandée le

2016-09-30 11:13:52

Visite effectuée le

03/10/2016

Durée de validité du diagnostic vente/location

3 ans / 6 ans

B. Propriétaire

Société UGECAM EVRY
33 AVENUE MOUSSEAU
91000 EVRY

C. Diagnostiqueur

Alexis FAITROP

Certifié par

I.Cert

N° de certification

CPDI 3140

Date d'obtention de la certification

31/08/2015

Donneur d'ordre (si différent du propriétaire)

Nom

Société UGECAM EVRY

Qualité

En qualité de Autre

Adresse

33 AVENUE MOUSSEAU,
91000 EVRY

Compagnie d'assurance

AXA

N° de police

3912280604

Date de validité

01/01/2017

Alimenté en électricité

OUI

Distributeur d'électricité

EDF

Année de l'installation électrique

> 15 ans

Type de bâtiment

Maison individuelle

Année de construction

Avant 1949

Liste des pièces visitées

Rez de chaussée :

Entrée, Couloir, Dégagement, Pièce 1, Dégagement 2, Pièce 2, WC 1, Pièce 3, Pièce 4, Cuisine 1, Pièce 6, Pièce 7, Pièce 8, Pièce 9, Pièce 10, Pièce 11, Pièce 12, Dégagement 3, Pièce 13, Pièce 14, Pièce 15, Pièce 16, WC 2, Pièce 17, Pièce 18, Pièce 19, Pièce 20, Pièce 21

1er étage :

Palier 1, Pièce 22, Pièce 23, WC 3, Pièce 24, Salle d'eau, Pièce 25, Pièce 26, Dégagement 4, Pièce 27, Pièce 28, Pièce 29

1er étage 2 :

Couloir 2, Dégagement 5, Pièce 30, Pièce 31, Pièce 32, Pièce 33, Pièce 34, Pièce 35, Pièce 36, Palier 2, Pièce 37, Dégagement 6, Pièce 38, WC 4, Dégagement 7, WC 5, Pièce 39, Pièce 40, Dégagement 8, Pièce 41, WC 6, Dégagement 9, Pièce 42, Pièce 43, Pièce 44, Pièce 45, Cage d'escalier, Pièce 46, Salle d'eau 2, Pièce 47

2ème étage :

Cage d'escalier 2, Dégagement 10, Pièce 48, Pièce 49, Pièce 50, Pièce 51, Pièce 52, Pièce 53, Pièce 54, Dégagement 11, Pièce 55, Pièce 56, Pièce 57, Pièce 58, Pièce 59, Pièce 60, Pièce 61, Pièce 62, Cage d'escalier 3, Combles non habitables

Sous-Sol :

Cage d'escalier 4, Pièce 63, Dégagement 12, Pièce 5, Pièce 64, Pièce 65, Pièce 66, Pièce 67, Pièce 68, Pièce 69, Pièce 70, Pièce 71, Pièce 72, Pièce 73, Pièce 75, Pièce 76

2 ème Sous-Sol :

Pièce 77

Annexes :

Façade, Toiture, Abris de jardin, Serre, Local à vélo

Indentification des parties du bien n'ayant pu être visitées et justification :

2ème étage - Combles non habitables 2 (Accès dangereux),

2ème étage - Combles non habitables 3 (Accès dangereux),

Sous-Sol - Pièce 74 (Absence de clef),

Annexes - Local EDF (Accès non habilité),

Annexes - Local Groupes (Accès dangereux)



Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert - Parc Edonia - Bâtiment G**
Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)



	L'installation ne comporte aucune anomalie.
X	L'installation comporte des anomalies.
X	L'installation comporte des points non vérifiables.
	L'installation n'était pas alimentée lors de la visite.
X	Des commentaires ou/et remarques ont été effectuée concernant votre installation.

LE DIAGNOSTIC A POUR OBJET D'IDENTIFIER PAR DES CONTROLES VISUELS, DES ESSAIS ET DES MESURES LES DEFAUTS SUSCEPTIBLES DE COMPROMETTRE LA SECURITE DES PERSONNES. LES EXIGENCES TECHNIQUES FAISANT L'OBJET DU PRESENT DIAGNOSTIC PROCEDENT DE LA PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ETAT DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE ET A SON UTILISATION (ELECTRISATION, ELECTROCUTION, INCENDIE).

CE DIAGNOSTIC EST AXE SUR LA SECURITE DES PERSONNES ET NE CONSTITUE EN AUCUN CAS UN CONTROLE DE CONFORMITE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE VIS-A-VIS D'UNE QUELCONQUE REGLEMENTATION.

Nota : - Seules les parties ou pièces mentionnées explicitement plut haut ont été visitées ; dans le cas d'un bien en copropriété, les parties communes ne font pas partie de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.
- Les indications concernant le bien (constitution, situation, références cadastrales, n° des lots, propriétaire...) nous ont été communiquées oralement par le mandataire, propriétaire, agence ou étude notariale.
- Ce constat sera nul de plein droit, quel que soit le bénéficiaire, si l'acquéreur procède à des interventions ou modifications substantielles de nature à modifier le constat établi.

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par I.Cert. N° de certification CPDI 3140 délivré le 31/08/2015 et expirant le 30/08/2020.

Edité à MONTROUGE, le 03/10/2016

Par : Alexis FAITROP



D. LIMITES DU DOMAINE D'APPLICATION DU DIAGNOSTIC :

Le diagnostic porte uniquement sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure.

Le présent diagnostic a pour objet d'évaluer les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes, conformément à l'article L. 134-7 du Code de la construction et de l'habitation et à la norme FD C16-600. Ce diagnostic n'est pas une vérification exhaustive de l'installation mais ne concerne que les principaux points à l'origine d'un risque d'électrisation ou d'incendie. Il n'a pas pour objet de préconiser les travaux permettant de mettre l'installation aux normes les plus récentes.

L'intervention de l'opérateur de diagnostic ne porte que sur les constituants visibles et visitables de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans déplacement de meubles ni démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles. Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier), non visibles ou non démontables ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.

L'intervention du diagnostiqueur ne préjuge pas de l'usage et des modifications ultérieures de l'installation électrique.

Obligations du donneur d'ordre :

Préalablement à la réalisation du diagnostic, le donneur d'ordre, ou son représentant :

- informe, ou fait informer par l'opérateur de diagnostic, les occupants éventuels des locaux de la date et de l'heure du diagnostic ;
- conseille aux occupants éventuels d'être présents lors du diagnostic ;

Le donneur d'ordre leur demande ou, s'il est lui-même l'occupant, fait en sorte :

- de s'assurer de la possibilité de mettre hors tension toute ou partie de l'installation pour la réalisation du diagnostic ;
- de signaler à l'opérateur de diagnostic les parties de l'installation qui ne doivent pas être mises hors tension et les motifs de cette impossibilité (matériel de surveillance médicale, alarmes, etc.) ;
- que les équipements qui pourraient être sensibles à une mise hors tension (matériels programmables par exemple) ou risqueraient d'être détériorés lors de la remise sous tension (certains matériels électroniques, de chauffage, etc.) soient mis hors tension par l'occupant, préalablement au diagnostic.

Pendant toute la durée du diagnostic, le donneur d'ordre ou son représentant :

- fait en sorte que tous les locaux et leurs dépendances sont accessibles ;
- s'assure que l'installation est alimentée en électricité, si celle-ci n'a pas fait l'objet d'une interruption de fourniture par le gestionnaire du réseau public de distribution ;
- s'assure que les parties communes, où sont situées des parties d'installation visées par le diagnostic, sont accessibles.

Responsabilités du donneur d'ordre (propriétaire du logement ou son mandataire)

La responsabilité du donneur d'ordre reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident lié à toute ou partie de l'installation contrôlée ou non ;

Nous vous rappelons donc que notre responsabilité d'opérateur de diagnostic est limitée aux points effectivement vérifiés et qu'elle ne saurait en aucun cas être étendue aux conséquences de la mise hors tension de toute ou partie de l'installation qui ne lui auraient pas été signalées préalablement au diagnostic, ainsi qu'au risque de non ré enclenchement de (ou des) appareil(s) de coupure.

Nous conseillons à **(aux)** l'occupant(s) d'être présent(s) ou représenté(s) lors du diagnostic afin, notamment, de pallier les éventuels désagréments ou dommages consécutifs aux coupures et aux remises sous tension de l'installation.

Les anomalies :

Si des anomalies sont repérées lors de notre visite, elles sont détaillées dans ce rapport. Il est conseillé de faire réaliser, dans les meilleurs délais et par un installateur électricien qualifié, les travaux permettant de lever au moins ces anomalies.

E. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ :

E.1. ANOMALIES ET/OU CONSTATATIONS DIVERSES RELEVÉES

- ☐ L'installation intérieure d'électricité ne comporte **aucune anomalie** et ne fait pas l'objet de constatations diverses.
- ☐ L'installation intérieure d'électricité ne comporte **aucune anomalie**, mais fait l'objet de **constatations diverses**.
- ☐ L'installation intérieure d'électricité **comporte une ou des anomalies**. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt). L'installation ne fait pas l'objet de constatations diverses.
- ☒ L'installation intérieure d'électricité **comporte une ou des anomalies**. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt). L'installation fait également l'objet de **constatations diverses**.

E.2. LES DOMAINES FAISANT L'OBJET D'ANOMALIES SONT :

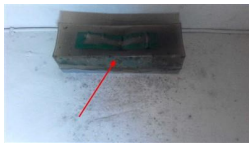
- ☒ 1. L'appareil général de commande et de protection et de son accessibilité.
- ☐ 2. La protection différentielle à l'origine de l'installation électrique et sa sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre.
- ☒ 3. La prise de terre et l'installation de mise à la terre.
- ☒ 4. La protection contre les surintensités adaptée à la section des conducteurs, sur chaque circuit.
- ☐ 5. La liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche.
- ☐ 6. Les règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche.
- ☒ 7. Des matériels électriques présentant des risques de contacts directs.
- ☒ 8.1 Des matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.
- ☒ 8.2 Des conducteurs non protégés mécaniquement.
- ☐ 9. Des appareils d'utilisation situés dans les parties communes et alimentés depuis la partie privative ou des appareils d'utilisation situés dans la partie privative et alimentés depuis les parties communes.
- ☐ 10. La piscine privée ou le bassin de fontaine.

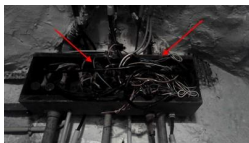
E.3. LES CONSTATATIONS DIVERSES CONCERNENT :

- ☐ Des installations, parties d'installations ou spécificités non couvertes par le présent diagnostic.
- ☒ Des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés.
- ☐ Des constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement.

F. LISTE DES ANOMALIES IDENTIFIÉES :

N° Article (1)	Libellé des anomalies	N° Article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre	Photos
B1.3 a	Il n'existe pas de dispositif assurant la coupure d'urgence à l'origine de (ou de chaque) l'installation électrique. Remarques : Absence d'AGCP (Appareil Général de Commande et de Protection) ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer un AGCP			
B1.3 i	Le dispositif assurant la coupure d'urgence est placé dans une armoire, un tableau, un placard ou une gaine dont la porte est fermée à l'aide d'une clé ou d'un outil. Remarques : L'AGCP (Appareil Général de Commande et de Protection) n'est pas accessible sans l'utilisation d'une clé ou d'un outil ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de déplacer l' AGCP ou de le rendre accessible sans outil ou clé			

B3.3.6 a2	Au moins un socle de prise de courant comporte une broche de terre non reliée à la terre.			
B3.3.6 a3	Au moins un circuit (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.			
B3.3.7 a	Au moins un conduit métallique en montage apparent ou encastré, comportant des conducteurs, n'est pas relié à la terre. Remarques : Présence de conduits métalliques en montage apparent, contenant des conducteurs, non reliés à la terre ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de supprimer les conduits métalliques en montage apparent			
B3.3.9 b	Au moins une boîte de connexion métalliques en montage apparent ou encastré n'est pas reliée à la terre. Remarques : Présence de boîtes de connexion métalliques en montage apparent, contenant des conducteurs, non reliées à la terre ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de supprimer les boîtes de connexion métalliques non reliées à la terre			
B4.3 b	Le type d'au moins un fusible ou un disjoncteur n'est plus autorisé (fusible à tabatière, à broches rechargeables, coupe-circuit à fusible de type industriel, disjoncteur réglable en courant protégeant des circuits terminaux). Remarques : Présence de fusible(s) de type à broche(s) rechargeable(s) ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer le(s) fusible(s) de type à broche(s) rechargeable(s) par des protections autorisées (s par des protections autorisées)			
B4.3 h	Des conducteurs ou des appareillages présentent des traces d'échauffement. Remarques : Présence d'appareillage présentant des traces d'échauffement ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les appareils présentant des traces d'échauffement			
B7.3 a	L'Enveloppe d'au moins un matériel est manquante ou détériorée. Remarques : Présence de matériel électrique en place dont l'enveloppe présente des détériorations ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des détériorations			

B7.3 c2	Au moins un conducteur nu et/ou au moins une partie accessible est alimenté sous une tension supérieure à 25 V a.c. ou supérieure ou égale 50 V d.c. ou est alimenté par une source autre que TBTS. Remarques : Présence de parties accessibles alimentés par une tension >25 VAC (Courant Alternatif), ou >50 VDC (Courant Continu) ou non TBTS (Très Basse Tension de Sécurité) ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de supprimer le(s) risque(s) de contact avec les parties actives			
B7.3 d	L'installation électrique comporte au moins une connexion avec une partie active nue sous tension accessible. Remarques : Présence de connexion de matériel électrique présentant des parties actives nues sous tension ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des parties actives nues sous tension			
B7.3 e	L'installation électrique comporte au moins un dispositif de protection avec une partie active nue sous tension accessible. Remarques : Présence de dispositif de protection de matériel électrique présentant des parties actives nues sous tension ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des parties actives nues sous tension			
B8.3 a	L'installation comporte au moins un matériel électrique vétuste. Remarques : Présence de matériel électrique vétuste (douilles, interrupteurs, socles de prise...) ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels électriques vétustes			
B8.3 e	Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte ou une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente. Remarques : Présence de conducteurs électriques non protégés mécaniquement ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer des protections mécanique sur les conducteurs non protégés			

(1) Référence des anomalies selon la norme FD C16-600.

(2) Référence des mesures compensatoires selon la norme FD C16-600.

(3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée.

(*) Avertissement : la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

G.1. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (RECOMMANDATIONS) :

Article (1)	Libellé des informations
B11 a3	Il n'y a aucun dispositif différentiel à haute sensibilité inf. ou égal à 30 mA.
B11 b2	Au moins un socle de prise de courant n'est pas de type à obturateur.
B11 c2	Au moins un socle de prise de courant ne possède pas un puits de 15 mm.

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme FD C16-600

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

G.2. CONSTATATIONS DIVERSES :

G-E1. – Installations ou parties d'installation non couvertes

Néant

G-E2. – Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés

N° Article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon norme FD C16-600 – Annexe C	Motifs (2)
B4.3 c	B4 - Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs sur chaque circuit Article : Conducteurs de phase regroupés sous la même protection contre les surintensités en présence de conducteur neutre commun à plusieurs circuits	
B5.3 b	B5 - Liaison équipotentielle supplémentaire (LES) dans chaque local contenant une baignoire ou une douche Article : Section satisfaisante de la partie visible du conducteur de liaison équipotentielle supplémentaire	
B5.3 d	B5 - Liaison équipotentielle supplémentaire (LES) dans chaque local contenant une baignoire ou une douche Article : Qualité satisfaisante des connexions du conducteur de la liaison équipotentielle supplémentaire aux éléments conducteurs et masses	

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée.

G-E3. - Constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement

Néant

H. – IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN (PIECES ET EMBLEMES) N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION :

2ème étage - Combles non habitables 2 (Accès dangereux),
2ème étage - Combles non habitables 3 (Accès dangereux),
Sous-Sol - Pièce 74 (Absence de clef),
Annexes - Local EDF (Accès non habilité),
Annexes - Local Groupes (Accès dangereux)

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par I.Cert. N° de certification CPDI 3140 délivré le 31/08/2015 et expirant le 30/08/2020.

Edité à MONTROUGE, le 03/10/2016

Par : Alexis FAITROP



Diagnostic Electricité

INFORMATION GENERALE SUR LES DIFFERENTS TYPES D'ANOMALIES ELECTRIQUES :

Correspondance avec le groupe d'anomalies (1)	Objectif des dispositions et description des risques encourus
B.1	Appareil général de commande et de protection : Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique. Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger, d'incendie, ou d'intervention sur l'installation électrique.
B.2	Protection différentielle à l'origine de l'installation : Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique. Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
B.3	Prise de terre et installation de mise à la terre : Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte. L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle, peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
B.4	Protection contre les surintensités : Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuit à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou court-circuit. L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.
B.5	Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux. Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
B.6	Règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
B.7	Matériels électriques présentant des risques de contact direct : Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un capot, matériels électriques cassés, ...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
B.8	Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage : Ces matériels électriques lorsqu'ils sont trop anciens n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage que l'on veut en faire, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
B.9	Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives : Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension, peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.
B.10	Piscine privée : les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

(1) Référence des anomalies selon la norme FD C16-600.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Correspondance avec le groupe d'informations (2)	Objectif des dispositions et description des risques encourus
B.11	Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant l'ensemble de l'installation électrique : L'objectif est d'assurer rapidement la mise hors tension de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle des mesures classiques de protection contre les chocs électriques (tels que l'usure normale ou anormale des matériels, imprudence ou défaut d'entretien, etc.). Socles de prise de courant de type à obturateurs : L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ou l'électrisation, voire l'électrocution.

(2) Référence des informations complémentaires selon la norme FD C16-600.

ANNEXE - PHOTOS :



Photo Ele0001

Libellé de l'anomalie : B1.3 a Il n'existe pas de dispositif assurant la coupure d'urgence à l'origine de (ou de chaque) l'installation électrique.

Commentaire : Absence d'AGCP (Appareil Général de Commande et de Protection); Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer un AGCP



Photo Ele0002

Libellé de l'anomalie : B1.3 i Le dispositif assurant la coupure d'urgence est placé dans une armoire, un tableau, un placard ou une gaine dont la porte est fermée à l'aide d'une clé ou d'un outil.

Commentaire : L'AGCP (Appareil Général de Commande et de Protection) n'est pas accessible sans l'utilisation d'une clé ou d'un outil; Faire intervenir un électricien qualifié afin de déplacer l' AGCP ou de le rendre accessible sans outil ou clé

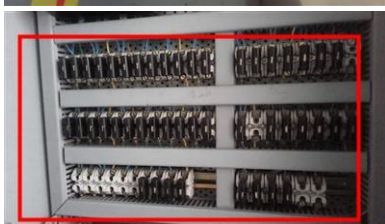


Photo Ele0003

Libellé de l'anomalie : B4.3 b Le type d'au moins un fusible ou un disjoncteur n'est plus autorisé (fusible à tabatière, à broches rechargeables, coupe-circuit à fusible de type industriel, disjoncteur réglable en courant protégeant des circuits terminaux).

Commentaire : Présence de coupe-circuit(s) à fusible(s) industriel(s); Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer le(s) coupe-circuit(s) à fusible(s) industriel(s) par des protections autorisées



Photo Ele0004

Libellé de l'anomalie : B7.3 a L'Enveloppe d'au moins un matériel est manquante ou détériorée.

Commentaire : Présence de matériel électrique en place dont l'enveloppe présente des détériorations; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des détériorations



Photo Ele0005

Libellé de l'anomalie : B8.3 e Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte ou une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente.

Commentaire : Présence de conducteurs électriques non protégés mécaniquement; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer des protections mécanique sur les conducteurs non protégés

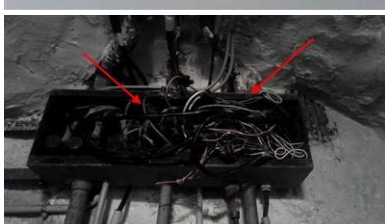


Photo Ele0006

Libellé de l'anomalie : B7.3 d L'installation électrique comporte au moins une connexion avec une partie active nue sous tension accessible.

Commentaire : Présence de connexion de matériel électrique présentant des parties actives nues sous tension; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des parties actives nues sous tension

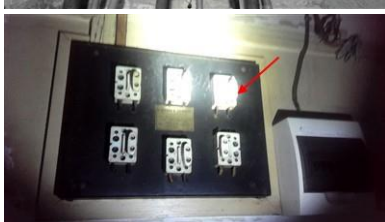


Photo Ele0007

Libellé de l'anomalie : B7.3 e L'installation électrique comporte au moins un dispositif de protection avec une partie active nue sous tension accessible.

Commentaire : Présence de dispositif de protection de matériel électrique présentant des parties actives nues sous tension; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des parties actives nues sous tension



Photo Ele0008

Libellé de l'anomalie : B4.3 h Des conducteurs ou des appareillages présentent des traces d'échauffement.

Commentaire : Présence d'appareillage présentant des traces d'échauffement; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les appareils présentant des traces d'échauffement



Photo Ele0009

Libellé de l'anomalie : B8.3 a L'installation comporte au moins un matériel électrique vétuste.

Commentaire : Présence de matériel électrique vétuste (douilles, interrupteurs, socles de prise...); Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels électriques vétustes



Photo Ele0010

Libellé de l'anomalie : B3.3.6 a2 Au moins un socle de prise de courant comporte une broche de terre non reliée à la terre.



Photo Ele0011

Libellé de l'anomalie : B3.3.6 a3 Au moins un circuit (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.



Photo Ele0012

Libellé de l'anomalie : B7.3 c2 Au moins un conducteur nu et/ou au moins une partie accessible est alimenté sous une tension supérieure à 25 V a.c. ou supérieure ou égale 50 V d.c. ou est alimenté par une source autre que TBTS. Commentaire : Présence de parties actives accessibles alimentés par une tension >25 VAC (Courant Alternatif), ou >50 VDC (Courant Continu) ou non TBTS (Très Basse Tension de Sécurité); Faire intervenir un électricien qualifié afin de supprimer le(s) risque(s) de contact avec les parties actives



Photo Ele0013

Libellé de l'anomalie : B3.3.7 a Au moins un conduit métallique en montage apparent ou encastré, comportant des conducteurs, n'est pas relié à la terre. Commentaire : Présence de conduits métalliques en montage apparent, contenant des conducteurs, non reliés à la terre; Faire intervenir un électricien qualifié afin de supprimer les conduits métalliques en montage apparent



Photo Ele0014

Libellé de l'anomalie : B3.3.9 b Au moins une boîte de connexion métalliques en montage apparent ou encastré n'est pas reliée à la terre. Commentaire : Présence de boîtes de connexion métalliques en montage apparent, contenant des conducteurs, non reliées à la terre; Faire intervenir un électricien qualifié afin de supprimer les boîtes de connexion métalliques non reliées à la terre

ANNEXE - FICHE RECAPITULATIVE DES INTERVENTION DE PROFESSIONNELS

Dans le cadre où des travaux seraient effectués pour lever les anomalies repérées précédemment, il est fortement recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur l'installation électrique et de faire appel à des professionnels compétents.

FICHE RECAPITULATIVE DES ANOMALIES COMPENSEES

N° Article (1)	Libellé des anomalies compensées
Néant	-

FICHE RECAPITULATIVE DES ANOMALIES IDENTIFIEES AUTRES QUE B11 POUR LESQUELLES DES TRAVAUX ONT ETE REALISES

N° Article (1)	Libellé des anomalies	Travaux réalisés
B1.3 a	Il n'existe pas de dispositif assurant la coupure d'urgence à l'origine de (ou de chaque) l'installation électrique. Remarques : Absence d'AGCP (Appareil Général de Commande et de Protection) ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer un AGCP	- Nom de l'entreprise : - Date de réalisation des travaux - Cachet de l'entreprise :
B1.3 i	Le dispositif assurant la coupure d'urgence est placé dans une armoire, un tableau, un placard ou une gaine dont la porte est fermée à l'aide d'une clé ou d'un outil. Remarques : L'AGCP (Appareil Général de Commande et de Protection) n'est pas accessible sans l'utilisation d'une clé ou d'un outil ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de déplacer l' AGCP ou de le rendre accessible sans outil ou clé	
B3.3.6 a2	Au moins un socle de prise de courant comporte une broche de terre non reliée à la terre.	
B3.3.6 a3	Au moins un circuit (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.	

B3.3.7 a	Au moins un conduit métallique en montage apparent ou encastré, comportant des conducteurs, n'est pas relié à la terre. Remarques : Présence de conduits métalliques en montage apparent, contenant des conducteurs, non reliés à la terre ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de supprimer les conduits métalliques en montage apparent	
B3.3.9 b	Au moins une boîte de connexion métalliques en montage apparent ou encastré n'est pas reliée à la terre. Remarques : Présence de boîtes de connexion métalliques en montage apparent, contenant des conducteurs, non reliées à la terre ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de supprimer les boîtes de connexion métalliques non reliées à la terre	
B4.3 b	Le type d'au moins un fusible ou un disjoncteur n'est plus autorisé (fusible à tabatière, à broches rechargeables, coupe-circuit à fusible de type industriel, disjoncteur réglable en courant protégeant des circuits terminaux). Remarques : Présence de fusible(s) de type à broche(s) rechargeable(s) ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer le(s) fusible(s) de type à broche(s) rechargeable(s) par des protections autorisées (s par des protections autorisées)	
B4.3 h	Des conducteurs ou des appareillages présentent des traces d'échauffement. Remarques : Présence d'appareillage présentant des traces d'échauffement ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les appareils présentant des traces d'échauffement	
B7.3 a	L'Enveloppe d'au moins un matériel est manquante ou détériorée. Remarques : Présence de matériel électrique en place dont l'enveloppe présente des détériorations ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des détériorations	
B7.3 c2	Au moins un conducteur nu et/ou au moins une partie accessible est alimenté sous une tension supérieure à 25 V a.c. ou supérieure ou égale 50 V d.c. ou est alimenté par une source autre que TBTS. Remarques : Présence de parties actives accessibles alimentés par une tension >25 VAC (Courant Alternatif), ou >50 VDC (Courant Continu) ou non TBTS (Très Basse Tension de Sécurité) ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de supprimer le(s) risque(s) de contact avec les parties actives	
B7.3 d	L'installation électrique comporte au moins une connexion avec une partie active nue sous tension accessible. Remarques : Présence de connexion de matériel électrique présentant des parties actives nues sous tension ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des parties actives nues sous tension	

B7.3 e	L'installation électrique comporte au moins un dispositif de protection avec une partie active nue sous tension accessible. Remarques : Présence de dispositif de protection de matériel électrique présentant des parties actives nues sous tension ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels présentant des parties actives nues sous tension	
B8.3 a	L'installation comporte au moins un matériel électrique vétuste. Remarques : Présence de matériel électrique vétuste (douilles, interrupteurs, socles de prise...) ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels électriques vétustes	
B8.3 e	Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte ou une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente. Remarques : Présence de conducteurs électriques non protégés mécaniquement ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer des protections mécanique sur les conducteurs non protégés	

FICHE RECAPITULATIVE DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES B11

N° Article (1)	Libellé des anomalies
B11 a3	Il n'y a aucun dispositif différentiel à haute sensibilité inf. ou égal à 30 mA.
B11 b2	Au moins un socle de prise de courant n'est pas de type à obturateur.
B11 c2	Au moins un socle de prise de courant ne possède pas un puits de 15 mm.

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS :

Néant

REGLES ELEMENTAIRES DE SECURITE ET D'USAGE A RESPECTER (LISTE NON EXHAUSTIVE) :

L'électricité constitue un danger invisible, inodore et silencieux et c'est pourquoi il faut être vigilant quant aux risques qu'elle occasionne (incendie, électrisation, électrocution). Restez toujours attentif à votre installation électrique, vérifiez qu'elle soit et reste en bon état.

Pour limiter les risques, il existe des moyens de prévention simples :

- Ne jamais manipuler une prise ou un fil électrique avec des mains humides
- Ne jamais tirer sur un fil électrique pour le débrancher
- Débrancher un appareil électrique avant de le nettoyer
- Ne jamais toucher les fiches métalliques d'une prise de courant
- Ne jamais manipuler un objet électrique sur un sol humide ou mouillé

Votre Assurance

► RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE



SAS ALLO DIAGNOSTIC
16 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD
75009 PARIS FR

COURTIER

VERSPIEREN SA
8 AVENUE DU STADE DE FRANCE
93210 LA PLAINE ST DENIS
Tél : 01 49 64 14 62
Fax : 01 49 64 14 63
Portefeuille : 0203351584

Vos références :

Contrat n° 3912280604

Client n° 0475461720

ATTESTATION

Nous, soussignés, **AXA FRANCE IARD S.A.**, Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313, Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE, attestons que la :

**SAS ALLO DIAGNOSTIC
16 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD
75009 PARIS**

a souscrit un contrat d'assurance « Responsabilité Civile » **n° 3912280604** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat :

➤ **Les diagnostics techniques immobiliers obligatoires**

- Repérage amiante avant-vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- L'Infiltrométrie

➤ **Les autres diagnostics:**

- Dossier Technique Amiante (DTA)
- Dossier Amiante Partie Privative (DAPP)
- Contrôle du plomb après travaux
- Contrôle de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante
- Repérage de l'amiante avant travaux
- Repérage de l'amiante avant démolition
- Repérage du plomb avant travaux
- Diagnostic accessibilité handicapés

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

- Constat de l'état parasite dans les immeubles bâtis et non bâtis
- Attestations de surface : Loi Carrez, surface habitable, surface utile.
- Diagnostic Technique Immobilier (Loi SRU)
- Etat des lieux locatif
- Diagnostic de pollution des sols
- Audit de pré acquisition
- Recherche des métaux lourds
- Dossier de mutation
- Diagnostic technique en vue de la mise en copropriété
- Audit de la partie privative en assainissement collectif
- Etats des lieux dans le cadre des dispositifs Robien et Scellier
- Attestation de décence du logement (critères de surface et d'habitabilité)
- Diagnostic sécurité piscine
- Test d'étanchéité à l'air des bâtiments
- Attestation de conformité à la Réglementation Thermique
- Réalisation de documents uniques d'évaluation des Risques Professionnels
- Formation aux métiers du Diagnostic
- Rédaction de Plan de Prévention des Risques, nécessaire lors de l'intervention d'une entreprise extérieure sur le site d'une entreprise utilisatrice
- L'Analyse de la qualité de l'air et La Recherche de fuites
- Vérification de la VMC
- Pose de détecteurs incendie

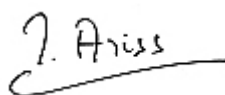
La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Les garanties s'exercent à concurrence des montants figurant à la présente attestation.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **1^{er} janvier 2016 au 1^{er} janvier 2017**, sous réserve du règlement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS
le 22 janvier 2016
Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

CERTIFICAT DE COMPETENCES

DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

N° CPDI 3140

Version04

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I.Cert,
atteste que :

Monsieur Alexis FAITROP

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I.Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante

Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis
Date d'effet : 05/08/2015, date d'expiration : 04/08/2020

DPE

Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel
Date d'effet : 25/10/2015, date d'expiration : 24/10/2020

Electricité

Etat de l'installation intérieure électrique
Date d'effet : 31/08/2015, date d'expiration : 30/08/2020

Gaz

Etat de l'installation intérieure gaz
Date d'effet : 08/07/2015, date d'expiration : 07/07/2020

Plomb

Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 05/08/2015, date d'expiration : 04/08/2020

Termites

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
Date d'effet : 13/07/2015, date d'expiration : 12/07/2020

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 25/08/2015

